T1 2019

RAPPORT DESTINÉ AUX ACTIONNAIRES

FINANCIÈRE SUN LIFE INC.

Pour la période close
le 31 mars 2019

sunlife.com

Financière Sun Life

RÉSIDENTS DU CANADA QUI PARTICIPENT AU COMPTE D'ACTIONS

Les actionnaires qui ont déposé des actions dans le compte d'actions canadien peuvent les vendre moyennant des frais de 15 $ par opération, plus 3 cents l'action. Il suffit de remplir le formulaire A qui se trouve au recto du relevé de propriété des actions, de le détacher et de le poster à la Société de fiducie AST (Canada).
Pour plus de renseignements, communiquer avec la Société de fiducie AST (Canada) au 1-877-224-1760.

La Sun Life réalise une étape importante au premier trimestre de 2019 en atteignant un actif géré de un billion de dollars

La Compagnie annonce un bénéfice net sous-jacent de 717 M$ et un bénéfice net déclaré de 623 M$

L'information contenue dans le présent document est fondée sur les résultats financiers intermédiaires non audités de la Financière Sun Life inc. (la « FSL inc. ») pour la période close le 31 mars 2019. Les termes « la Compagnie », « la Financière Sun Life », « nous », « notre » et « nos » font référence à la FSL inc. et à ses filiales, ainsi que, s'il y a lieu, à ses coentreprises et entreprises associées, collectivement. À moins d'indication contraire, tous les montants sont en dollars canadiens.

TORONTO (ONTARIO) – (le 8 mai 2019) – La Financière Sun Life inc. (TSX : SLF) (NYSE : SLF) a annoncé aujourd'hui ses résultats pour le premier trimestre de l'exercice 2019, clos le 31 mars. Le bénéfice net déclaré pour le premier trimestre s'est établi à 623 M$, tandis que le bénéfice net sous-jacent[1] s'est établi à 717 M$.

	Résultats trimestriels	
Rentabilité	**T1 19**	T1 18
Bénéfice net déclaré (en millions de dollars)	**623**	669
Bénéfice net sous-jacent[1] (en millions de dollars)	**717**	770
Bénéfice par action déclaré[2] (en dollars)	**1,04**	1,09
Bénéfice par action sous-jacent[1], [2] (en dollars)	**1,20**	1,26
Rendement des capitaux propres déclaré[1]	**11,5 %**	13,1 %
Rendement des capitaux propres sous-jacent[1]	**13,3 %**	15,1 %
Croissance	**T1 19**	T1 18
Souscriptions d'assurance[1] (en millions de dollars)	**780**	665
Souscriptions de produits de gestion de patrimoine[1] (en milliards de dollars)	**36,0**	39,8
Valeur des affaires nouvelles[1] (en millions de dollars)	**382**	334
Actif géré[1] (en milliards de dollars)	**1 011**	979
Solidité financière	**T1 19**	T4 18
Ratios du TSAV[3]		
Financière Sun Life inc.	**145 %**	144 %
Sun Life du Canada[4]	**132 %**	131 %
Ratio de levier financier[1]	**21,1 %**	21,2 %

« Nous avons affiché un solide premier trimestre avec un bénéfice net sous-jacent de 717 M$, en hausse de 9 % par rapport à l'exercice précédent (compte non tenu des intérêts sur les capitaux de lancement du compte des contrats avec participation non récurrents), et une croissance de la valeur des affaires nouvelles de 14 %, a déclaré Dean Connor, président et chef de la direction de la Financière Sun Life. Nous avons également réalisé une étape importante en atteignant un actif géré de plus de un billion de dollars au 31 mars 2019. Nous sommes heureux d'annoncer une augmentation de 5 % de notre dividende sur actions ordinaires, qui passera à 0,525 $, ainsi que notre intention de modifier notre offre publique de rachat dans le cours normal des activités afin de pouvoir acheter quatre millions d'actions ordinaires additionnelles. »

« Nous continuons de favoriser des résultats reflétant notre raison d'être et de faciliter les interactions avec nous, a ajouté M. Connor. Par exemple, aux États-Unis, la plateforme numérique Financière Sun Life et Maxwell Health nouvellement lancée offre aux employés participant à nos régimes de garanties collectives le soutien dont ils ont besoin pour prendre des décisions personnalisées en matière d'assurance en leur proposant une expérience plus rapide et intuitive. Au Canada, la Financière Sun Life a collaboré avec Rise People Inc. afin d'offrir une solution intégrée en matière de ressources humaines, de paie et d'avantages sociaux fournissant une valeur accrue aux employeurs et aux employés grâce à une expérience numérique sans pareille. »

---

1) Ces éléments constituent des mesures financières non conformes aux normes IFRS. Se reporter à la rubrique M, « Mesures financières non conformes aux normes IFRS », du présent document.

2) Tous les montants présentés au titre du bénéfice par action tiennent compte de la dilution, sauf indication contraire.

3) Pour plus de renseignements sur le Test de suffisance du capital des sociétés d'assurance-vie (le « TSAV »), se reporter à la rubrique E, « Solidité financière », du présent document.

4) La Sun Life du Canada, compagnie d'assurance-vie (la « Sun Life du Canada ») est la principale filiale d'assurance-vie en exploitation de la FSL inc.

Points saillants financiers et opérationnels – Comparaison trimestrielle (entre le T1 2019 et le T1 2018)

Notre stratégie repose sur quatre piliers de croissance clés, pour lesquels nous voulons être un chef de file dans les marchés où nous exerçons nos activités. Les progrès réalisés à l'égard de ces quatre piliers sont présentés en détail ci-dessous.

(en millions de dollars, sauf indication contraire)

	Bénéfice net (perte nette) déclaré(e)			**Bénéfice net (perte nette) sous-jacent(e)[1)]**			**Souscriptions d'assurance[1)]**			**Souscriptions de produits de gestion de patrimoine[1)]**		
	T1 19	T1 18	Variation	**T1 19**	T1 18	Variation	**T1 19**	T1 18	Variation	**T1 19**	T1 18	Variation
FSL Canada	**237**	249	(5)%	**237**	295	(20)%	**362**	296	22 %	**2 825**	3 825	(26)%
FSL États-Unis	**124**	96	29 %	**150**	129	16 %	**160**	136	18 %	**–**	–	–
Gestion d'actifs FSL	**219**	210	4 %	**227**	231	(2)%	**–**	–	–	**31 287**	32 264	(3)%
FSL Asie	**80**	133	(40)%	**122**	128	(5)%	**258**	233	11 %	**1 881**	3 736	(50)%
Organisation internationale	**(37)**	(19)	n.s.[2)]	**(19)**	(13)	n.s.[2)]	**–**	–	–	**–**	–	–
Total	**623**	669	(7)%	**717**	770	(7)%	**780**	665	17 %	**35 993**	39 825	(10)%

1) Ces éléments constituent des mesures financières non conformes aux normes IFRS. Se reporter à la rubrique M, « Mesures financières non conformes aux normes IFRS », du présent document.
2) Non significatif

Notre bénéfice net déclaré s'est établi à 623 M$ pour le premier trimestre de 2019, en baisse de 46 M$ par rapport au premier trimestre de 2018, tandis que notre bénéfice net sous-jacent a diminué de 53 M$ pour s'établir à 717 M$. Cette variation est principalement attribuable aux intérêts de 110 M$ sur les capitaux de lancement du compte des contrats avec participation au premier trimestre de 2018[1)] et aux résultats défavorables enregistrés au chapitre du crédit, partiellement contrebalancés par les résultats favorables enregistrés au chapitre de la mortalité et des déchéances et autres comportements des titulaires de contrat, par les profits tirés des activités de placement, par les résultats enregistrés au chapitre de la morbidité et par les autres résultats. En outre, le bénéfice net sous-jacent a augmenté de 22 M$ en raison de l'incidence du change.

Notre rendement des capitaux propres déclaré[2)] s'est établi à 11,5 % pour le premier trimestre de 2019. Le rendement des capitaux propres sous-jacent[2)] s'est établi à 13,3 %, comparativement à 15,1 % au premier trimestre de 2018, reflétant la hausse du bénéfice net sous-jacent au premier trimestre de 2018 et la hausse des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires découlant de l'augmentation des bénéfices non distribués ainsi que de l'incidence du change reflétée dans les autres éléments du résultat global. Notre dividende augmente de 0,025 $ pour passer de 0,50 $ à 0,525 $. La FSL inc. et ses sociétés de portefeuille en propriété exclusive disposaient de trésorerie et d'autres actifs liquides qui se chiffraient à 2 564 M$ au 31 mars 2019.

Être un chef de file sur le marché canadien des solutions d'assurance et de gestion de patrimoine

Le bénéfice net déclaré de la FSL Canada s'est établi à 237 M$ pour le trimestre, en baisse de 5 % par rapport à la période correspondante de 2018, reflétant l'incidence plus favorable des marchés, plus que contrebalancée par la variation du bénéfice net sous-jacent, qui a diminué de 58 M$ en raison des intérêts de 75 M$ sur les capitaux de lancement du compte des contrats avec participation au premier trimestre de 2018 et des résultats défavorables enregistrés au chapitre du crédit, partiellement contrebalancés par la solide croissance des affaires sur l'ensemble des divisions et par les profits tirés des activités de placement.

Les souscriptions d'assurance de la FSL Canada ont augmenté de 22 % pour s'établir à 362 M$ au premier trimestre de 2019, principalement en raison de la vente de contrats importants par les Garanties collectives (les « GC ») et de la hausse des souscriptions d'assurance individuelle. Les souscriptions de produits de gestion de patrimoine ont diminué de 26 % par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent, en raison de la vente d'un contrat important par les Régimes collectifs de retraite (les « RCR ») au premier trimestre de 2018. Les souscriptions de produits individuels de gestion de patrimoine ont diminué de 13 %, reflétant une plus faible saison des REER sur l'ensemble du secteur.

Nous avons maintenu notre position de chef de file dans le secteur des GC en nous classant au premier rang en fonction des primes assurées et des versements non assurés[3)] à la clôture de 2018. Cette position, jumelée au fait que nous nous sommes classés au premier rang dans le secteur des RCR[4)], nous permet de fournir aux Clients des gammes de solutions globales, notamment des solutions intégrées et harmonieuses en matière de garanties collectives et de régimes collectifs de retraite.

1) Intérêts sur les capitaux de lancement transférés du compte des contrats avec participation vers le compte des actionnaires. Pour plus de renseignements, se reporter à la rubrique C, « Rentabilité », du présent document.
2) Ces éléments constituent des mesures financières non conformes aux normes IFRS. Se reporter à la rubrique M, « Mesures financières non conformes aux normes IFRS », du présent document.
3) Rapport de 2019 sur les fournisseurs d'assurance collective publié par Benefits Canada, en fonction des primes assurées et des versements non assurés.
4) Sondage de 2018 sur les régimes de capitalisation mené par Benefits Canada auprès des fournisseurs, en fonction de l'actif géré au 30 juin 2018 des 10 principaux fournisseurs de régimes de capitalisation.

Nous continuons de nous concentrer sur les besoins des Canadiens, et nous façonnons le secteur en fonction de ces besoins en offrant des couvertures reflétant les données démographiques, la société et les valeurs sociales en évolution. Au cours du trimestre, la FSL Canada a été le premier fournisseur de garanties collectives important à proposer une couverture relative à l'affirmation de genre, après avoir offert d'autres premières au sein du secteur comme la couverture de soins de santé virtuels et la recherche de fournisseurs en fonction des évaluations des utilisateurs.

Être un chef de file dans le secteur des garanties collectives aux États-Unis

Le bénéfice net déclaré de la FSL États-Unis s'est établi à 124 M$, en hausse de 28 M$ par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent, tandis que le bénéfice net sous-jacent s'est établi à 150 M$, en hausse de 21 M$. Le bénéfice net déclaré et le bénéfice net sous-jacent sont attribuables aux solides résultats enregistrés au chapitre de la mortalité et de la morbidité, partiellement contrebalancés par des intérêts de 35 M$ sur les capitaux de lancement du compte des contrats avec participation au premier trimestre de 2018, par les résultats défavorables enregistrés au chapitre du crédit et par la baisse des profits tirés des activités de placement. La marge après impôt des Garanties collectives[1)] s'est établie à 7,9 % au premier trimestre de 2019 comparativement à 5,6 % au premier trimestre de 2018, reflétant les résultats favorables enregistrés au chapitre de l'assurance-maladie collective en excédent de pertes.

Exprimées en dollars américains, les souscriptions réalisées par les Garanties collectives de la FSL États-Unis ont augmenté de 11 % en 2018, en raison d'une hausse des souscriptions d'assurance-maladie en excédent de pertes reflétant notre essor soutenu et notre position de chef de file au sein du marché.

Tirant profit de notre acquisition de Maxwell Health, nous avons lancé une plateforme numérique combinée qui procure aux employeurs et à leurs employés une expérience numérique intuitive en matière de régimes d'avantages sociaux. En plus de soutenir la gamme complète d'avantages sociaux offerts par la Financière Sun Life, la nouvelle plateforme Financière Sun Life et Maxwell Health permet également une adhésion à de l'assurance-maladie offerte par des tiers, offre un accès en temps réel, 24 heures sur 24, aux données et automatise les tâches des ressources humaines. Cette solution technologique de pointe permet aux participants de comprendre facilement les options à leur disposition, et de choisir la couverture qu'ils désirent.

Être un chef de file dans la gestion d'actifs à l'échelle mondiale

Le bénéfice net déclaré de Gestion d'actifs FSL s'est chiffré à 219 M$, en hausse de 4 % par rapport au premier trimestre de 2018, en raison de la diminution des ajustements de la juste valeur de droits à des paiements fondés sur des actions attribués par la MFS Investment Management (la « MFS »). Le bénéfice net sous-jacent s'est chiffré à 227 M$ pour le premier trimestre de 2019, en baisse de 2 % par rapport au premier trimestre de 2018, en raison de la diminution de l'actif net moyen, en grande partie contrebalancée par les profits tirés des placements favorables, y compris le rendement sur les capitaux de lancement, et par l'incidence du change. Le ratio de la marge d'exploitation nette avant impôt de la MFS[1)] s'est établi à 38 %, soit un niveau comparable à celui du premier trimestre de 2018.

Gestion d'actifs FSL a clôturé le premier trimestre avec un actif géré de 698,4 G$, qui se composait d'un actif de 631,1 G$ (472,9 G$ US) provenant de la MFS et d'un actif de 67,3 G$ provenant de Gestion Placements Sun Life (« GPSL »). Les sorties nettes de 7,8 G$ (5,9 G$ US) enregistrées par la MFS pour le trimestre ont été partiellement contrebalancées par les rentrées nettes de 1,3 G$ enregistrées par GPSL. La MFS a annoncé des souscriptions records provenant des particuliers aux États-Unis pour le premier trimestre de 2019, qui se sont traduites par des rentrées nettes positives de 0,9 G$ (0,7 G$ US) pour les fonds communs de placement.

La MFS a continué de se classer dans les dix premières positions du classement des familles de fonds de Barron's pour 2019. Pour 10 des 11 dernières années, elle s'est classée parmi les 10 premières entreprises pour les catégories de rendement sur dix et cinq ans. Au premier trimestre de 2019, 94 %, 85 % et 82 % de l'actif s'inscrivant dans les fonds de la MFS offerts aux particuliers se classaient dans la moitié supérieure de leurs catégories Lipper pour ce qui est du rendement sur dix, cinq et trois ans, respectivement.

Être un chef de file en Asie grâce à l'excellence de la distribution dans les marchés en forte expansion

Le bénéfice net déclaré de la FSL Asie s'est établi à 80 M$, en baisse de 53 M$ par rapport à celui du premier trimestre de 2018, en raison de l'incidence défavorable des marchés. Le bénéfice net sous-jacent s'est chiffré à 122 M$, en baisse de 6 M$ par rapport au premier trimestre de 2018, en raison des résultats défavorables enregistrés au chapitre du crédit et de la mortalité, partiellement contrebalancés par les profits tirés des activités de placement et par les résultats favorables enregistrés au chapitre des coentreprises.

---

1) Ces éléments constituent des mesures financières non conformes aux normes IFRS. Se reporter à la rubrique M, « Mesures financières non conformes aux normes IFRS », du présent document.

Les souscriptions d'assurance de la FSL Asie se sont chiffrées à 258 M$ pour le premier trimestre de 2019, en hausse de 11 % par rapport au premier trimestre de 2018, une croissance d'au moins 10 % ayant été enregistrée dans six des sept marchés de l'assurance et de la gestion de patrimoine. La FSL International a enregistré une baisse des souscriptions en raison de l'environnement concurrentiel et des fluctuations du marché. Les souscriptions de produits de gestion de patrimoine de la FSL Asie se sont chiffrées à 1,9 G$ au premier trimestre de 2019, en baisse de 50 % par rapport à 3,7 G$ au premier trimestre de 2018. Cette diminution est principalement attribuable à la baisse des souscriptions de titres de fonds communs de placement enregistrée en Inde en raison de la volatilité des marchés, ainsi qu'aux Philippines en raison de la hausse des souscriptions réalisées sur le marché monétaire au premier trimestre de 2018. Notre secteur des régimes de retraite à Hong Kong a enregistré des souscriptions comparables à celles du premier trimestre de 2018.

Nous continuons d'investir dans nos capacités de distribution. Par exemple, l'effectif de nos agences a augmenté de 35 % aux Philippines depuis le premier trimestre de 2018, nous avons créé un réseau de courtiers au Vietnam et nous continuons d'accroître la visibilité de la bancassurance en Inde grâce à notre entente de distribution conclue avec HDFC Bank Limited. En outre, la FSL Asie a été récompensée par des prix à Hong Kong[1)] et en Indonésie[2)] pour son application my Sun Life à l'intention des Clients, ainsi que par le prix du « fournisseur d'assurance takaful le plus novateur »[3)] en Malaisie. De plus, notre fonds de prévoyance obligatoire Rainbow[4)] de Hong Kong a remporté 12 prix dans le cadre des MPF Awards[5)] de 2019, y compris le tout premier prix du choix des employeurs, dans le cadre desquels nous avons été reconnus pour l'attention que nous portons aux services, aux caractéristiques et aux avantages destinés aux employeurs.

---

1) Prix remportés aux Mob-Ex Awards 2019 de Hong Kong : prix Argent (meilleure application pour les services d'assurance) et prix Bronze (meilleure application pour les services financiers).

2) Indonesia Life Insurance Innovation Award de 2019 pour les trois applications les plus conviviales et satisfaisantes.

3) International Finance Awards de 2018.

4) Les MPF désignent les « Mandatory provident funds », soit les fonds de prévoyance obligatoires vendus à Hong Kong.

5) Les MPF Awards de 2019 ont été organisés conjointement par MPF Ratings et Asia Asset Management. L'évaluation de MPF Ratings portait sur la structure et le rendement des placements, les honoraires et les frais ainsi que l'ensemble des services, y compris la gouvernance et la transparence, les normes de service à la clientèle, les services offerts aux employeurs et aux participants, la formation des participants et les communications destinées à ces derniers, l'efficacité de la gestion des comptes et l'utilisation des technologies.

Financière Sun Life inc.

Rapport de gestion

Pour la période close le 31 mars 2019
Daté du 8 mai 2019

Table des matières

A. Mode de présentation de nos résultats . . . 6
B. Sommaire financier . . . 7
C. Rentabilité . . . 8
D. Croissance . . . 10
E. Solidité financière . . . 12
F. Rendement des différentes organisations . . . 13
1. FSL Canada . . . 14
2. FSL États-Unis . . . 15
3. Gestion d'actifs FSL . . . 16
4. FSL Asie . . . 17
5. Organisation internationale . . . 18
G. Placements . . . 19
H. Gestion du risque . . . 22
I. Information financière supplémentaire . . . 29
J. Questions d'ordre juridique et réglementaire . . . 32
K. Changements de méthodes comptables . . . 33
L. Contrôle interne à l'égard de l'information financière . . . 33
M. Mesures financières non conformes aux normes IFRS . . . 33
N. Énoncés prospectifs . . . 36

À propos de la Financière Sun Life

La Financière Sun Life inc. (la « FSL inc. ») est une organisation de services financiers de premier plan à l'échelle internationale qui offre aux particuliers et aux entreprises des solutions dans les domaines de l'assurance et de la gestion d'actifs et de patrimoine. Elle exerce ses activités dans divers marchés du monde, soit au Canada, aux États-Unis, au Royaume-Uni, en Irlande, à Hong Kong, aux Philippines, au Japon, en Indonésie, en Inde, en Chine, en Australie, à Singapour, au Vietnam, en Malaisie et aux Bermudes. Au 31 mars 2019, l'actif total géré de la Financière Sun Life s'élevait à 1 011 G$. Pour plus de renseignements, veuillez visiter le site www.sunlife.com.

Les actions de la Financière Sun Life inc. sont inscrites à la Bourse de Toronto (« TSX »), à la Bourse de New York (« NYSE ») et à la Bourse des Philippines (« PSE ») sous le symbole « SLF ».

A. Mode de présentation de nos résultats

Les termes « la Compagnie », « la Financière Sun Life », « nous », « notre » et « nos » font référence à la Financière Sun Life inc. (la « FSL inc. ») et à ses filiales, ainsi que, s'il y a lieu, à ses coentreprises et entreprises associées, collectivement. Nous gérons nos activités et présentons nos résultats financiers en fonction de cinq secteurs d'activité : la Financière Sun Life Canada (la « FSL Canada »), la Financière Sun Life États-Unis (la « FSL États-Unis »), Gestion d'actifs Financière Sun Life (« Gestion d'actifs FSL »), la Financière Sun Life Asie (la « FSL Asie ») et l'Organisation internationale. Pour de plus amples renseignements sur ces secteurs, se reporter à nos états financiers consolidés annuels et intermédiaires et aux notes annexes (les « états financiers consolidés annuels » et les « états financiers consolidés intermédiaires », respectivement, ainsi que les « états financiers consolidés », collectivement) ainsi qu'à nos rapports de gestion intermédiaires et annuels. Nous préparons nos états financiers consolidés intermédiaires non audités selon les Normes internationales d'information financière (les « normes IFRS »), notamment la Norme comptable internationale (« IAS ») 34, *Information financière intermédiaire*. Le bénéfice net déclaré (la perte nette déclarée) s'entend du bénéfice net (de la perte nette) attribuable aux actionnaires ordinaires déterminé conformément aux normes IFRS.

L'information contenue dans le présent document est présentée en dollars canadiens, sauf indication contraire.

1. Utilisation de mesures financières non conformes aux normes IFRS

Nous présentons certaines informations financières en ayant recours à des mesures financières non conformes aux normes IFRS, étant donné que nous estimons que ces mesures fournissent des informations pouvant aider les investisseurs à comprendre notre rendement et à comparer nos résultats trimestriels et annuels d'une période à l'autre. Ces mesures financières non conformes aux normes IFRS ne font pas l'objet d'une définition normalisée et peuvent ne pas être comparables à des mesures semblables utilisées par d'autres sociétés. Pour certaines mesures financières non conformes aux normes IFRS, il n'y a aucun montant calculé selon les normes IFRS qui soit directement comparable. Ces mesures financières non conformes aux normes IFRS ne doivent pas être considérées comme une solution de rechange aux mesures de performance financière établies conformément aux normes IFRS. La rubrique M, « Mesures financières non conformes aux normes IFRS », présente des renseignements supplémentaires concernant ces mesures financières non conformes aux normes IFRS, ainsi que des rapprochements avec les mesures conformes aux normes IFRS les plus proches. Nos rapports de gestion annuels et intermédiaires ainsi que les dossiers de renseignements financiers supplémentaires disponibles à l'adresse www.sunlife.com, sous la rubrique « Investisseurs – Résultats et rapports financiers », présentent également ces mesures financières non conformes aux normes IFRS ainsi que des rapprochements.

2. Énoncés prospectifs

Certains énoncés du présent document constituent des énoncés prospectifs au sens de certaines lois sur les valeurs mobilières, y compris les règles d'exonération de la Private Securities Litigation Reform Act of 1995 des États-Unis et des lois canadiennes sur les valeurs mobilières applicables. On trouvera à la rubrique N, « Énoncés prospectifs », du présent document des renseignements supplémentaires concernant les énoncés prospectifs et les facteurs de risque importants qui pourraient faire en sorte que nos hypothèses, estimations, attentes et prévisions soient inexactes et que les résultats ou événements réels diffèrent de façon significative de ceux exprimés ou sous- entendus dans de tels énoncés prospectifs.

3. Renseignements supplémentaires

Pour de plus amples renseignements sur la FSL inc., se reporter aux états financiers consolidés annuels et intermédiaires, aux rapports de gestion annuels et intermédiaires et à la notice annuelle de la FSL inc. pour l'exercice clos le 31 décembre 2018. Ces documents sont déposés auprès des autorités de réglementation des valeurs mobilières au Canada et peuvent être consultés à l'adresse www.sedar.com. Sont en outre déposés auprès de la Securities and Exchange Commission (la « SEC ») des États-Unis les états financiers consolidés annuels de la FSL inc., son rapport de gestion annuel et sa notice annuelle dans le rapport annuel de la FSL inc. sur formulaire 40-F, ainsi que ses rapports de gestion intermédiaires et ses états financiers consolidés intermédiaires sur formulaire 6-K. Les documents déposés auprès de la SEC peuvent être consultés à l'adresse www.sec.gov.

B. Sommaire financier

(en millions de dollars, sauf indication contraire)	Résultats trimestriels		
	T1 19	T4 18	T1 18
Rentabilité			
Bénéfice net (perte nette)			
Bénéfice net déclaré (perte nette déclarée)	**623**	580	669
Bénéfice net sous-jacent (perte nette sous-jacente)[1]	**717**	718	770
Bénéfice dilué par action (en dollars)			
Bénéfice par action déclaré (dilué)	**1,04**	0,96	1,09
Bénéfice par action sous-jacent (dilué)[1]	**1,20**	1,19	1,26
Bénéfice de base par action déclaré (en dollars)	**1,04**	0,96	1,10
Rendement des capitaux propres (en %)			
Rendement des capitaux propres déclaré[1]	**11,5 %**	10,9 %	13,1 %
Rendement des capitaux propres sous-jacent[1]	**13,3 %**	13,6 %	15,1 %
Croissance			
Souscriptions			
Souscriptions d'assurance[1]	**780**	1 314	665
Souscriptions de produits de gestion de patrimoine[1]	**35 993**	36 241	39 825
Valeur des affaires nouvelles[1]	**382**	310	334
Primes et versements			
Produits tirés des primes nets	**4 370**	5 313	4 645
Versements liés aux fonds distincts	**3 064**	2 763	3 395
Souscriptions de titres de fonds communs de placement[1]	**23 664**	22 135	24 056
Souscriptions de parts de fonds gérés[1]	**9 976**	9 629	12 345
Équivalents de primes et de versements SAS[1, 2]	**1 707**	1 673	1 675
Total des primes et versements[1]	**42 781**	41 513	46 116
Actif géré			
Actif du fonds général	**172 348**	168 765	163 499
Actif des fonds distincts	**110 011**	103 062	106 221
Actif des fonds communs de placement, actif des fonds gérés et autres éléments de l'actif géré[1]	**729 026**	679 316	709 206
Total de l'actif géré[1]	**1 011 385**	951 143	978 926
Solidité financière			
Ratios du TSAV[3]			
Financière Sun Life inc.	**145 %**	144 %	149 %
Sun Life du Canada[4]	**132 %**	131 %	139 %
Ratio de levier financier[1]	**21,1 %**	21,2 %	22,2 %
Dividendes			
Ratio de distribution[1]	**42 %**	42 %	36 %
Dividendes par action ordinaire (en dollars)	**0,500**	0,500	0,455
Capital			
Titres de créance subordonnés et instruments de capital novateurs[5]	**3 739**	3 738	3 736
Capitaux propres attribuables aux titulaires de contrat avec participation et participations ne donnant pas le contrôle	**930**	864	475
Total des capitaux propres attribuables aux actionnaires	**23 782**	23 706	22 804
Total du capital	**28 451**	28 308	27 015
Nombre moyen d'actions ordinaires en circulation (en millions)	**597**	602	610
Nombre d'actions ordinaires en circulation, à la fin (en millions)	**594,6**	598,5	607,6

1) Ces éléments constituent des mesures financières non conformes aux normes IFRS. Se reporter à la rubrique M, « Mesures financières non conformes aux normes IFRS », du présent document.
2) Services administratifs seulement (« SAS »).
3) Ratio du Test de suffisance du capital des sociétés d'assurance-vie (« TSAV »).
4) La Sun Life du Canada, compagnie d'assurance-vie (la « Sun Life du Canada ») est la principale filiale d'assurance-vie active de la FSL inc.
5) Les instruments de capital novateurs désignent les titres échangeables de la Fiducie de capital Sun Life, et ils sont considérés comme du capital réglementaire. Ils sont cependant présentés à titre de débentures de premier rang dans les états financiers consolidés de la FSL inc. en vertu des normes IFRS. Pour plus de renseignements, se reporter à la rubrique I, « Gestion du capital et des liquidités – 1 – Capital », de notre rapport de gestion annuel de 2018.

C. Rentabilité

Le tableau suivant présente le rapprochement de notre bénéfice net déclaré et de notre bénéfice net sous-jacent, ainsi que l'incidence d'autres éléments importants sur notre bénéfice net déclaré et notre bénéfice net sous-jacent. Tous les facteurs dont il est question dans le présent document et qui ont une incidence sur notre bénéfice net sous-jacent s'appliquent également au bénéfice net déclaré.

	Résultats trimestriels		
(en millions de dollars, après impôt)	**T1 19**	T4 18	T1 18
Bénéfice net déclaré	**623**	580	669
Incidence des marchés[1)]	**(69)**	(153)	(68)
Modifications des hypothèses et mesures de la direction[1)]	**(11)**	13	(3)
Autres ajustements[1)]	**(14)**	2	(30)
Bénéfice net sous-jacent[2)]	**717**	718	770
Rendement des capitaux propres déclaré[2)]	**11,5 %**	10,9 %	13,1 %
Rendement des capitaux propres sous-jacent[2)]	**13,3 %**	13,6 %	15,1 %
Incidence d'autres éléments importants sur le bénéfice net déclaré et le bénéfice net sous-jacent			
Éléments relatifs aux résultats[3)]			
Incidence des activités de placement liées aux passifs relatifs aux contrats d'assurance (les « activités de placement »)	**61**	28	48
Crédit	**(29)**	23	21
Mortalité	**15**	(11)	(16)
Morbidité	**25**	(12)	12
Déchéances et autres comportements des titulaires de contrat	**(8)**	(4)	(29)
Charges	**11**	(26)	(4)
Autres résultats	**(18)**	44	62

1) Ces éléments représentent un ajustement effectué afin d'arriver à une mesure non conforme aux normes IFRS. Se reporter à la rubrique M, « Mesures financières non conformes aux normes IFRS », du présent document pour une présentation des composantes de cet ajustement.

2) Ces éléments constituent des mesures financières non conformes aux normes IFRS. Se reporter à la rubrique M, « Mesures financières non conformes aux normes IFRS ».

3) Les éléments relatifs aux résultats reflètent l'écart entre les résultats réels enregistrés au cours de la période de présentation de l'information financière et les hypothèses les plus probables prises en compte dans la détermination de nos passifs relatifs aux contrats d'assurance.

Comparaison trimestrielle – entre le T1 2019 et le T1 2018

Notre bénéfice net déclaré s'est établi à 623 M$ pour le premier trimestre de 2019, en baisse de 46 M$ par rapport au premier trimestre de 2018, tandis que notre bénéfice net sous-jacent a diminué de 53 M$, pour se chiffrer à 717 M$. Cette variation est principalement attribuable aux intérêts de 110 M$ sur les capitaux de lancement du compte des contrats avec participation pour le premier trimestre de 2018 et aux résultats défavorables enregistrés au chapitre du crédit, partiellement contrebalancés par les résultats favorables enregistrés au chapitre de la mortalité et des déchéances et autres comportements des titulaires de contrat, par les profits tirés des activités de placement, par les résultats enregistrés au chapitre de la morbidité et par les autres résultats. Le bénéfice net sous-jacent a également augmenté de 22 M$ en raison de l'incidence du change. La croissance des affaires a subi l'incidence défavorable du recul de l'actif net moyen au sein de nos activités générant des produits tirés des honoraires par rapport au premier trimestre de 2018, en grande partie contrebalancée par la croissance des affaires au sein de nos compagnies d'assurance.

1. Incidence des marchés

L'incidence des marchés au premier trimestre de 2019 par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent reflète l'incidence nette défavorable des taux d'intérêt, en grande partie contrebalancée par l'incidence nette favorable des marchés des actions.

2. Modifications des hypothèses et mesures de la direction

Les modifications des hypothèses et mesures de la direction sont venues diminuer le bénéfice net déclaré de 11 M$ au cours du premier trimestre de 2019, comparativement à une diminution de 3 M$ au premier trimestre de 2018.

3. Autres ajustements

Les autres ajustements sont venus réduire le bénéfice net déclaré de 14 M$ au premier trimestre de 2019, comparativement à une diminution de 30 M$ au premier trimestre de 2018. Cette réduction de l'incidence est principalement attribuable aux ajustements de la juste valeur de droits à des paiements fondés sur des actions attribués par la MFS.

4. Éléments relatifs aux résultats

Les variations favorables enregistrées au chapitre de la morbidité, de la mortalité et des déchéances et autres comportements des titulaires de contrat sont principalement attribuables à la FSL États-Unis. Les résultats favorables enregistrés au chapitre des charges découlent principalement de la rigueur en matière de gestion des dépenses déployée à l'échelle de l'organisation. Les profits favorables tirés des activités de placement proviennent principalement de la FSL Canada. Les résultats défavorables enregistrés au chapitre du crédit sont attribuables aux révisions à la baisse de 57 M$ d'exposition indirecte à une société du secteur des services publics, et ils ont été reflétés à la FSL Canada, à la FSL États-Unis et à la FSL Asie.

Les autres résultats enregistrés au premier trimestre de 2018 comprennent l'incidence des produits tirés des placements dans les capitaux de lancement de 110 M$ (75 M$ à la FSL Canada et 35 M$ à la FSL États-Unis) (les « intérêts sur les capitaux de lancement du compte des contrats avec participation »), partiellement contrebalancée par la composition d'éléments moins importants. Pour plus de renseignements, se reporter à la note 10.C de nos états financiers consolidés intermédiaires du premier trimestre de 2019.

5. Impôt sur le résultat

Notre taux d'imposition prévu par la loi est habituellement réduit par divers avantages fiscaux, comme des taux d'imposition moins élevés sur le bénéfice imposable dans des territoires étrangers, différentes sources de produits tirés des placements exonérés d'impôt et d'autres avantages fiscaux durables qui devraient réduire notre taux d'imposition effectif.

Au premier trimestre de 2019, nos taux d'imposition effectifs sur le bénéfice net déclaré et sur le bénéfice net sous-jacent[1)] se sont établis à 11,0 % et à 17,8 %, respectivement, comparativement à 16,4 %, et à 15,8 %, respectivement, pour le premier trimestre de 2018. Notre taux d'imposition effectif sur le bénéfice net sous-jacent se situe dans la fourchette prévue de 15 % à 20 %.

6. Incidence des taux de change

Au cours du premier trimestre de 2019, notre bénéfice net déclaré et notre bénéfice net sous-jacent ont augmenté de 21 M$ et de 22 M$, respectivement, en raison de l'incidence de la variation du dollar canadien au premier trimestre de 2019 par rapport aux taux de change moyens du premier trimestre de 2018.

---

1) Notre taux d'imposition effectif sur le bénéfice net sous-jacent est calculé en fonction du bénéfice net sous-jacent et de la charge d'impôt liée à celui-ci, excluant les sommes attribuables aux titulaires de contrat avec participation.

D. Croissance

1. Souscriptions et valeur des affaires nouvelles

(en millions de dollars)	Résultats trimestriels		
	T1 19	T4 18	T1 18
Souscriptions d'assurance[1)]			
FSL Canada	**362**	219	296
FSL États-Unis	**160**	844	136
FSL Asie	**258**	251	233
Total des souscriptions d'assurance[1)]	**780**	1 314	665
Souscriptions de produits de gestion de patrimoine[1)]			
FSL Canada	**2 825**	4 883	3 825
FSL Asie	**1 881**	1 935	3 736
Total des souscriptions de produits de gestion de patrimoine excluant Gestion d'actifs FSL[1)]	**4 706**	6 818	7 561
Souscriptions de Gestion d'actifs FSL[1)]	**31 287**	29 423	32 264
Total des souscriptions de produits de gestion de patrimoine[1)]	**35 993**	36 241	39 825
Valeur des affaires nouvelles[1)]	**382**	310	334

1) Ces éléments constituent des mesures financières non conformes aux normes IFRS. Se reporter à la rubrique M, « Mesures financières non conformes aux normes IFRS », du présent document.

Au premier trimestre de 2019, les souscriptions d'assurance se sont chiffrées à 780 M$ pour l'ensemble de la Compagnie, en hausse de 17 % (16 % sur la base d'un taux de change constant) par rapport à la période correspondante de 2018.

- Les souscriptions d'assurance de la FSL Canada ont augmenté, principalement en raison des souscriptions de contrats importants réalisées par la Division des garanties collectives (les « GC ») et de la hausse des souscriptions d'assurance individuelle.
- Les souscriptions d'assurance de la FSL États-Unis ont principalement augmenté en raison de la hausse des souscriptions d'assurance-maladie en excédent de pertes.
- Les souscriptions d'assurance de la FSL Asie ont augmenté de 10 % à taux de change constant, reflétant la croissance d'au moins 10 % des souscriptions dans six des sept marchés de l'assurance et de la gestion de patrimoine et la baisse des souscriptions enregistrées par la Division International.

Au premier trimestre de 2019, les souscriptions de produits de gestion de patrimoine se sont chiffrées à 36,0 G$ pour l'ensemble de la Compagnie, en baisse de 10 % (13 % sur la base d'un taux de change constant) par rapport au premier trimestre de 2018.

- Les souscriptions de produits de gestion de patrimoine enregistrées par la FSL Canada ont diminué, reflétant les diminutions enregistrées par les Régimes collectifs de retraite (les « RCR ») et la gestion de patrimoine de l'Individuelle.
- Les souscriptions de produits de gestion de patrimoine de la FSL Asie ont diminué, principalement en raison de la baisse des souscriptions enregistrées en Inde et aux Philippines.
- Les souscriptions brutes de Gestion d'actifs FSL ont diminué, en grande partie en raison de la baisse des souscriptions de parts de fonds gérés, partiellement contrebalancée par l'incidence du change et par la hausse des souscriptions de titres de fonds communs de placement à la MFS Investment Management (la « MFS »).

La valeur totale des affaires nouvelles de la Compagnie se chiffrait à 382 M$ au premier trimestre de 2019, en hausse de 14 % par rapport au premier trimestre de 2018, en raison de la hausse globale des souscriptions d'assurance-vie et d'assurance collective ainsi que de l'amélioration des prix à la FSL États-Unis.

2. Primes et versements

(en millions de dollars)	Résultats trimestriels		
	T1 19	T4 18	T1 18
Produits tirés des primes nets	**4 370**	5 313	4 645
Versements liés aux fonds distincts	**3 064**	2 763	3 395
Souscriptions de titres de fonds communs de placement[1)]	**23 664**	22 135	24 056
Souscriptions de parts de fonds gérés[1)]	**9 976**	9 629	12 345
Équivalents de primes et de versements SAS[1)]	**1 707**	1 673	1 675
Total des primes et versements[1)]	**42 781**	41 513	46 116
Total des primes et versements ajustés[1), 2)]	**41 319**	40 354	46 282

1) Ces éléments constituent des mesures financières non conformes aux normes IFRS. Se reporter à la rubrique M, « Mesures financières non conformes aux normes IFRS », du présent document.

2) Les primes et versements ajustés constituent une mesure financière non conforme aux normes IFRS qui exclut des primes et versements l'incidence de l'ajustement au titre du change et de l'ajustement au titre de la réassurance aux GC de la FSL Canada, comme il est décrit à la rubrique M, « Mesures financières non conformes aux normes IFRS », du présent document.

Les produits tirés des primes nets se sont établis à 4,4 G$, en baisse de 0,3 G$ par rapport au premier trimestre de 2018, principalement en raison de la baisse des produits tirés des primes enregistrée aux RCR pour la FSL Canada et à la Division International pour la FSL Asie, partiellement contrebalancée par les résultats enregistrés à la FSL États-Unis et par l'incidence du change.

Les versements liés aux fonds distincts se sont chiffrés à 3,1 G$ au premier trimestre de 2019, en baisse par rapport au premier trimestre de 2018, en raison de la diminution des versements à la FSL Canada.

Les souscriptions de titres de fonds communs de placement se sont chiffrées à 23,7 G$ au premier trimestre de 2019, en baisse par rapport au premier trimestre de 2018, en raison de la baisse des souscriptions enregistrées en Inde et aux Philippines pour la FSL Asie, partiellement contrebalancée par l'incidence du change et par la hausse des souscriptions enregistrées par la MFS.

Les souscriptions de parts de fonds gérés se sont chiffrées à 10,0 G$ au premier trimestre de 2019, en baisse de 2,4 G$ par rapport au premier trimestre de 2018, principalement en raison de la diminution des souscriptions enregistrées à la MFS et à Gestion Placements Sun Life (« GPSL »), partiellement contrebalancée par l'incidence du change.

Les équivalents de primes et de versements SAS pour le premier trimestre de 2019 sont demeurés en grande partie comparables à ceux de la période correspondante de 2018.

L'incidence, sur le total des primes et versements pour le premier trimestre de 2019, de la variation du dollar canadien par rapport aux taux de change moyens du premier trimestre de 2018 est venue augmenter le total des primes et versements d'environ 1,6 G$.

3. Actif géré

L'actif géré est constitué du fonds général, des fonds distincts et des autres éléments de l'actif géré. Les autres éléments de l'actif géré comprennent les fonds communs de placement et les fonds gérés, qui sont composés d'actifs institutionnels et d'autres actifs de tiers dont la gestion est assurée par la Compagnie.

(en millions de dollars)	Résultats trimestriels				
	T1 19	T4 18	T3 18	T2 18	T1 18
Actif géré[1)]					
Actif du fonds général	**172 348**	168 765	162 439	164 709	163 499
Actif des fonds distincts	**110 011**	103 062	108 298	108 692	106 221
Actif des fonds communs de placement, actif des fonds gérés et autres éléments de l'actif géré[1)]	**729 026**	679 316	712 782	712 719	709 206
Total de l'actif géré[1)]	**1 011 385**	951 143	983 519	986 120	978 926

1) Ces éléments constituent des mesures financières non conformes aux normes IFRS. Se reporter à la rubrique M, « Mesures financières non conformes aux normes IFRS », du présent document.

L'actif géré totalisait 1 011,4 G$ au 31 mars 2019, comparativement à 951,1 G$ au 31 décembre 2018. L'augmentation de 60,3 G$ de l'actif géré enregistrée entre le 31 décembre 2018 et le 31 mars 2019 s'explique principalement par les facteurs suivants :

i) une augmentation de 80,6 G$ attribuable aux fluctuations favorables du marché;
ii) une augmentation de 2,2 G$ découlant des autres activités; ces éléments ont été partiellement contrebalancés par
iii) une baisse de 15,4 G$ découlant de l'appréciation du dollar canadien par rapport aux taux de change en vigueur à la clôture du quatrième trimestre de 2018;
iv) des sorties nettes de 7,1 G$ des fonds communs de placement, des fonds gérés et des fonds distincts.

Pour le premier trimestre de 2019, les sorties nettes des fonds communs de placement, des fonds gérés et des fonds distincts se sont chiffrées à 7,1 G$, principalement en raison des sorties nettes de 7,8 G$ enregistrées par la MFS et de 0,5 G$ enregistrées par la FSL Canada, partiellement contrebalancées par les rentrées nettes de 1,3 G$ enregistrées par GPSL.

E. Solidité financière

	Résultats trimestriels				
	T1 19	T4 18	T3 18	T2 18	T1 18
Ratio du TSAV					
Financière Sun Life inc.	**145 %**	144 %	145 %	149 %	149 %
Sun Life du Canada	**132 %**	131 %	130 %	134 %	139 %
Ratio de levier financier[1)]	**21,1 %**	21,2 %	21,9 %	21,8 %	22,2 %
Dividendes					
Ratio de distribution[1)]	**42 %**	42 %	40 %	40 %	36 %
Dividendes par action ordinaire (en dollars)	**0,500**	0,500	0,475	0,475	0,455
Capital					
Titres de créance subordonnés et instruments de capital novateurs[2)]	**3 739**	3 738	3 738	3 737	3 736
Capitaux propres attribuables aux titulaires de contrat avec participation et participations ne donnant pas le contrôle	**930**	864	802	517	475
Capitaux propres attribuables aux actionnaires privilégiés	**2 257**	2 257	2 257	2 257	2 257
Capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires	**21 525**	21 449	20 577	20 959	20 547
Total du capital	**28 451**	28 308	27 374	27 470	27 015

1) Ces éléments constituent des mesures financières non conformes aux normes IFRS. Se reporter à la rubrique M, « Mesures financières non conformes aux normes IFRS », du présent document.

2) Les instruments de capital novateurs désignent les titres échangeables de la Fiducie de capital Sun Life, et ils sont considérés comme du capital réglementaire. Ils sont cependant présentés à titre de débentures de premier rang dans nos états financiers consolidés en vertu des normes IFRS. Pour plus de renseignements, se reporter à la rubrique I, « Gestion du capital et des liquidités – 1 – Capital », de notre rapport de gestion annuel de 2018.

Le Bureau du surintendant des institutions financières (le « BSIF ») a mis en œuvre au Canada un cadre de capital réglementaire révisé appelé le « Test de suffisance du capital des sociétés d'assurance-vie » (« TSAV »), qui prenait effet le 1er janvier 2018. Le TSAV mesure la suffisance du capital des assureurs en ayant recours à une approche fondée sur le risque, et il comprend des éléments qui contribuent à la santé financière de l'assureur en période de crise, de même que des éléments qui contribuent à la protection des souscripteurs et des créanciers en cas de liquidation. En 2019, le BSIF a effectué plusieurs révisions à sa ligne directrice TSAV. Les deux révisions importantes pour la FSL inc. et la Sun Life du Canada concernent la modification comptable touchant IFRS 16, *Contrats de location* (« IFRS 16 ») et une nouvelle série d'exigences à l'égard du risque lié à la morbidité et du risque lié à la mortalité pour les compagnies d'assurance collective.

La FSL inc. est une société d'assurance inactive et elle est assujettie à la ligne directrice TSAV. Le ratio du TSAV était de 145 % au 31 mars 2019, comparativement à 144 % au 31 décembre 2018. Cette variation est principalement attribuable à l'apport favorable du bénéfice net déclaré et aux fluctuations du marché, partiellement contrebalancés par les dividendes et les rachats d'actions ordinaires et par l'incidence défavorable des révisions de la ligne directrice TSAV effectuées par le BSIF. Pour les deux périodes, le ratio du TSAV de la FSL inc. était largement supérieur au ratio minimal de 90 % prévu par le BSIF.

La Sun Life du Canada, la principale filiale d'assurance-vie en exploitation de la FSL inc. au Canada, est également assujettie à la ligne directrice TSAV. Au 31 mars 2019, le ratio du TSAV de la Sun Life du Canada était de 132 %, comparativement à 131 % au 31 décembre 2018. Cette variation est principalement attribuable à l'apport favorable du bénéfice net déclaré et aux fluctuations du marché, partiellement contrebalancés par les dividendes versés aux actionnaires et par l'incidence défavorable des révisions de la ligne directrice TSAV effectuées par le BSIF. Pour les deux périodes, le ratio du TSAV de la Sun Life du Canada était largement supérieur au ratio de surveillance de 100 % et au ratio réglementaire minimal de 90 % prévus par le BSIF.

Notre capital total se compose des titres de créance subordonnés et des autres instruments de capital, des capitaux propres attribuables aux titulaires de contrat avec participation et du total des capitaux propres attribuables aux actionnaires, lequel comprend les capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires et les capitaux propres attribuables aux actionnaires privilégiés. Au 31 mars 2019, notre capital total s'établissait à 28,5 G$, comparativement à 28,3 G$ au 31 décembre 2018. L'augmentation du capital total s'explique principalement par un bénéfice net total de 714 M$ et par des profits latents de 251 M$ sur les actifs disponibles à la vente, partiellement contrebalancés par le paiement de dividendes de 299 M$ sur les actions ordinaires, par une perte de change de 280 M$ incluse dans les autres éléments de bénéfice global (de perte globale) et par le rachat d'actions ordinaires de 200 M$ dans le cadre de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités de la FSL inc. décrite ci-après.

La FSL inc. et ses sociétés de portefeuille en propriété exclusive disposaient de trésorerie et d'autres actifs liquides qui se chiffraient à 2 564 M$ au 31 mars 2019 (2 523 M$ au 31 décembre 2018). L'augmentation de la trésorerie et des autres actifs liquides au premier trimestre de 2019 est principalement attribuable aux dividendes versés par les sociétés actives, y compris la Sun Life du Canada, partiellement contrebalancés par le paiement de dividendes de 299 M$ sur les actions ordinaires, ainsi qu'au rachat d'actions ordinaires représentant un capital de 200 M$. Les autres actifs liquides dont il est question ci-dessus comprennent les équivalents de trésorerie, les placements à court terme et les titres négociés sur le marché.

Le 14 mars 2019, la FSL inc. a annoncé son intention de rembourser la totalité du montant en capital de 250 M$ en débentures non garanties subordonnées de série 2014-1 à taux variable différé de 2,77 % (les « débentures de série 2014-1 ») le 13 mai 2019 en vertu des modalités de remboursement prévues par ces débentures. Le remboursement sera financé à partir de la trésorerie existante et d'actifs liquides.

Au cours du trimestre, Standard & Poor's et Fitch ont augmenté les notations de solidité financière de la Sun Life du Canada afin de les faire passer de AA- à AA.

Offre publique de rachat dans le cours normal des activités

Le 14 août 2018, la FSL inc. a renouvelé son offre publique de rachat dans le cours normal des activités. Cette offre publique de rachat dans le cours normal des activités demeurera en vigueur jusqu'à la date la plus rapprochée entre le 13 août 2019 et la date à laquelle la FSL inc. aura racheté un total de 14,0 millions d'actions ordinaires en vertu de celle-ci. Au cours du premier trimestre de 2019, la FSL inc. a racheté environ 4,0 millions d'actions ordinaires pour un coût total de 200 M$. Toutes les actions ordinaires rachetées dans le cadre de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités de la FSL inc. ont été par la suite annulées. Au 31 mars 2019, le nombre total d'actions annulées en vertu de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités de la FSL inc., ainsi que le coût total connexe, s'établissaient à 12,6 millions et à 625 M$, respectivement.

Sous réserve de l'approbation du BSIF et de la Bourse de Toronto, la FSL inc. prévoit modifier son offre publique de rachat dans le cours normal des activités afin d'augmenter le nombre d'actions ordinaires qu'elle peut racheter à des fins d'annulation, pour les faire passer de 14 millions à 18 millions d'actions ordinaires.

F. Rendement des différentes organisations

	Résultats trimestriels		
(en millions de dollars)	**T1 19**	T4 18	T1 18
Bénéfice net déclaré (perte nette déclarée)			
FSL Canada	**237**	96	249
FSL États-Unis	**124**	118	96
Gestion d'actifs FSL	**219**	244	210
FSL Asie	**80**	125	133
Organisation internationale	**(37)**	(3)	(19)
Bénéfice net déclaré total (perte nette déclarée totale)	**623**	580	669
Bénéfice net sous-jacent (perte nette sous-jacente)[1]			
FSL Canada	**237**	245	295
FSL États-Unis	**150**	121	129
Gestion d'actifs FSL	**227**	227	231
FSL Asie	**122**	140	128
Organisation internationale	**(19)**	(15)	(13)
Bénéfice net sous-jacent total (perte nette sous-jacente totale)[1]	**717**	718	770

[1] Ces éléments constituent des mesures financières non conformes aux normes IFRS. Se reporter à la rubrique M, « Mesures financières non conformes aux normes IFRS », du présent document.

L'information décrivant les différentes organisations et leurs divisions respectives est incluse dans notre rapport de gestion annuel de 2018. Tous les facteurs dont il est question dans le présent document et qui ont une incidence sur notre bénéfice net sous-jacent s'appliquent également au bénéfice net déclaré.

1. FSL Canada

	Résultats trimestriels		
(en millions de dollars)	**T1 19**	T4 18	T1 18
Assurance individuelle et gestion de patrimoine	**106**	(27)	107
Garanties collectives	**74**	59	69
Régimes collectifs de retraite	**57**	64	73
Bénéfice net déclaré (perte nette déclarée)	**237**	96	249
Incidence des marchés[1)]	**(1)**	(134)	(44)
Modifications des hypothèses et mesures de la direction[1)]	**–**	(14)	(7)
Autres ajustements[2)]	**1**	(1)	5
Bénéfice net sous-jacent (perte nette sous-jacente)[3)]	**237**	245	295
Rendement des capitaux propres déclaré (en %)[3)]	**13,5 %**	5,5 %	15,1 %
Rendement des capitaux propres sous-jacent (en %)[3)]	**13,5 %**	14,1 %	17,9 %
Souscriptions d'assurance[3)]	**362**	219	296
Souscriptions de produits de gestion de patrimoine[3)]	**2 825**	4 883	3 825

1) Ces éléments représentent un ajustement effectué afin d'arriver à une mesure non conforme aux normes IFRS. Se reporter à la rubrique M, « Mesures financières non conformes aux normes IFRS », du présent document pour une présentation des composantes de cet ajustement.
2) Principalement constitués de certaines couvertures de la FSL Canada ne remplissant pas les conditions requises pour la comptabilité de couverture. Pour plus de renseignements, se reporter à la rubrique M, « Mesures financières non conformes aux IFRS », du présent document.
3) Ces éléments constituent des mesures financières non conformes aux normes IFRS. Se reporter à la rubrique M, « Mesures financières non conformes aux normes IFRS », du présent document.

Rentabilité

Comparaison trimestrielle – entre le T1 2019 et le T1 2018

Le bénéfice net déclaré de la FSL Canada s'est chiffré à 237 M$ au premier trimestre de 2019, comparativement à 249 M$ pour le premier trimestre de 2018. Le bénéfice net sous-jacent s'est chiffré à 237 M$ au premier trimestre de 2019, comparativement à 295 M$ au premier trimestre de 2018.

Le bénéfice net déclaré du premier trimestre de 2019 par rapport au premier trimestre de 2018 reflète l'incidence plus favorable des marchés, principalement l'incidence favorable nette des marchés des actions, partiellement contrebalancée par l'incidence nette plus défavorable des taux d'intérêt. Le bénéfice net sous-jacent a diminué par rapport à la période correspondant de 2018 en raison des intérêts de 75 M$ sur les capitaux de lancement du compte des contrats avec participation au premier trimestre de 2018 et des résultats défavorables enregistrés au chapitre du crédit, partiellement contrebalancés par la solide croissance des affaires sur l'ensemble des divisions et par les profits tirés des activités de placement.

Croissance

Comparaison trimestrielle – entre le T1 2019 et le T1 2018

Les souscriptions d'assurance individuelle de la FSL Canada ont augmenté de 6 % pour s'établir à 93 M$ au premier trimestre de 2019. Les souscriptions de 269 M$ enregistrées par les GC ont augmenté de 29 % en raison des ventes de contrats importants.

Les souscriptions de produits de gestion de patrimoine enregistrées par la FSL Canada se sont chiffrées à 2,8 G$ au premier trimestre de 2019, en baisse par rapport à 3,8 G$ pour le premier trimestre de 2018, principalement en raison de la diminution de 38 % des souscriptions enregistrées par les RCR, qui se sont chiffrées à 1,2 G$, en raison de la vente d'un contrat important lié à un régime à prestations déterminées au premier trimestre de 2018 et de la baisse des souscriptions de régimes à cotisations déterminées en 2019. Les souscriptions de produits individuels de gestion de patrimoine se sont chiffrées à 1,6 G$, en baisse de 13 %, reflétant une plus faible saison des REER sur l'ensemble du secteur.

2. FSL États-Unis

(en millions de dollars américains)	Résultats trimestriels		
	T1 19	T4 18	T1 18
Garanties collectives	**86**	59	33
Gestion des affaires en vigueur	**7**	30	43
Bénéfice net déclaré (perte nette déclarée)	**93**	89	76
Incidence des marchés[1]	**(11)**	4	(20)
Modifications des hypothèses et mesures de la direction[1]	**(2)**	–	2
Acquisitions, intégrations et restructurations[1]	**(6)**	(6)	(8)
Bénéfice net sous-jacent (perte nette sous-jacente)[2]	**112**	91	102
Rendement des capitaux propres déclaré (en %)[2]	**13,6 %**	13,1 %	11,2 %
Rendement des capitaux propres sous-jacent (en %)[2]	**16,3 %**	13,5 %	15,1 %
Marge après impôt des Garanties collectives (en %)[2]	**7,9 %**	6,7 %	5,6 %
Souscriptions d'assurance[2]	**120**	639	108
(en millions de dollars canadiens)			
Bénéfice net déclaré (perte nette déclarée)	**124**	118	96
Bénéfice net sous-jacent (perte nette sous-jacente)[2]	**150**	121	129

1) Ces éléments représentent un ajustement effectué afin d'arriver à une mesure non conforme aux normes IFRS. Se reporter à la rubrique M, « Mesures financières non conformes aux normes IFRS », du présent document pour une présentation des composantes de cet ajustement.

2) Ces éléments constituent des mesures financières non conformes aux normes IFRS. Se reporter à la rubrique M, « Mesures financières non conformes aux normes IFRS », du présent document.

Rentabilité

Comparaison trimestrielle – entre le T1 2019 et le T1 2018

Le bénéfice net déclaré de la FSL États-Unis s'est chiffré à 93 M$ US (124 M$) au premier trimestre de 2019, comparativement à 76 M$ US (96 M$) au premier trimestre de 2018. Le bénéfice net sous-jacent s'est chiffré à 112 M$ US (150 M$), comparativement à 102 M$ US (129 M$) au premier trimestre de 2018. L'incidence du change a augmenté le bénéfice net déclaré et le bénéfice net sous-jacent de 6 M$ et de 7 M$, respectivement.

Le bénéfice net déclaré du premier trimestre de 2019, par rapport au bénéfice net déclaré du premier trimestre de 2018, reflète l'incidence plus favorable des marchés, principalement attribuable à l'incidence des variations de la juste valeur des immeubles de placement. Le bénéfice net sous-jacent s'est amélioré par rapport au premier trimestre de 2018, principalement en raison des résultats favorables enregistrés au chapitre de la morbidité et de la mortalité et des résultats plus favorables enregistrés au chapitre des déchéances et autres comportements des titulaires de contrat. Ces variations ont été partiellement contrebalancées par des intérêts de 28 M$ US (35 M$) sur les capitaux de lancement du compte des contrats avec participation au premier trimestre de 2018, par les résultats défavorables enregistrés au chapitre du crédit et par la baisse des profits tirés des activités de placement. La marge après impôt des Garanties collectives s'est établie à 7,9 % au premier trimestre de 2019, reflétant des résultats favorables enregistrés au chapitre de l'assurance-maladie en excédent de pertes, comparativement à 5,6 % au premier trimestre de 2018.

Croissance

Comparaison trimestrielle – entre le T1 2019 et le T1 2018

Les souscriptions des Garanties collectives de la FSL États-Unis se sont chiffrées à 120 M$ US au premier trimestre de 2019, soit une augmentation de 11 % par rapport à celles de 108 M$ US enregistrées au premier trimestre de 2018, en raison de l'augmentation des souscriptions d'assurance-maladie en excédent de pertes reflétant notre essor soutenu et notre position de chef de file au sein du marché.

3. Gestion d'actifs FSL

Gestion d'actifs FSL (en millions de dollars canadiens)	Résultats trimestriels		
	T1 19	T4 18	T1 18
Bénéfice net déclaré	**219**	244	210
Ajustements de la juste valeur de droits à des paiements fondés sur des actions attribués par la MFS[1]	**(8)**	28	(21)
Acquisitions, intégrations et restructurations[1]	**–**	(11)	–
Bénéfice net sous-jacent[2]	**227**	227	231
Actif géré (en milliards de dollars canadiens)[2]	**698,4**	649,7	681,7
Souscriptions brutes (en milliards de dollars canadiens)[2]	**31,3**	29,4	32,3
Souscriptions nettes (en milliards de dollars canadiens)[2]	**(6,5)**	(8,5)	(5,1)
MFS (en millions de dollars canadiens)			
Bénéfice net déclaré	**215**	249	201
Ajustements de la juste valeur de droits à des paiements fondés sur des actions attribués par la MFS[1]	**(8)**	28	(21)
Bénéfice net sous-jacent[2]	**223**	221	222
Actif géré (en milliards de dollars canadiens)[2]	**631,1**	584,2	621,6
Souscriptions brutes (en milliards de dollars canadiens)[2]	**29,0**	27,9	29,6
Souscriptions nettes (en milliards de dollars canadiens)[2]	**(7,8)**	(8,7)	(5,4)
MFS (en millions de dollars américains)			
Bénéfice net déclaré	**162**	189	159
Ajustements de la juste valeur de droits à des paiements fondés sur des actions attribués par la MFS[1]	**(6)**	22	(17)
Bénéfice net sous-jacent[2]	**168**	167	176
Ratio de la marge d'exploitation nette avant impôt[2]	**38 %**	38 %	38 %
Actif net moyen (en milliards de dollars américains)[2]	**456,7**	451,6	495,0
Actif géré (en milliards de dollars américains)[2, 3]	**472,9**	428,4	482,2
Souscriptions brutes (en milliards de dollars américains)[2]	**21,8**	21,1	23,4
Souscriptions nettes (en milliards de dollars américains)[2]	**(5,9)**	(6,6)	(4,3)
Augmentation (perte) de valeur de l'actif (en milliards de dollars américains)	**50,4**	(50,0)	(5,1)
Indice S&P 500 (moyenne quotidienne)	**2 720**	2 689	2 733
Indice MSCI EAFE (moyenne quotidienne)	**1 833**	1 809	2 072
GPSL (en millions de dollars canadiens)			
Bénéfice net déclaré	**4**	(5)	9
Acquisitions, intégrations et restructurations[1]	**–**	(11)	–
Bénéfice net sous-jacent[2]	**4**	6	9
Actif géré (en milliards de dollars canadiens)[2]	**67,3**	65,5	60,1
Souscriptions brutes (en milliards de dollars canadiens)[2]	**2,3**	1,5	2,7
Souscriptions nettes (en milliards de dollars canadiens)[2]	**1,3**	0,2	0,3

1) Ces éléments représentent un ajustement effectué afin d'arriver à une mesure non conforme aux normes IFRS. Se reporter à la rubrique M, « Mesures financières non conformes aux normes IFRS », du présent document pour une présentation des composantes de cet ajustement.

2) Ces éléments constituent des mesures financières non conformes aux normes IFRS. Se reporter à la rubrique M, « Mesures financières non conformes aux normes IFRS », du présent document.

3) La MFS présente des renseignements mensuels sur son actif géré à la rubrique « Corporate Fact Sheet » de son site Web, qu'on peut consulter à l'adresse www.mfs.com/CorpFact. La rubrique « Corporate Fact Sheet » présente également l'actif et le passif de la MFS en fonction des PCGR des États-Unis au 31 mars 2019.

Rentabilité

Comparaison trimestrielle – entre le T1 2019 et le T1 2018

Le bénéfice net déclaré de Gestion d'actifs FSL s'est chiffré à 219 M$ au premier trimestre de 2019, comparativement à 210 M$ pour le premier trimestre de 2018. Gestion d'actifs FSL a enregistré un bénéfice net sous-jacent de 227 M$ au premier trimestre de 2019, comparativement à 231 M$ au premier trimestre de 2018. L'incidence du change a augmenté le bénéfice net déclaré et le bénéfice net sous-jacent de 11 M$.

La hausse du bénéfice net déclaré de Gestion d'actifs FSL par rapport au trimestre correspondant de 2018 reflète la diminution des ajustements de la juste valeur de droits à des paiements fondés sur des actions attribués par la MFS. Le bénéfice net sous-jacent est demeuré stable par rapport au premier trimestre de 2018. L'incidence défavorable de la diminution de l'actif net moyen de la MFS a été en grande partie contrebalancée par les profits tirés des placements favorables, incluant le rendement sur les capitaux de lancement, et par l'incidence du change.

Exprimé en dollars américains, le bénéfice net déclaré de la MFS s'est chiffré à 162 M$ US au premier trimestre de 2019, comparativement à 159 M$ US pour le premier trimestre de 2018, reflétant la diminution des ajustements de la juste valeur de droits à des paiements fondés sur des actions attribués. Le bénéfice net sous-jacent de la MFS s'est établi à 168 M$ US au premier trimestre de 2019, comparativement à 176 M$ US au premier trimestre de 2018. Le bénéfice net sous-jacent par rapport au premier trimestre de 2018 reflète la diminution de l'actif net moyen, partiellement contrebalancée par l'incidence favorable des produits tirés des placements, incluant le rendement sur les capitaux de lancement. Le ratio de la marge d'exploitation nette avant impôt de la MFS s'est établi à 38 %, soit un niveau comparable à celui du premier trimestre de 2018.

Croissance

L'actif géré de Gestion d'actifs FSL s'établissait à 698,4 G$ au 31 mars 2019, comparativement à 649,7 G$ au 31 décembre 2018. Cette hausse de l'actif géré est principalement attribuable à l'augmentation de la valeur de l'actif, partiellement contrebalancée par l'incidence du change et les sorties nettes. L'actif géré de la MFS s'est chiffré à 472,9 G$ US (631,1 G$) au 31 mars 2019, comparativement à 428,4 G$ US (584,2 G$) au 31 décembre 2018. Cette augmentation de 44,5 G$ US est principalement attribuable à l'augmentation de 50,4 G$ US de la valeur de l'actif et aux souscriptions brutes de 21,8 G$ US, partiellement contrebalancées par les rachats de 27,7 G$ US. La MFS a annoncé des souscriptions records provenant des particuliers aux États-Unis pour le premier trimestre de 2019, qui se sont traduites par des rentrées nettes positives de 0,7 G$ US pour les fonds communs de placement.

Au premier trimestre de 2019, 94 %, 85 % et 82 % de l'actif s'inscrivant dans les fonds de la MFS offerts aux particuliers se classaient dans la moitié supérieure de leurs catégories Lipper pour ce qui est du rendement sur dix, cinq et trois ans, respectivement.

L'actif géré de GPSL s'établissait à 67,3 G$ au 31 mars 2019, comparativement à 65,5 G$ au 31 décembre 2018. Les rentrées nettes de 1,3 G$ pour le premier trimestre de 2019 ont surpassé les rentrées nettes du premier trimestre de 2018 de 1,0 G$.

4. FSL Asie

	Résultats trimestriels		
(en millions de dollars)	**T1 19**	T4 18	T1 18
Assurance et gestion de patrimoine	**101**	101	105
Division International	**(21)**	24	28
Bénéfice net déclaré (perte nette déclarée)	**80**	125	133
Incidence des marchés[1)]	**(42)**	(22)	4
Modifications des hypothèses et mesures de la direction[1)]	**–**	9	1
Acquisitions, intégrations et restructurations[1)]	**–**	(2)	–
Bénéfice net sous-jacent (perte nette sous-jacente)[2)]	**122**	140	128
Rendement des capitaux propres déclaré (en %)[2)]	**6,0 %**	9,9 %	11,2 %
Rendement des capitaux propres sous-jacent (en %)[2)]	**9,1 %**	10,9 %	10,7 %
Souscriptions d'assurance[2)]	**258**	251	233
Souscriptions de produits de gestion de patrimoine[2)]	**1 881**	1 935	3 736

1) Ces éléments représentent un ajustement effectué afin d'arriver à une mesure non conforme aux normes IFRS. Se reporter à la rubrique M, « Mesures financières non conformes aux normes IFRS », du présent document pour une présentation des composantes de cet ajustement.

2) Ces éléments constituent des mesures financières non conformes aux normes IFRS. Se reporter à la rubrique M, « Mesures financières non conformes aux normes IFRS », du présent document.

Rentabilité

Comparaison trimestrielle – entre le T1 2019 et le T1 2018

Le bénéfice net déclaré de la FSL Asie s'est chiffré à 80 M$ au premier trimestre de 2019, comparativement à 133 M$ au premier trimestre de 2018. Le bénéfice net sous-jacent s'est chiffré à 122 M$, comparativement à 128 M$ au premier trimestre de 2018. L'incidence du change a augmenté le bénéfice net déclaré et le bénéfice net sous-jacent de 3 M$ et de 4 M$, respectivement.

Le bénéfice net déclaré du premier trimestre de 2019 par rapport au premier trimestre de 2018 reflète l'incidence défavorable des marchés, principalement l'incidence des taux d'intérêt. Le bénéfice net sous-jacent reflète les résultats défavorables enregistrés au chapitre du crédit et de la mortalité, partiellement contrebalancés par les profits tirés des activités de placement et par les résultats favorables enregistrés au chapitre des coentreprises.

Croissance

Comparaison trimestrielle – entre le T1 2019 et le T1 2018

Les souscriptions d'assurance de la FSL Asie se sont chiffrées à 258 M$ pour le premier trimestre de 2019, comparativement à 233 M$ pour le premier trimestre de 2018. Le total des souscriptions d'assurance individuelle a augmenté de 13 % en raison de la croissance d'au moins 10 % enregistrée dans six des sept marchés de l'assurance et de la gestion de patrimoine. La FSL International a enregistré une baisse des souscriptions en raison de l'environnement concurrentiel et des fluctuations du marché. À taux de change constant, les souscriptions d'assurance ont augmenté de 10 %.

Les souscriptions de produits de gestion de patrimoine de la FSL Asie se sont chiffrées à 1,9 G$ au premier trimestre de 2019, par rapport à 3,7 G$ au premier trimestre de 2018. Cette diminution reflète principalement la baisse des souscriptions de titres de fonds communs de placement enregistrée en Inde en raison de la volatilité des marchés, ainsi qu'aux Philippines en raison de la hausse des souscriptions réalisées sur le marché monétaire au premier trimestre de 2018. Notre secteur des régimes de retraite à Hong Kong a enregistré des souscriptions comparables à celles du premier trimestre de 2018.

5. Organisation internationale

	Résultats trimestriels		
(en millions de dollars)	**T1 19**	T4 18	T1 18
FSL Royaume-Uni	**29**	31	48
Services de soutien généraux	**(66)**	(34)	(67)
Bénéfice net déclaré (perte nette déclarée)	**(37)**	(3)	(19)
Incidence des marchés[1)]	**(9)**	(2)	(3)
Modifications des hypothèses et mesures de la direction[1)]	**(9)**	18	–
Acquisitions, intégrations et restructurations[1)]	**–**	(4)	(3)
Bénéfice net sous-jacent (perte nette sous-jacente)[2)]	**(19)**	(15)	(13)

1) Se reporter à la rubrique M, « Mesures financières non conformes aux normes IFRS », du présent document pour une présentation des composantes.
2) Ces éléments constituent des mesures financières non conformes aux normes IFRS. Se reporter à la rubrique M, « Mesures financières non conformes aux normes IFRS », du présent document.

Rentabilité

Comparaison trimestrielle – entre le T1 2019 et le T1 2018

La perte nette déclarée de l'Organisation internationale s'est chiffrée à 37 M$ au premier trimestre de 2019, comparativement à une perte nette déclarée de 19 M$ au premier trimestre de 2018. La perte nette sous-jacente s'est établie à 19 M$, comparativement à une perte nette sous-jacente de 13 M$ pour le premier trimestre de 2018. La variation de la perte nette déclarée est en grande partie attribuable aux modifications des hypothèses et mesures de la direction et à la baisse des profits tirés des activités de placement de la FSL Royaume-Uni.

Le bénéfice net déclaré de la FSL Royaume-Uni pour le premier trimestre de 2019 a diminué par rapport au premier trimestre de 2018, et il a subi l'incidence des modifications des hypothèses et mesures de la direction et de la diminution des profits tirés des activités de placement.

Les Services de soutien généraux ont affiché une perte déclarée de 66 M$ au premier trimestre de 2019, soit un niveau stable par rapport à la perte nette déclarée de 67 M$ pour le premier trimestre de 2018.

G. Placements

Le total de nos placements liés au fonds général se chiffrait à 154,3 G$ au 31 mars 2019, comparativement à 151,7 G$ au 31 décembre 2018. L'augmentation des placements liés au fonds général s'explique principalement par les variations de la croissance de la juste valeur nette, partiellement contrebalancées par l'incidence du change découlant de l'appréciation du dollar canadien et par les activités d'exploitation. Nos placements liés au fonds général sont bien diversifiés en ce qui touche les types de placements et les secteurs, ainsi que sur le plan géographique, et notre portefeuille est en majeure partie investi dans des actifs de grande qualité à revenu fixe.

Le tableau suivant présente la composition de nos placements liés au fonds général[1].

	31 mars 2019		31 décembre 2018	
(en millions de dollars)	**Valeur comptable**	**Pourcentage de la valeur comptable totale**	Valeur comptable	Pourcentage de la valeur comptable totale
Trésorerie, équivalents de trésorerie et titres à court terme	**8 370**	**5 %**	9 506	6 %
Titres de créance	**76 715**	**50 %**	74 443	49 %
Titres de capitaux propres	**4 918**	**3 %**	4 634	3 %
Prêts hypothécaires et autres prêts	**47 565**	**31 %**	46 822	31 %
Actifs dérivés	**1 430**	**1 %**	1 112	1 %
Autres placements	**5 057**	**3 %**	4 830	3 %
Avances sur contrat	**3 215**	**2 %**	3 222	2 %
Immeubles de placement	**6 999**	**5 %**	7 157	5 %
Total des placements	**154 269**	**100 %**	151 726	100 %

1) Les valeurs et les ratios présentés sont fondés sur la valeur comptable des catégories d'actifs respectives. Généralement, les valeurs comptables des placements à la juste valeur par le biais du résultat net et des placements disponibles à la vente sont égales à leur juste valeur; cependant, nos prêts hypothécaires et autres prêts sont habituellement comptabilisés au coût amorti. En ce qui a trait aux placements soutenant les contrats d'assurance, dans l'éventualité d'un défaut de paiement, si les montants recouvrés sont insuffisants pour couvrir les flux de trésorerie liés aux passifs relatifs aux contrats d'assurance connexes que les actifs doivent soutenir, l'exposition au risque de crédit pourrait être supérieure à la valeur comptable des actifs.

1. Titres de créance

Notre portefeuille de titres de créance fait l'objet d'une gestion active reposant sur notre programme courant d'achats et de ventes, qui vise à optimiser le rendement ainsi que la qualité et la liquidité des placements, tout en faisant en sorte que le portefeuille demeure bien diversifié et harmonisé avec les passifs relatifs aux contrats d'assurance au chapitre de la durée. Notre exposition aux titres de créance d'un seul pays ne dépassait pas 1 % du total des placements présenté dans nos états financiers consolidés intermédiaires au 31 mars 2019, excepté en ce qui a trait à certains pays où nous exerçons des activités, notamment le Canada, les États-Unis, le Royaume-Uni et les Philippines.

Le tableau suivant présente la valeur comptable des titres de créance à la juste valeur par le biais du résultat net et disponibles à la vente, classés selon leur emplacement géographique.

	31 mars 2019				31 décembre 2018			
(en millions de dollars)	**Titres de créance – à la juste valeur par le biais du résultat net**	**Titres de créance – disponibles à la vente**	**Total**	**Pourcentage du total**	Titres de créance – à la juste valeur par le biais du résultat net	Titres de créance – disponibles à la vente	Total	Pourcentage du total
Titres de créance								
Canada	**26 557**	**4 513**	**31 070**	**40 %**	25 091	4 217	29 308	38 %
États-Unis	**21 294**	**6 161**	**27 455**	**36 %**	21 329	5 917	27 246	37 %
Europe	**8 960**	**1 375**	**10 335**	**13 %**	8 840	1 278	10 118	14 %
Asie	**3 744**	**518**	**4 262**	**6 %**	3 673	445	4 118	6 %
Autres	**2 394**	**1 199**	**3 593**	**5 %**	2 469	1 184	3 653	5 %
Total des titres de créance	**62 949**	**13 766**	**76 715**	**100 %**	61 402	13 041	74 443	100 %

La proportion de nos titres de créance dotés de la notation A ou d'une notation supérieure s'établissait à 73 % du total des titres de créance au 31 mars 2019, comparativement à 72 % au 31 décembre 2018. La proportion des titres de créance dotés de la notation BBB ou d'une notation supérieure était de 99 % du total des titres de créance au 31 mars 2019, soit un niveau stable par rapport au 31 décembre 2018.

Nos pertes latentes brutes sur les titres de créance à la juste valeur par le biais du résultat net et sur les titres de créance disponibles à la vente se chiffraient à 0,4 G$ et à 0,1 G$, respectivement, au 31 mars 2019, comparativement à 1,4 G$ et à 0,2 G$, respectivement, au 31 décembre 2018. La diminution des pertes latentes brutes est en grande partie attribuable à l'incidence des baisses des taux d'intérêt et du resserrement des écarts de taux.

2. Prêts hypothécaires et autres prêts

Les informations fournies à l'égard des prêts hypothécaires et autres prêts dont il est question dans la présente rubrique sont présentés à la valeur comptable dans nos états financiers consolidés intermédiaires. Notre portefeuille de prêts hypothécaires était constitué presque entièrement de prêts de premier rang, et notre portefeuille de prêts était constitué de prêts liés à des placements privés.

Le tableau suivant présente la valeur comptable des prêts hypothécaires et des autres prêts, classés selon leur emplacement géographique[1)].

Prêts hypothécaires et autres prêts par emplacement géographique

	31 mars 2019			31 décembre 2018		
(en millions de dollars)	**Prêts hypothécaires**	**Autres prêts**	**Total**	Prêts hypothécaires	Autres prêts	Total
Canada	**9 016**	**13 189**	**22 205**	8 557	13 238	21 795
États-Unis	**7 583**	**11 669**	**19 252**	7 876	11 458	19 334
Europe	**–**	**4 000**	**4 000**	–	3 628	3 628
Asie	**–**	**317**	**317**	–	332	332
Autres	**–**	**1 791**	**1 791**	–	1 733	1 733
Total	**16 599**	**30 966**	**47 565**	16 433	30 389	46 822
Pourcentage du total des placements	**11 %**	**20 %**	**31 %**	11 %	20 %	31 %

1) L'emplacement géographique correspond à l'emplacement de l'immeuble pour les prêts hypothécaires, et au pays de la société mère du créancier pour les autres prêts.

Au 31 mars 2019, notre portefeuille de prêts hypothécaires s'établissait à 16,6 G$, comparativement à 16,4 G$ au 31 décembre 2018. Notre portefeuille de prêts hypothécaires se compose entièrement de prêts hypothécaires commerciaux, consentis sur des immeubles de détail, des immeubles de bureaux, des immeubles d'habitation collective, des biens immobiliers industriels et des terrains. Au 31 mars 2019, une tranche de 34 % de notre portefeuille de prêts hypothécaires commerciaux se composait de prêts hypothécaires résidentiels sur des immeubles d'habitation collective. Le portefeuille ne compte aucun prêt hypothécaire résidentiel sur des maisons individuelles. Au 31 mars 2019, la quotité de financement moyenne pondérée de notre portefeuille de prêts hypothécaires commerciaux non assurés était d'environ 55 %, soit le même pourcentage qu'au 31 décembre 2018. Bien que nous limitions généralement la quotité de financement à 75 % à l'émission, nous pouvons, au Canada, investir dans des prêts hypothécaires à quotité de financement plus élevée, à condition que ces prêts soient assurés par la Société canadienne d'hypothèques et de logement (la « SCHL »). Le ratio de couverture de la dette moyen pondéré estimatif pour notre portefeuille de prêts hypothécaires commerciaux non assurés est de 1,76 fois. Des 3,8 G$ de prêts hypothécaires sur des immeubles d'habitation collective que comporte notre portefeuille canadien de prêts hypothécaires commerciaux, 93 % sont assurés par la SCHL.

Au 31 mars 2019, nous détenions des prêts autres que les prêts hypothécaires totalisant 31,0 G$, comparativement à 30,4 G$ au 31 décembre 2018. Les prêts liés à des placements privés assurent la diversification selon le type de prêts, le secteur de marché et la qualité du crédit de l'emprunteur. Le portefeuille de prêts liés à des placements privés se compose de prêts garantis et non garantis de premier rang accordés à de moyennes et grandes entreprises, d'obligations titrisées au titre de contrats de location et de prêts garantis au moyen de divers actifs, ainsi que de prêts destinés au financement de projets dans des secteurs comme l'énergie et les infrastructures.

Prêts hypothécaires et autres prêts échus ou dépréciés

Le tableau suivant présente la valeur comptable brute et la provision pour pertes relatives aux prêts hypothécaires et autres prêts échus ou dépréciés.

	31 mars 2019					
	Valeur comptable brute			**Provision pour pertes**		
(en millions de dollars)	**Prêts hypothécaires**	**Autres prêts**	**Total**	**Prêts hypothécaires**	**Autres prêts**	**Total**
Non échus	**16 594**	**30 929**	**47 523**	**–**	**–**	**–**
Échus :						
Échus depuis moins de 90 jours	**–**	**–**	**–**	**–**	**–**	**–**
Échus depuis 90 jours ou plus	**–**	**–**	**–**	**–**	**–**	**–**
Dépréciés	**30**	**90**	**120**	**25**[1]	**53**	**78**
Total	**16 624**	**31 019**	**47 643**	**25**	**53**	**78**

	31 décembre 2018					
	Valeur comptable brute			Provision pour pertes		
(en millions de dollars)	Prêts hypothécaires	Autres prêts	Total	Prêts hypothécaires	Autres prêts	Total
Non échus	16 427	30 332	46 759	–	–	–
Échus :						
Échus depuis moins de 90 jours	–	14	14	–	–	–
Échus depuis 90 jours ou plus	–	–	–	–	–	–
Dépréciés	31	93	124	25[1]	50	75
Total	16 458	30 439	46 897	25	50	75

[1] Comprend des provisions sectorielles de 20 M$ au 31 mars 2019 et de 21 M$ au 31 décembre 2018.

Le montant de nos prêts hypothécaires et autres prêts dépréciés, déduction faite de la provision pour pertes, s'élevait à 42 M$ au 31 mars 2019, comparativement à 49 M$ au 31 décembre 2018.

3. Instruments financiers dérivés

Les valeurs relatives à nos instruments dérivés sont présentées dans le tableau suivant. Les montants notionnels servent au calcul des paiements aux termes des contrats dérivés et ne sont généralement pas échangés.

(en millions de dollars)	**31 mars 2019**	31 décembre 2018
Actif (passif) à la juste valeur nette	**(332)**	(1 183)
Montant notionnel total	**59 678**	59 198
Montant en équivalent-crédit[1]	**622**	542
Montant en équivalent-crédit pondéré en fonction des risques[1]	**15**	15

[1] Les montants présentés n'incluent pas les garanties reçues.

La juste valeur nette des dérivés constituait un passif de 332 M$ au 31 mars 2019, comparativement à un passif de 1 183 M$ au 31 décembre 2018. Cette augmentation de la juste valeur nette est principalement attribuable à l'incidence de l'appréciation du dollar canadien par rapport au dollar américain sur les contrats de change ainsi qu'à l'incidence des variations à la baisse des courbes de rendement.

4. Provision pour insuffisance de l'actif

Nous constituons des provisions au titre des incidents de crédit futurs éventuels dans la détermination de nos passifs relatifs aux contrats d'assurance. Le montant de la provision pour insuffisance de l'actif, inclus dans les passifs relatifs aux contrats d'assurance, est fondé sur une diminution possible du rendement futur des placements, qui peut varier en fonction de facteurs comme les catégories d'actifs, la qualité de crédit de l'actif (notation), la durée et le pays d'origine. Lorsqu'un actif est radié ou cédé, toute somme mise de côté dans les passifs relatifs aux contrats d'assurance pour couvrir une éventuelle insuffisance de cet actif est libérée.

Notre provision pour insuffisance de l'actif tient compte de la provision pour incidents de crédit futurs liés aux actifs à revenu fixe actuellement détenus par la Compagnie et soutenant les passifs relatifs aux contrats d'assurance. Notre provision pour insuffisance de l'actif s'élevait à 2 537 M$ au 31 mars 2019, comparativement à 2 389 M$ au 31 décembre 2018. L'augmentation de 148 M$ est principalement attribuable aux courbes de rendement et aux variations des notations de crédit.

H. Gestion du risque

Le texte et les tableaux en grisé de la présente rubrique H mettent en lumière l'information que nous présentons à l'égard du risque de marché, conformément à IFRS 7, *Instruments financiers : Informations à fournir*, et font partie intégrante de nos états financiers consolidés intermédiaires non audités pour le trimestre clos le 31 mars 2019. Le grisé n'indique en aucun cas que ces informations sont plus importantes que l'information présentée dans des tableaux ou dans le texte qui ne sont pas en grisé. Les informations présentées à l'égard de la gestion du risque doivent être lues dans leur intégralité.

La Compagnie a élaboré un cadre de gestion du risque afin de faciliter l'identification, l'évaluation, la gestion et la surveillance des risques, ainsi que la communication de l'information s'y rapportant. Le cadre de gestion du risque couvre tous les risques, et ceux-ci ont été regroupés en six catégories principales : les risques de crédit, les risques de marché, les risques d'assurance, les risques d'entreprise et les risques stratégiques, les risques opérationnels et les risques de liquidité.

Par l'intermédiaire de nos processus de gestion des risques d'entreprise, nous surveillons les divers facteurs de risque établis dans le cadre de gestion du risque et en faisons rapport à la haute direction et aux comités du conseil d'administration au moins une fois par trimestre. Nos processus de gestion des risques d'entreprise et les facteurs de risque sont décrits dans notre rapport de gestion annuel et notre notice annuelle.

Les références aux fonds distincts dans la présente rubrique incluent les garanties liées aux fonds distincts, les rentes à capital variable et les produits de placement, ainsi que le portefeuille fermé de réassurance de l'Organisation internationale.

1. Sensibilités au risque de marché

Notre bénéfice net[1)] subit l'incidence de l'évaluation de nos obligations envers les titulaires de contrat aux termes des contrats d'assurance et de rentes. Ces montants sont déterminés d'après des modèles d'évaluation internes et sont comptabilisés dans nos états financiers consolidés principalement comme passifs relatifs aux contrats d'assurance. L'évaluation de ces obligations exige de la direction qu'elle pose des hypothèses en ce qui concerne le niveau futur du rendement des marchés des actions, des taux d'intérêt, des écarts de taux et des écarts de swap ainsi que d'autres facteurs pour la durée de ces contrats. Les états financiers consolidés tiennent compte des différences entre nos résultats réels et nos hypothèses les plus probables. Se reporter à la rubrique « Mises en garde additionnelles et hypothèses clés relatives aux sensibilités » de la présente section pour obtenir des renseignements additionnels importants concernant ces estimations.

La valeur de marché de nos placements dans des titres à revenu fixe et des titres de capitaux propres varie en fonction des fluctuations des taux d'intérêt et des marchés des actions. La valeur de marché des titres à revenu fixe désignés comme étant disponibles à la vente et détenus principalement dans notre excédent augmente lorsque les taux d'intérêt diminuent et diminue lorsque les taux d'intérêt augmentent. La valeur de marché des titres de capitaux propres désignés comme étant disponibles à la vente et détenus principalement dans notre excédent augmente (diminue) en fonction de la hausse (baisse) des marchés des actions. Les variations de la valeur de marché des actifs disponibles à la vente sont inscrites dans les autres éléments du résultat global et ne sont comptabilisées dans le bénéfice net qu'à leur réalisation au moment de la vente, ou lorsque les actifs sont considérés comme s'étant dépréciés. Le montant du profit réalisé (de la perte réalisée) comptabilisé dans le bénéfice net pour une période donnée correspond au montant du profit latent (de la perte latente) ou au montant inscrit dans les autres éléments du résultat global au début de la période, augmenté de la variation de la valeur de marché au cours de la période considérée, et ce, jusqu'au moment de la vente pour les titres qui ont été vendus au cours de la période. La vente ou la dépréciation d'actifs disponibles à la vente détenus dans l'excédent peut par conséquent donner lieu à une modification de la sensibilité du bénéfice net.

Au premier trimestre de 2019, nous avons réalisé un profit net (avant impôt) de 23 M$ à la vente d'actifs disponibles à la vente (36 M$ avant impôt au premier trimestre de 2018). Le profit net latent ou le montant inscrit dans les autres éléments du résultat global à l'égard des titres à revenu fixe et des titres de capitaux propres disponibles à la vente se sont établis à 122 M$ et à 73 M$ après impôt, respectivement, au 31 mars 2019 [(98) M$ et 43 M$ après impôt, respectivement, au 31 décembre 2018].

1) Le bénéfice net s'entend du bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires dans la rubrique H, « Gestion du risque », du présent document.

Sensibilités aux marchés des actions

Le tableau suivant présente l'incidence immédiate estimative de certaines fluctuations instantanées des cours des marchés des actions sur le bénéfice net et les autres éléments du résultat global de la Compagnie ainsi que sur le ratio du TSAV de la Sun Life du Canada, au 31 mars 2019 et au 31 décembre 2018, ou la sensibilité de ces éléments à de telles fluctuations.

Au 31 mars 2019 (en millions de dollars, sauf indication contraire)				
Variation des marchés des actions[1]	**Diminution de 25 %**	**Diminution de 10 %**	**Augmentation de 10 %**	**Augmentation de 25 %**
Incidence possible sur le bénéfice net[2), 3)]	**(300)$**	**(100)$**	**100 $**	**250 $**
Incidence possible sur les autres éléments du résultat global[3)]	**(100)$**	**(50)$**	**50 $**	**100 $**
Incidence possible sur le ratio du TSAV[2), 4)]	**Diminution de 2,0 points**	**Diminution de 0,5 point**	**Augmentation de 0,5 point**	**Augmentation de 1,0 point**

Au 31 décembre 2018 (en millions de dollars, sauf indication contraire)				
Variation des marchés des actions[1]	Diminution de 25 %	Diminution de 10 %	Augmentation de 10 %	Augmentation de 25 %
Incidence possible sur le bénéfice net[2), 3)]	(300)$	(100)$	100 $	250 $
Incidence possible sur les autres éléments du résultat global[3)]	(100)$	(50)$	50 $	100 $
Incidence possible sur le ratio du TSAV[2), 4)]	Diminution de 2,0 points	Diminution de 1,0 point	Augmentation de 0,5 point	Augmentation de 1,0 point

1) Variation respective sur tous les marchés des actions au 31 mars 2019 et au 31 décembre 2018. En présumant que les placements réels en actions suivent de façon constante et précise l'ensemble des marchés des actions. Étant donné que, en pratique, les placements réellement effectués sur les marchés des actions diffèrent habituellement des indices boursiers généraux (en raison de l'incidence de la gestion active, du risque de corrélation et d'autres facteurs), les sensibilités réelles pourraient différer considérablement de celles présentées ci-dessus. Les sensibilités comprennent l'incidence du rééquilibrage des couvertures des actions pour les programmes de couverture dynamique à des intervalles de 2 % (pour les fluctuations de 10 % des marchés des actions) et à des intervalles de 5 % (pour les fluctuations de 25 % des marchés des actions).

2) Les sensibilités au risque de marché tiennent compte de l'effet d'atténuation estimatif de nos programmes de couverture en vigueur au 31 mars 2019 et au 31 décembre 2018. Elles tiennent également compte des affaires nouvelles réalisées et des modifications apportées aux produits avant ces dates.

3) Les sensibilités du bénéfice net et des autres éléments du résultat global ont été arrondies au multiple de 50 M$ le plus proche. Les sensibilités ne tiennent pas compte de l'incidence des marchés sur le bénéfice tiré des coentreprises et des entreprises associées, qui est comptabilisé selon la méthode de la mise en équivalence.

4) Les sensibilités du TSAV illustrent l'incidence pour la Sun Life du Canada au 31 mars 2019 et au 31 décembre 2018. Les ratios du TSAV sont arrondis au multiple de 0,5 % le plus proche.

Sensibilités aux taux d'intérêt

Le tableau suivant présente l'incidence immédiate estimative de certaines fluctuations instantanées des taux d'intérêt sur le bénéfice net et les autres éléments du résultat global de la Compagnie ainsi que sur le ratio du TSAV de la Sun Life du Canada, au 31 mars 2019 et au 31 décembre 2018, ou la sensibilité de ces éléments à de telles fluctuations.

Le ratio du TSAV de la Sun Life du Canada diminue lorsque les taux d'intérêt augmentent et augmente lorsque les taux d'intérêt diminuent, à l'inverse de la sensibilité de notre bénéfice net. Une augmentation des taux d'intérêt viendra réduire la valeur de notre actif ainsi que les marges de nos provisions techniques, entraînant une diminution du ratio du TSAV. La sensibilité du ratio du TSAV de la Sun Life du Canada aux variations des taux d'intérêt fluctue en fonction de l'évolution des déchéances à l'égard de certains produits comme il est présumé pour nos passifs relatifs aux contrats d'assurance, qui varient selon le niveau des taux d'intérêt à court et à long terme.

(en millions de dollars, sauf indication contraire)	**Au 31 mars 2019**		Au 31 décembre 2018	
Variation des taux d'intérêt[1]	**Diminution de 50 points de base**	**Augmentation de 50 points de base**	Diminution de 50 points de base	Augmentation de 50 points de base
Incidence possible sur le bénéfice net[2), 3), 4)]	**(100)$**	**100 $**	(100)$	50 $
Incidence possible sur les autres éléments du résultat global[3)]	**250 $**	**(250)$**	250 $	(250)$
Incidence possible sur le ratio du TSAV[2), 5)]	**Augmentation de 4,0 points**	**Diminution de 2,0 points**	Augmentation de 2,5 points	Diminution de 1,5 point

1) Les sensibilités aux taux d'intérêt supposent une variation uniforme des taux d'intérêt présumés sur l'ensemble de la courbe de rendement au 31 mars 2019 et au 31 décembre 2018 et aucune variation du taux de réinvestissement ultime publié par le Conseil des normes actuarielles (le « CNA »). Les variations des rendements réalisés découlant de facteurs comme les différences au chapitre de la durée à courir jusqu'à l'échéance et des emplacements géographiques pourraient donner lieu à des sensibilités réelles qui diffèrent de façon importante des sensibilités présentées ci-dessus. Les sensibilités comprennent l'incidence du rééquilibrage des couvertures de taux d'intérêt pour les programmes de couverture dynamique à des intervalles de 10 points de base (pour les variations de 50 points de base des taux d'intérêt).

2) Les sensibilités au risque de marché tiennent compte de l'effet d'atténuation estimatif de nos programmes de couverture en vigueur au 31 mars 2019 et au 31 décembre 2018. Elles tiennent également compte des affaires nouvelles réalisées et des modifications apportées aux produits avant ces dates.

3) Les sensibilités du bénéfice net et des autres éléments du résultat global ont été arrondies au multiple de 50 M$ le plus proche. Les sensibilités ne tiennent pas compte de l'incidence des marchés sur le bénéfice tiré des coentreprises et des entreprises associées, qui est comptabilisé selon la méthode de la mise en équivalence.

4) La majeure partie de la sensibilité aux taux d'intérêt, après couverture, est attribuée aux produits d'assurance individuelle. Nous avons également une sensibilité aux taux d'intérêt, après couverture, attribuable à nos produits de rentes à capital fixe et de fonds distincts.

5) Les sensibilités du TSAV illustrent l'incidence pour la Sun Life du Canada au 31 mars 2019 et au 31 décembre 2018. Les ratios du TSAV sont arrondis au multiple de 0,5 % le plus proche.

Les sensibilités aux taux d'intérêt n'incluent pas l'incidence des variations du taux de réinvestissement ultime publié par le CNA. En 2014, le CNA a apporté des modifications aux normes de pratique actuarielle canadiennes relativement aux hypothèses de réinvestissement économique utilisées pour l'évaluation des passifs relatifs aux contrats d'assurance. Les modifications ont trait aux taux d'intérêt futurs présumés, aux écarts de taux et à l'utilisation d'éléments d'actif à revenu variable afin de soutenir des obligations fixes. Lorsque le CNA a publié ces modifications, il avait l'intention de réviser ces hypothèses tous les cinq ans, ou à intervalles plus fréquents si les circonstances le justifiaient. La dernière révision du taux de réinvestissement ultime remonte à 2017 et a pris la forme d'une diminution de 10 points de base. Compte tenu de la faiblesse continue des taux d'intérêt, le CNA a publié un exposé-sondage relatif à certaines hypothèses, qui inclut une réduction de 15 points de base du taux de réinvestissement ultime. La norme finale devrait être publiée au cours du troisième trimestre, et elle entrera en vigueur durant l'exercice en cours. Selon les hypothèses actuelles, au 31 mars 2019, notre sensibilité estimative à une diminution de 15 points de base du taux de réinvestissement ultime se serait traduite par une diminution d'environ 100 M$ du bénéfice net déclaré après impôt. L'incidence réelle pourrait différer de l'estimation de la Compagnie. Les énoncés sur les variations prévues du taux de réinvestissement ultime constituent de l'information prospective.

2. Sensibilités aux écarts de taux et aux écarts de swap

Nous avons estimé l'incidence immédiate de certaines variations instantanées des écarts de taux et des écarts de swap sur notre bénéfice net, ou la sensibilité de cet élément à de telles variations. Les sensibilités aux écarts de taux représentent l'incidence des variations des écarts de taux sur les évaluations de nos actifs et de nos passifs (y compris les placements à revenu fixe non souverains, les obligations de gouvernements provinciaux, les obligations de sociétés et les autres placements à revenu fixe). Les sensibilités aux écarts de swap représentent l'incidence des variations des écarts de taux sur les positions en dérivés fondés sur des swaps et sur les évaluations des passifs.

(en millions de dollars, sauf indication contraire)	Sensibilités aux écarts de taux[1]		Sensibilités aux écarts de swap	
Sensibilité du bénéfice net[2]	Diminution de 50 points de base	Augmentation de 50 points de base	Diminution de 20 points de base	Augmentation de 20 points de base
31 mars 2019	**(100)$**	**75 $**	**25 $**	**(25)$**
31 décembre 2018	(75)$	75 $	25 $	(25)$

1) Dans la plupart des cas, il est supposé que les écarts de taux reviennent à ceux retenus dans les hypothèses à long terme liées aux passifs relatifs aux contrats d'assurance, généralement sur une période de cinq ans.
2) Les sensibilités ont été arrondies au multiple de 25 M$ le plus proche.

Les sensibilités aux écarts de taux et aux écarts de swap présument une variation uniforme des écarts indiqués sur l'ensemble de la structure par terme. Les variations des écarts réalisés découlant de différences au chapitre de la durée à courir jusqu'à l'échéance, des emplacements géographiques, des catégories d'actifs et des types de dérivés, des fluctuations des taux d'intérêt sous-jacents et des notations de crédit pourraient donner lieu à des sensibilités réelles qui diffèrent de façon importante des sensibilités présentées ci-dessus. Les estimations au chapitre de la sensibilité aux écarts de taux excluent l'incidence des écarts de taux associés aux actifs détenus dans les fonds distincts. Les sensibilités aux écarts sont présentées pour l'entité consolidée, et elles pourraient ne pas être proportionnelles dans tous les secteurs à présenter. Se reporter à la rubrique « Mises en garde additionnelles et hypothèses clés relatives aux sensibilités » de la présente section pour obtenir des renseignements additionnels importants concernant ces estimations.

3. Produits d'assurance et de rentes liés au fonds général

La majeure partie de notre sensibilité attendue aux fluctuations des taux d'intérêt et environ les deux tiers de notre sensibilité attendue aux fluctuations des marchés des actions ont trait à nos produits d'assurance et de rentes liés au fonds général. Nous avons adopté des stratégies de gestion du risque de marché afin d'atténuer une partie du risque de marché lié à nos produits d'assurance et de rentes liés au fonds général.

Les produits d'assurance individuelle comprennent l'assurance-vie universelle et d'autres produits d'assurance-vie et d'assurance-maladie à long terme. L'exposition des produits d'assurance individuelle au risque de marché découle en grande partie du risque de réinvestissement lié aux primes futures des contrats à primes périodiques, du risque de réinvestissement des actifs pour les contrats à primes périodiques et à prime unique ainsi que du coût garanti de l'assurance. Le risque de taux d'intérêt visant les produits d'assurance individuelle est habituellement géré en fonction de la durée et de fourchettes de tolérance énoncées dans la politique ou les lignes directrices applicables en matière de placement. Les cibles et les limites sont établies de façon à ce que le niveau d'exposition résiduelle tienne compte de notre appétence pour le risque. Les expositions au risque font l'objet d'un suivi régulier, et, au besoin, les actifs sont rééquilibrés au moyen d'une combinaison d'actifs et d'instruments dérivés afin que les limites établies soient respectées. Une partie des flux de trésorerie à long terme est adossée à des titres de capitaux propres et à des immeubles.

Dans le cas des produits d'assurance avec participation et d'autres produits d'assurance assortis de caractéristiques d'ajustabilité, la stratégie de placement a pour objectif de procurer un taux de rendement global en fonction d'un profil de risque constant à long terme.

Les produits de rentes à capital fixe offrent généralement au titulaire de contrat un taux de rendement garanti. Le risque de taux d'intérêt associé à ces produits est habituellement géré en fonction de la durée et de fourchettes de tolérance énoncées dans les lignes directrices applicables en matière de placement. Les cibles et les limites sont établies de façon à ce que le niveau d'exposition résiduelle tienne compte de notre appétence pour le risque. Les expositions font l'objet d'un suivi régulier et sont rééquilibrées, au besoin, au moyen d'une combinaison d'actifs à revenu fixe et d'instruments dérivés afin de demeurer conformes aux seuils de tolérance prescrits.

Certains produits d'assurance et de rentes sont assortis de garanties de taux d'intérêt minimaux. Des stratégies de gestion du risque de marché sont mises en œuvre afin de restreindre les pertes financières pouvant découler de baisses des taux de rendement des actifs associés aux garanties contractuelles. Ces stratégies prévoient généralement l'application de stratégies de couverture reposant sur des dérivés de taux d'intérêt, comme des garanties de taux plancher, des swaps et des swaptions.

Certains produits d'assurance et de rentes sont assortis de caractéristiques permettant aux titulaires de contrat de racheter leur contrat à sa valeur comptable. Des stratégies de gestion du risque de marché sont mises en œuvre afin de restreindre les pertes financières pouvant découler des fluctuations des taux d'intérêt et des changements de comportement des titulaires de contrat. Ces stratégies prévoient généralement l'application de stratégies de couverture telles que la reproduction dynamique d'options et l'achat de swaptions de taux d'intérêt.

Certains produits offrent des taux de conversion en rente minimaux garantis. Des stratégies de gestion du risque de marché sont mises en œuvre afin de restreindre les pertes financières éventuelles, et elles prévoient généralement le recours à des actifs à revenu fixe, à des swaps de taux d'intérêt et à des swaptions.

4. Garanties liées aux fonds distincts

Environ le tiers de notre sensibilité au risque lié aux marchés des actions et une petite partie de notre sensibilité au risque de taux d'intérêt au 31 mars 2019 avaient trait aux produits de fonds distincts. Ces produits fournissent des garanties liées au rendement des fonds sous-jacents qui peuvent s'appliquer en cas de décès, d'arrivée à échéance, de retrait ou de conversion en rente. Le coût que nous assumons pour offrir ces garanties est incertain et dépend d'un certain nombre de facteurs, notamment les conditions générales des marchés financiers, nos stratégies de couverture, le comportement des titulaires de contrat et les résultats au chapitre de la mortalité, et chacun de ces facteurs pourrait avoir une incidence négative sur le bénéfice net et le capital.

Le tableau suivant présente de l'information sur les garanties fournies relativement aux produits de fonds distincts.

Au 31 mars 2019

(en millions de dollars)	**Valeur des fonds**	**Montant du risque[1)]**	**Valeur des garanties[2)]**	**Passifs relatifs aux contrats d'assurance[3)]**
FSL Canada	**11 834**	**438**	**10 684**	**558**
FSL Asie	**2 765**	**291**	**2 920**	**110**
Activités de réassurance fermées[4)]	**2 274**	**243**	**1 170**	**243**
Total	**16 873**	**972**	**14 774**	**911**

Au 31 décembre 2018

(en millions de dollars)	Valeur des fonds	Montant du risque[1)]	Valeur des garanties[2)]	Passifs relatifs aux contrats d'assurance[3)]
FSL Canada	11 202	792	10 742	552
FSL Asie	2 798	444	3 165	147
Activités de réassurance fermées[4)]	2 215	277	1 219	255
Total	16 215	1 513	15 126	954

1) Le montant du risque correspond à l'excédent de la valeur des garanties sur la valeur des fonds pour tous les contrats pour lesquels la valeur des garanties excède la valeur des fonds. Le montant du risque n'est pas exigible actuellement puisque les garanties sont payables seulement en cas de décès, d'arrivée à échéance, de retrait ou de conversion en rente si la valeur des fonds demeure inférieure à la valeur des garanties.

2) Pour les garanties de retrait à vie, la valeur des garanties correspond à la valeur actualisée des retraits futurs maximaux, en présumant que les conditions des marchés demeurent inchangées par rapport aux conditions actuelles. La valeur de toutes les autres garanties est déterminée en présumant que la totalité des règlements sont effectués à la date d'évaluation.

3) Les passifs relatifs aux contrats d'assurance représentent les provisions de la direction pour les coûts futurs liés à ces garanties et comprennent une provision pour écart défavorable conformément aux normes de pratique actuarielle canadiennes.

4) Les activités de réassurance fermées comprennent les risques pris en charge au moyen de la réassurance de produits de rentes à capital variable émis par différentes compagnies d'assurance d'Amérique du Nord entre 1997 et 2001. Cette branche d'activité fait partie d'un portefeuille de contrats de réassurance fermé inclus dans l'Organisation internationale.

Les variations des éléments présentés dans le tableau ci-dessus entre le 31 décembre 2018 et le 31 mars 2019 s'expliquent principalement par les facteurs suivants :

i) la valeur totale des fonds a augmenté en raison de la hausse des marchés des actions, partiellement contrebalancée par des rachats nets liés aux produits ayant cessé d'être offerts;
ii) le montant total du risque a diminué en raison d'une hausse des marchés des actions et des rachats nets liés aux produits ayant cessé d'être offerts;
iii) la valeur totale des garanties a diminué en raison des rachats nets liés aux produits ayant cessé d'être offerts et de la dépréciation du dollar américain par rapport au dollar canadien;
iv) le total des passifs relatifs aux contrats d'assurance a diminué en raison de la hausse des marchés des actions et des rachats nets liés aux produits ayant cessé d'être offerts, partiellement contrebalancés par la baisse des taux d'intérêt.

5. Programme de couverture pour les contrats de fonds distincts

Nos programmes de couverture font appel à des instruments dérivés afin d'atténuer l'exposition de nos contrats de fonds distincts aux risques liés aux taux d'intérêt et aux marchés des actions. Au 31 mars 2019, plus de 90 % de nos contrats de fonds distincts, évalués selon les valeurs des fonds associés, étaient couverts par un programme de couverture. Une part importante des contrats est couverte par le programme de couverture, mais notre exposition au risque de marché sur ces contrats n'est pas entièrement couverte. Pour les contrats de fonds distincts faisant partie du programme de couverture, nous couvrons généralement la valeur des coûts nets futurs prévus des règlements et les marges afférentes.

Le tableau suivant illustre l'incidence de notre programme de couverture relativement à notre sensibilité à une diminution de 50 points de base des taux d'intérêt ainsi qu'à des diminutions de 10 % et de 25 % des marchés des actions pour les contrats de fonds distincts, au 31 mars 2019 et au 31 décembre 2018.

Incidence du programme de couverture pour les contrats de fonds distincts

31 mars 2019

(en millions de dollars)	**Variations des taux d'intérêt[1)]**	**Variations des marchés des actions[2)]**	
Sensibilité du bénéfice net[3), 4)]	Diminution de 50 points de base	Diminution de 10 %	Diminution de 25 %
Avant couverture	**(200)**	**(150)**	**(450)**
Incidence de la couverture	**200**	**100**	**350**
Après couverture	**–**	**(50)**	**(100)**

31 décembre 2018

(en millions de dollars)	Variations des taux d'intérêt[1)]	Variations des marchés des actions[2)]	
Sensibilité du bénéfice net[3), 4)]	Diminution de 50 points de base	Diminution de 10 %	Diminution de 25 %
Avant couverture	(150)	(150)	(450)
Incidence de la couverture	150	100	350
Après couverture	–	(50)	(100)

1) Représente une variation uniforme des taux d'intérêt présumés sur l'ensemble de la courbe de rendement au 31 mars 2019 et au 31 décembre 2018 et aucune variation du taux de réinvestissement ultime publié par le CNA. Les variations des rendements réalisés découlant de facteurs comme les différences au chapitre de la durée à courir jusqu'à l'échéance et des emplacements géographiques pourraient donner lieu à des sensibilités réelles qui diffèrent de façon importante des sensibilités présentées ci-dessus. Les sensibilités comprennent l'incidence du rééquilibrage des couvertures de taux d'intérêt pour les programmes de couverture dynamique à des intervalles de 10 points de base (pour les variations de 50 points de base des taux d'intérêt).

2) Variation sur tous les marchés des actions au 31 mars 2019 et au 31 décembre 2018. En présumant que les placements réels en actions suivent de façon constante et précise l'ensemble des marchés des actions. Étant donné que, en pratique, les placements réellement effectués sur les marchés des actions diffèrent habituellement des indices boursiers généraux (en raison de l'incidence de la gestion active, du risque de corrélation et d'autres facteurs), les sensibilités réelles pourraient différer considérablement de celles présentées ci-dessus. Les sensibilités comprennent l'incidence du rééquilibrage des couvertures des actions pour les programmes de couverture dynamique à des intervalles de 2 % (pour les fluctuations de 10 % des marchés des actions) et à des intervalles de 5 % (pour les fluctuations de 25 % des marchés des actions).

3) Les sensibilités du bénéfice net ont été arrondies au multiple de 50 M$ le plus proche.

4) Comme la juste valeur des prestations couverte diffère généralement de la valeur inscrite aux états financiers (en raison des différentes méthodes d'évaluation et de l'inclusion des marges d'évaluation relativement aux valeurs inscrites aux états financiers), cela donnera lieu à l'inscription au bénéfice net et dans le capital d'une valeur correspondant à la volatilité résiduelle découlant de perturbations des taux d'intérêt et des marchés des actions. La disponibilité générale et le coût de ces instruments de couverture peuvent subir l'incidence défavorable de certains facteurs, notamment la volatilité, la détérioration des marchés des actions et la diminution des taux d'intérêt.

6. Risque immobilier

Le risque immobilier est la possibilité que nous subissions des pertes financières en raison des fluctuations de la valeur de nos placements immobiliers ou des flux de trésorerie futurs qui y sont associés. Nous sommes exposés au risque immobilier et nous pourrions subir des pertes financières en raison de la propriété directe de placements immobiliers, ou de telles pertes pourraient découler indirectement de placements dans des titres à revenu fixe garantis par des biens immobiliers, de droits de tenure à bail, de loyers fonciers et d'opérations d'achat et de cession-bail. Le risque de prix lié aux biens immobiliers peut découler de conditions des marchés externes, d'une analyse inadéquate d'un immeuble, d'une couverture d'assurance insuffisante, de l'évaluation inappropriée des biens immobiliers ou de l'exposition au risque environnemental. Nous détenons des placements immobiliers directs qui soutiennent le passif du fonds général et l'excédent, et les fluctuations de valeur influeront sur notre rentabilité et sur notre situation financière. Une hausse importante et soutenue des taux d'intérêt pourrait entraîner une détérioration de la valeur des biens immobiliers. Une diminution instantanée de 10 % de la valeur de nos

placements immobiliers directs au 31 mars 2019 diminuerait notre bénéfice net[1] d'environ 275 M$ (diminution de 275 M$ au 31 décembre 2018). À l'inverse, une augmentation instantanée de 10 % de la valeur de nos placements immobiliers directs au 31 mars 2019 viendrait augmenter notre bénéfice net d'environ 275 M$ (augmentation de 275 M$ au 31 décembre 2018).

7. Mises en garde additionnelles et hypothèses clés relatives aux sensibilités

Nos sensibilités au risque de marché constituent des mesures de la variation estimative de notre bénéfice net et des autres éléments de notre résultat global qui tiennent compte des fluctuations des taux d'intérêt et des cours des marchés des actions présentées ci-dessus, en fonction des taux d'intérêt, des cours des marchés des actions et de la répartition des affaires aux dates de calcul respectives. Ces sensibilités sont évaluées séparément pour chaque facteur de risque, en présumant généralement que toutes les autres variables liées aux risques demeurent constantes. Les sensibilités ne tiennent pas compte des incidences indirectes, comme les incidences potentielles sur la dépréciation du goodwill ou les réductions de valeur applicables aux actifs d'impôt différé. Les sensibilités sont présentées pour l'entité consolidée, et elles pourraient ne pas être proportionnelles dans tous les secteurs à présenter. Les résultats réels peuvent différer de façon significative de ces estimations pour plusieurs raisons, notamment les différences dans la structure et la distribution des perturbations du marché, l'interaction entre ces facteurs de risque, les erreurs de modélisation ou les modifications des autres hypothèses, comme la répartition des affaires, les taux d'imposition effectifs, le comportement des titulaires de contrat, les taux de change et les autres variables du marché liées à ces hypothèses sous-jacentes au calcul de ces sensibilités. L'écart entre les résultats réels et les fourchettes indicatives présentées est généralement accentué par des fluctuations plus importantes des marchés financiers. Nos sensibilités au 31 décembre 2018 ont été incluses à des fins comparatives seulement.

Nous avons également fourni des mesures de la sensibilité de notre bénéfice net aux variations instantanées des écarts de taux, des écarts de swap et des prix des biens immobiliers, ainsi que des sensibilités du capital aux variations des taux d'intérêt et des cours des marchés des actions. Les sensibilités liées aux biens immobiliers sont des mesures financières non conformes aux normes IFRS. Pour plus de renseignements, se reporter à la rubrique M, « Mesures financières non conformes aux normes IFRS », du présent document. Les mises en garde de la présente rubrique s'appliquent également aux sensibilités relatives aux écarts de taux, aux écarts de swap, aux biens immobiliers et au ratio du TSAV. Plus particulièrement, ces sensibilités sont fondées sur les taux d'intérêt, les écarts de taux et les écarts de swap, les cours des marchés des actions et les prix des biens immobiliers aux dates de calcul respectives, en présumant que toutes les autres variables liées aux risques demeurent constantes. Des fluctuations des taux d'intérêt, des écarts de taux et des écarts de swap, des cours des marchés des actions et des prix des biens immobiliers au-delà des variations présentées pourraient donner lieu à une variation de l'incidence autre qu'une variation proportionnelle.

Ces sensibilités au risque de marché reflètent une incidence immédiate sur le bénéfice net et les autres éléments du résultat global; elles ne tiennent pas compte des incidences à plus long terme, telles que l'effet sur les produits tirés des honoraires provenant de nos affaires de gestion d'actifs.

Les sensibilités reflètent la composition de nos actifs et de nos passifs au 31 mars 2019 et au 31 décembre 2018, respectivement. Des changements de ces positions par suite de nouvelles souscriptions ou d'échéances, de l'achat ou de la vente d'actifs ou d'autres mesures de la direction pourraient donner lieu à des écarts significatifs par rapport aux sensibilités présentées. Plus particulièrement, ces sensibilités reflètent l'incidence prévue des activités de couverture en fonction des programmes de couverture en place aux dates de calcul, le 31 mars et le 31 décembre. L'incidence réelle des activités de couverture peut différer considérablement de l'incidence prévue lors de la détermination des sensibilités indicatives en raison des activités continues de rééquilibrage des couvertures, des modifications de l'envergure et de la portée des activités de couverture, des variations du coût ou de la disponibilité générale des instruments de couverture, du risque de corrélation (le risque que les couvertures ne reproduisent pas de façon exacte les résultats des portefeuilles sous-jacents), du risque de modèle et des autres risques opérationnels associés à la gestion continue des programmes de couverture ou encore de l'incapacité potentielle des contreparties d'obtenir les résultats prévus.

Les sensibilités sont évaluées en fonction de méthodes et d'hypothèses en vigueur en date du 31 mars 2019 et du 31 décembre 2018, selon le cas. Des modifications apportées à l'environnement de réglementation, aux méthodes d'évaluation comptable ou actuarielle, aux modèles ou aux hypothèses (y compris les modifications du taux de réinvestissement ultime publié par le CNA) après ces dates pourraient donner lieu à des écarts significatifs par rapport aux sensibilités présentées. Des fluctuations des taux d'intérêt et des cours des marchés des actions au-delà des fourchettes présentées pourraient donner lieu à une variation de l'incidence autre qu'une variation proportionnelle.

[1] Les sensibilités du bénéfice net ont été arrondies au multiple de 25 M$ le plus proche.

Nos programmes de couverture peuvent eux-mêmes nous exposer à d'autres risques, incluant le risque de corrélation (le risque que les couvertures ne reproduisent pas de façon exacte les résultats des portefeuilles sous-jacents), le risque de volatilité et le risque de contrepartie lié aux dérivés, et à une augmentation des risques de liquidité, de modèle et des autres risques opérationnels. Ces facteurs peuvent avoir une incidence défavorable sur l'efficacité nette, les coûts et la viabilité financière du maintien de ces programmes de couverture et, par conséquent, une incidence défavorable sur notre rentabilité et notre situation financière. Bien que nos programmes de couverture visent à atténuer ces effets (par exemple, le risque de contrepartie lié aux couvertures est géré en assurant une grande diversification, en faisant affaire principalement avec des contreparties très bien notées et en concluant des contrats négociés de gré à gré compensés par l'intermédiaire de chambres de compensation centrales, des contrats négociés en bourse ou des contrats bilatéraux négociés de gré à gré directement entre les parties, assortis d'annexes sur le soutien au crédit), un risque résiduel ainsi que la volatilité du résultat déclaré et du capital sont toujours possibles.

Pour les raisons susmentionnées, nos sensibilités devraient être perçues uniquement comme des estimations directionnelles quant à la sensibilité sous-jacente de chacun des facteurs de ces hypothèses spécialisées et ne devraient pas être interprétées comme des prévisions de notre bénéfice net, des autres éléments de notre résultat global et de notre capital futurs. Étant donné la nature de ces calculs, nous ne pouvons donner aucune garantie que l'incidence réelle correspondra aux estimations présentées.

L'information concernant la sensibilité au risque de marché ainsi que les garanties liées aux produits de fonds distincts doit être lue en parallèle avec l'information figurant à la rubrique M, « Questions liées à la comptabilité et au contrôle – 1 – Méthodes et estimations comptables critiques », de notre rapport de gestion annuel de 2018. Des renseignements supplémentaires sur le risque de marché sont présentés à la note 6 de nos états financiers consolidés annuels de 2018 et à la rubrique « Facteurs de risque » de la notice annuelle.

I. Information financière supplémentaire

1. Produits

	Résultats trimestriels		
(en millions de dollars)	**T1 19**	T4 18	T1 18
Primes			
Montant brut	**4 942**	5 935	5 217
Primes cédées	**(572)**	(622)	(572)
Primes nettes	**4 370**	5 313	4 645
Produits nets tirés des placements			
Produits d'intérêts et autres produits tirés des placements	**1 398**	1 475	1 354
Variations de la juste valeur[1] et des taux de change touchant les actifs et les passifs	**4 154**	(116)	(1 548)
Profits nets (pertes nettes) sur les actifs disponibles à la vente	**23**	25	36
Produits tirés des honoraires	**1 447**	1 483	1 506
Total des produits	**11 392**	8 180	5 993
Produits ajustés[2]	**7 223**	8 306	7 707

1) Représente la variation de la juste valeur des actifs et des passifs à la juste valeur par le biais du résultat net.

2) Les produits ajustés constituent une mesure financière non conforme aux normes IFRS qui exclut des produits l'incidence de l'ajustement au titre du change, de l'ajustement au titre de la juste valeur et de l'ajustement au titre de la réassurance aux GC de la FSL Canada, comme il est décrit à la rubrique M, « Mesures financières non conformes aux normes IFRS », du présent document.

Les produits se sont chiffrés à 11,4 G$ au premier trimestre de 2019, en hausse de 5,4 G$ par rapport au premier trimestre de 2018. L'augmentation est principalement attribuable à la hausse de la juste valeur des actifs à la juste valeur par le biais du résultat net, s'expliquant en grande partie par la diminution du rendement des taux d'intérêt, partiellement contrebalancée par la diminution des produits tirés des primes nets. L'incidence du change est venue augmenter les produits de 213 M$.

Les produits ajustés se sont chiffrés à 7,2 G$ au premier trimestre de 2019, soit 0,5 G$ de moins qu'au premier trimestre de 2018. La baisse est principalement attribuable à la diminution des produits tirés des primes nets à la FSL Canada ainsi qu'à celle des produits tirés des honoraires à Gestion d'actifs FSL.

2. Changements des états de la situation financière et des capitaux propres attribuables aux actionnaires

Le total de l'actif du fonds général s'établissait à 172,3 G$ au 31 mars 2019, comparativement à 168,8 G$ au 31 décembre 2018, principalement en raison de l'augmentation de 4,2 G$ découlant de la variation de la valeur des actifs et des passifs à la juste valeur par le biais du résultat net et de l'augmentation de 1,0 G$ liée aux activités, partiellement contrebalancées par la diminution de 1,6 G$ en raison de l'appréciation du dollar canadien par rapport aux taux de change en vigueur à la clôture du quatrième trimestre de 2018.

Les passifs relatifs aux contrats d'assurance (excluant les autres passifs et actifs relatifs aux contrats) se chiffraient à 118,6 G$ au 31 mars 2019, en hausse de 3,7 G$ par rapport au 31 décembre 2018, principalement en raison de la variation des soldes liés aux contrats en vigueur (incluant la variation de la juste valeur des actifs à la juste valeur par le biais du résultat net soutenant les passifs relatifs aux contrats d'assurance) et des soldes liés aux nouveaux contrats, partiellement contrebalancés par l'incidence du change.

Les capitaux propres attribuables aux actionnaires, qui comprennent les actions privilégiées, se chiffraient à 23,8 G$ au 31 mars 2019, comparativement à 23,7 G$ au 31 décembre 2018. Cette augmentation résulte principalement de ce qui suit :

i) un bénéfice net attribuable aux actionnaires de 647 M$ en 2019, avant les dividendes privilégiés de 24 M$;
ii) des profits latents nets sur les actifs disponibles à la vente de 251 M$ comptabilisés dans les autres éléments du résultat global;
iii) une augmentation de 28 M$ des autres éléments du résultat global des coentreprises et des entreprises associées;
iv) un montant de 8 M$ découlant de l'exercice d'options sur actions et un montant de 3 M$ découlant de la rémunération à base d'actions. Ces facteurs ont été partiellement contrebalancés par :
v) des dividendes de 299 M$ versés sur les actions ordinaires;
vi) une diminution de 280 M$ découlant de l'incidence du change;
vii) un montant de 200 M$ découlant du rachat et de l'annulation d'actions ordinaires;
viii) un montant de 43 M$ lié à la réévaluation des régimes à prestations déterminées;
ix) un montant de 22 M$ découlant de l'adoption d'IFRS 16.

Au 26 avril 2019, la FSL inc. avait 593 523 395 actions ordinaires, 3 554 832 options visant l'acquisition d'actions ordinaires de la FSL inc. et 92 200 000 actions de catégorie A en circulation.

3. Flux de trésorerie

	Résultats trimestriels	
(en millions de dollars)	**T1 19**	T1 18
Trésorerie et équivalents de trésorerie nets, au début	**7 194**	5 956
Flux de trésorerie liés aux activités suivantes :		
Activités d'exploitation	**(1 227)**	430
Activités d'investissement	**(37)**	(22)
Activités de financement	**(601)**	(956)
Variations attribuables aux fluctuations des taux de change	**(77)**	76
Augmentation (diminution) de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	**(1 942)**	(472)
Trésorerie et équivalents de trésorerie nets, à la fin	**5 252**	5 484
Titres à court terme, à la fin	**2 944**	2 293
Trésorerie et équivalents de trésorerie nets et titres à court terme, à la fin	**8 196**	7 777

Les activités d'exploitation de la Compagnie génèrent des flux de trésorerie qui comprennent les produits tirés des primes nets, les produits nets tirés des placements, les produits tirés des honoraires, ainsi que les ventes de placements et les placements arrivés à échéance. Elles constituent la principale source de fonds utilisée aux fins des règlements et prestations versés aux titulaires de contrat, des commissions, des charges d'exploitation et de l'acquisition de placements. Les flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement comprennent principalement les transactions liées aux entreprises associées, aux coentreprises et aux acquisitions. Les flux de trésorerie provenant des (affectés aux) activités de financement reflètent en grande partie les opérations sur capitaux propres, y compris les paiements de dividendes, l'émission et le rachat d'actions, ainsi que l'émission et le retrait d'instruments de créance et d'actions privilégiées.

La diminution des flux de trésorerie affectés aux activités de financement au premier trimestre de 2019 par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent est en grande partie attribuable à un remboursement de débentures de premier rang au premier trimestre de 2018, partiellement contrebalancé par le rachat et l'annulation d'actions ordinaires de la FSL inc.

4. Résultats financiers trimestriels

Le tableau ci-dessous présente un sommaire de nos résultats des huit trimestres les plus récents. Une analyse plus détaillée des résultats trimestriels historiques figure dans nos rapports de gestion intermédiaires et annuels pour les périodes visées.

	Résultats trimestriels							
(en millions de dollars, sauf indication contraire)	**T1 19**	T4 18	T3 18	T2 18	T1 18	T4 17	T3 17	T2 17
Total des produits	**11 392**	8 180	5 998	6 826	5 993	8 648	5 555	8 122
Bénéfice net (perte nette) attribuable aux actionnaires ordinaires								
Bénéfice déclaré	**623**	580	567	706	669	207	817	574
Bénéfice sous-jacent[1)]	**717**	718	730	729	770	641	643	689
Bénéfice dilué par action (en dollars)								
Bénéfice déclaré	**1,04**	0,96	0,93	1,16	1,09	0,34	1,32	0,93
Bénéfice sous-jacent[1)]	**1,20**	1,19	1,20	1,20	1,26	1,05	1,05	1,12
Bénéfice de base par action déclaré (en dollars)								
Bénéfice déclaré	**1,04**	0,96	0,94	1,16	1,10	0,34	1,33	0,93
Bénéfice net déclaré (perte nette déclarée) par secteur								
FSL Canada	**237**	96	335	262	249	172	340	185
FSL États-Unis[2)]	**124**	118	(267)	105	96	(63)	72	(178)
Gestion d'actifs FSL	**219**	244	241	214	210	114	185	183
FSL Asie[2)]	**80**	125	164	133	133	121	216	356
Organisation internationale	**(37)**	(3)	94	(8)	(19)	(137)	4	28
Bénéfice net déclaré total (perte nette déclarée totale)	**623**	580	567	706	669	207	817	574
Bénéfice net sous-jacent (perte nette sous-jacente) par secteur[1)]								
FSL Canada	**237**	245	251	245	295	232	222	266
FSL États-Unis[2)]	**150**	121	139	125	129	95	121	101
Gestion d'actifs FSL	**227**	227	251	216	231	226	204	199
FSL Asie[2)]	**122**	140	110	145	128	111	130	123
Organisation internationale	**(19)**	(15)	(21)	(2)	(13)	(23)	(34)	–
Bénéfice net sous-jacent total (perte nette sous-jacente totale)[1)]	**717**	718	730	729	770	641	643	689

1) Ces éléments constituent des mesures financières non conformes aux normes IFRS. Se reporter à la rubrique M, « Mesures financières non conformes aux normes IFRS », du présent document.

2) Avec prise d'effet le 1er janvier 2018, nous avons transféré notre Division International de la FSL États-Unis à la FSL Asie, et les soldes de 2017 ont été retraités afin que leur présentation soit conforme à celle de l'exercice considéré.

Quatrième trimestre de 2018

Le bénéfice net déclaré s'est chiffré à 580 M$ au quatrième trimestre de 2018, en hausse par rapport au trimestre correspondant de 2017, ce qui tient compte de la charge de 251 M$ en 2017 liée à la Tax Cuts and Jobs Act des États-Unis, de l'incidence favorable des autres ajustements et des modifications des hypothèses et mesures de la direction, partiellement contrebalancées par l'incidence des marchés. Le bénéfice net sous-jacent a augmenté par rapport à 2017 pour se chiffrer à 718 M$ pour le quatrième trimestre de 2018, en raison de l'incidence de la baisse du taux d'imposition aux États-Unis, des résultats favorables enregistrés au chapitre des charges découlant de la gestion continue des dépenses et de la baisse des coûts liés à la rémunération incitative et des autres résultats, partiellement contrebalancés par les résultats enregistrés au chapitre de la mortalité et de la morbidité.

Troisième trimestre de 2018

Notre bénéfice net déclaré s'est chiffré à 567 M$ au troisième trimestre de 2018, ce qui tient compte des modifications défavorables de 269 M$ des hypothèses et mesures de la direction par rapport au trimestre correspondant de 2017. Le bénéfice net sous-jacent s'est chiffré à 730 M$, principalement en raison de la solide croissance des affaires, de la baisse du taux d'imposition aux États-Unis et de la hausse des produits tirés des placements sur les actifs excédentaires, partiellement contrebalancées par les pressions exercées par les affaires nouvelles.

Deuxième trimestre de 2018

Notre bénéfice net déclaré s'est chiffré à 706 M$ au deuxième trimestre de 2018, ce qui tient compte de la variation favorable de 82 M$ de l'incidence des marchés par rapport au trimestre correspondant de 2017. Le bénéfice net sous-jacent s'est chiffré à 729 M$, principalement en raison de la forte croissance des affaires et des résultats favorables enregistrés au chapitre de la morbidité, partiellement contrebalancés par les charges, par les résultats enregistrés au chapitre du crédit et par l'incidence des activités de placement liées aux passifs relatifs aux contrats d'assurance.

Premier trimestre de 2018

Notre bénéfice net déclaré s'est chiffré à 669 M$ au premier trimestre de 2018, ce qui tient compte de la variation défavorable de 79 M$ de l'incidence des marchés par rapport au trimestre correspondant de 2017. Le bénéfice net sous-jacent s'est chiffré à 770 M$, ce qui s'explique principalement par les intérêts de 110 M$ sur les capitaux de lancement du compte des contrats avec participation, par la solide croissance des affaires, par la baisse du taux d'imposition aux États-Unis et par l'incidence des activités de placement liées aux passifs relatifs aux contrats d'assurance, principalement contrebalancés par les résultats plus faibles enregistrés au chapitre de la mortalité et des déchéances.

Quatrième trimestre de 2017

Le bénéfice net déclaré s'est établi à 207 M$ au quatrième trimestre de 2017, reflétant l'incidence défavorable de la réforme fiscale américaine, une charge de restructuration et l'incidence des taux d'intérêt par rapport au quatrième trimestre de 2016. Le bénéfice net sous-jacent s'est établi à 641 M$, reflétant la croissance de nos affaires de gestion de patrimoine ainsi que les résultats favorables enregistrés au chapitre de la morbidité et de la mortalité.

Troisième trimestre de 2017

Le bénéfice net déclaré s'est établi à 817 M$ au troisième trimestre de 2017, reflétant l'incidence favorable des marchés principalement attribuable aux taux d'intérêt et à la variation de la juste valeur des biens immobiliers, ainsi que l'incidence favorable des modifications des hypothèses et mesures de la direction, partiellement contrebalancées par l'incidence défavorable de la variation du dollar canadien et des autres ajustements par rapport au troisième trimestre de 2016. Le bénéfice net sous-jacent s'est chiffré à 643 M$, reflétant les résultats favorables enregistrés au chapitre de la mortalité, la croissance des produits tirés des honoraires enregistrée par nos affaires de gestion de patrimoine et les profits tirés des affaires nouvelles, partiellement contrebalancés par la diminution des profits tirés des activités de placement.

Deuxième trimestre de 2017

Le bénéfice net déclaré s'est établi à 574 M$ au deuxième trimestre de 2017, reflétant l'incidence défavorable des marchés attribuable aux variations des taux d'intérêt, ainsi que l'incidence défavorable des montants liés aux acquisitions, aux intégrations et aux restructurations, des ajustements de la juste valeur de droits à des paiements fondés sur des actions attribués par la MFS et de certaines couvertures de la FSL Canada ne remplissant pas les conditions requises pour la comptabilité de couverture. Le bénéfice net déclaré reflétait également les facteurs dont il est question dans le paragraphe traitant du bénéfice net sous-jacent. Le bénéfice net sous-jacent s'est établi à 689 M$, reflétant la croissance des affaires, les profits tirés des activités de placement liées aux passifs relatifs aux contrats d'assurance, et les résultats favorables enregistrés au chapitre du crédit ainsi que de la morbidité et de la mortalité, partiellement contrebalancés par les résultats défavorables enregistrés au chapitre des déchéances et autres comportements des titulaires de contrat, par les résultats défavorables enregistrés au chapitre des charges, y compris les investissements dans la croissance de nos affaires, et par l'incidence défavorable de certains autres éléments relatifs aux résultats.

J. Questions d'ordre juridique et réglementaire

Des renseignements concernant les questions d'ordre juridique et réglementaire sont fournis dans nos états financiers consolidés annuels, notre rapport de gestion annuel et la notice annuelle, dans tous les cas, pour l'exercice clos le 31 décembre 2018, ainsi que dans nos états financiers consolidés intermédiaires pour le trimestre clos le 31 mars 2019.

K. Changements de méthodes comptables

Nous avons adopté au cours du présent exercice plusieurs normes IFRS modifiées. De nouvelles normes IFRS ont également été publiées au cours de l'exercice. Nous avons adopté IFRS 16, *Contrats de location*, qui vient remplacer IAS 17 ainsi que ses interprétations connexes, de façon rétrospective modifiée le 1er janvier 2019. L'adoption d'IFRS 16 a réduit nos bénéfices non distribués d'ouverture après impôt de 22 M$ au 1er janvier 2019.

Pour plus de renseignements, se reporter à la note 2 de nos états financiers consolidés intermédiaires pour la période close le 31 mars 2019.

L. Contrôle interne à l'égard de l'information financière

Il incombe à la direction de mettre en place et de maintenir un contrôle interne adéquat à l'égard de l'information financière afin de fournir une assurance raisonnable que l'information financière communiquée par la Compagnie est fiable et que ses états financiers ont été établis conformément aux normes IFRS.

Au cours de la période allant du 1er janvier 2019 au 31 mars 2019, aucun changement concernant le contrôle interne de la Compagnie à l'égard de l'information financière n'a eu, ou n'est raisonnablement susceptible d'avoir, une incidence significative sur celui-ci.

M. Mesures financières non conformes aux normes IFRS

1. Bénéfice net sous-jacent et bénéfice par action sous-jacent

Le bénéfice net sous-jacent (la perte nette sous-jacente) et les mesures financières fondées sur celui-ci, y compris le bénéfice par action sous-jacent (la perte par action sous-jacente) et le rendement des capitaux propres sous-jacent, sont des mesures non conformes aux normes IFRS. Le bénéfice net sous-jacent (la perte nette sous-jacente) exclut du bénéfice net déclaré (de la perte nette déclarée) l'incidence des éléments suivants, qui viennent créer de la volatilité dans nos résultats en vertu des normes IFRS et qui, lorsqu'ils sont exclus, aident à expliquer nos résultats d'une période à l'autre :

a) l'incidence des marchés qui diffère de nos hypothèses les plus probables, qui comprend : i) l'incidence des rendements des marchés des actions, déduction faite des couvertures, pour lesquels nos hypothèses les plus probables sont d'environ 2 % par trimestre; l'incidence comprend également celle du risque de corrélation inhérent à notre programme de couverture, qui correspond à l'écart entre le rendement des fonds sous-jacents de produits offrant des garanties et le rendement des actifs dérivés servant à couvrir ces garanties; ii) l'incidence des variations des taux d'intérêt au cours de la période de présentation de l'information financière et des variations des taux d'intérêt sur la valeur des instruments dérivés utilisés dans le cadre de nos programmes de couverture, y compris les variations des écarts de taux et des écarts de swap, ainsi que des variations des taux de réinvestissement présumés des placements à revenu fixe utilisés dans la détermination des provisions techniques; et iii) l'incidence des variations de la juste valeur des immeubles de placement pour la période de présentation de l'information financière;
b) les modifications des hypothèses et mesures de la direction, qui comprennent : i) l'incidence des révisions des méthodes et des hypothèses utilisées pour déterminer nos passifs relatifs aux contrats d'assurance et aux contrats de placement et ii) l'incidence des mesures prises par la direction au cours de la période considérée, désignées par le terme « mesures de la direction », sur les contrats d'assurance et les contrats de placement, qui incluent, par exemple, les changements de prix applicables aux contrats en vigueur, les nouvelles ententes ou les ententes révisées de réassurance relatives à des affaires en vigueur, et les changements significatifs apportés aux politiques de placement concernant les actifs soutenant nos passifs; et;
c) d'autres ajustements :
    i) certaines couvertures de la FSL Canada ne remplissant pas les conditions requises pour la comptabilité de couverture – cet ajustement améliore la comparabilité de notre bénéfice net d'une période à l'autre étant donné qu'il réduit la volatilité dans la mesure où celle-ci sera contrebalancée sur la durée des couvertures;
    ii) les ajustements de la juste valeur de droits à des paiements fondés sur des actions attribués par la MFS réglés à même les actions de la MFS, comptabilisés à titre de passifs et évalués à la juste valeur pour chaque période de présentation de l'information financière jusqu'à ce qu'ils soient acquis, exercés et rachetés – ces ajustements améliorent la comparabilité des résultats de la MFS avec ceux des gestionnaires d'actifs inscrits en Bourse aux États-Unis;
    iii) les coûts liés aux acquisitions, aux intégrations et aux restructurations (incluant les incidences liées à l'acquisition et à l'intégration des entités acquises);
    iv) d'autres éléments de nature inhabituelle ou exceptionnelle.

Tous les facteurs dont il est question dans le présent document et qui ont une incidence sur notre bénéfice net sous-jacent s'appliquent également au bénéfice net déclaré.

Dans le présent document, tous les montants présentés au titre du bénéfice par action tiennent compte de la dilution, sauf indication contraire. Comme il est indiqué ci-dessous, le bénéfice par action sous-jacent exclut l'incidence dilutive des instruments convertibles.

Le tableau ci-après présente les montants exclus de notre bénéfice net sous-jacent (perte nette sous-jacente) et de notre bénéfice par action sous-jacent, ainsi qu'un rapprochement entre ces montants et notre bénéfice net déclaré (perte nette déclarée) et notre bénéfice par action déclaré selon les normes IFRS.

Rapprochements de certaines mesures du bénéfice net

	Résultats trimestriels		
(en millions de dollars, sauf indication contraire)	**T1 19**	T4 18	T1 18
Bénéfice net déclaré	**623**	580	669
Incidence des marchés des actions			
Incidence des variations des marchés des actions	**68**	(139)	(35)
Incidence du risque de corrélation	**(10)**	(4)	(10)
Incidence nette des marchés des actions	**58**	(143)	(45)
Incidence des taux d'intérêt[1)]			
Incidence des variations des taux d'intérêt	**(122)**	(68)	(27)
Incidence des variations des écarts de taux	**(27)**	36	17
Incidence des variations des écarts de swap	**16**	(9)	(17)
Incidence nette des taux d'intérêt	**(133)**	(41)	(27)
Incidence des variations de la juste valeur des immeubles de placement	**6**	31	4
Incidence des marchés	**(69)**	(153)	(68)
Modifications des hypothèses et mesures de la direction	**(11)**	13	(3)
Autres ajustements :			
Certaines couvertures de la FSL Canada ne remplissant pas les conditions requises pour la comptabilité de couverture	**1**	(1)	6
Ajustements de la juste valeur de droits à des paiements fondés sur des actions attribués par la MFS	**(8)**	28	(21)
Acquisitions, intégrations et restructurations	**(7)**	(25)	(15)
Total des autres ajustements	**(14)**	2	(30)
Bénéfice net sous-jacent (perte nette sous-jacente)	**717**	718	770
Bénéfice par action déclaré (dilué) (en dollars)	**1,04**	0,96	1,09
Incidence des marchés (en dollars)	**(0,12)**	(0,25)	(0,11)
Modifications des hypothèses et mesures de la direction (en dollars)	**(0,02)**	0,02	(0,01)
Certaines couvertures de la FSL Canada ne remplissant pas les conditions requises pour la comptabilité de couverture (en dollars)	**–**	–	0,01
Ajustements de la juste valeur de droits à des paiements fondés sur des actions attribués par la MFS (en dollars)	**(0,01)**	0,05	(0,03)
Acquisitions, intégrations et restructurations (en dollars)	**(0,01)**	(0,04)	(0,03)
Incidence des titres convertibles sur le bénéfice dilué par action (en dollars)	**–**	(0,01)	–
Bénéfice par action sous-jacent (dilué) (en dollars)	**1,20**	1,19	1,26

1) Notre exposition aux taux d'intérêt varie en fonction du type de produit, de la branche d'activité et de l'emplacement géographique. Étant donné la nature à long terme de nos activités, notre sensibilité aux taux d'intérêt à long terme est plus élevée.

2. Mesures additionnelles non conformes aux normes IFRS

La direction a également recours aux mesures financières non conformes aux normes IFRS suivantes :

Rendement des capitaux propres. Les normes IFRS n'exigent pas le calcul du rendement des capitaux propres; par conséquent, aucune mesure comparable n'existe en vertu des normes IFRS. Pour déterminer le rendement des capitaux propres déclaré et le rendement des capitaux propres sous-jacent, respectivement, le bénéfice net déclaré (la perte nette déclarée) et le bénéfice net sous-jacent (la perte nette sous-jacente) sont divisés par le total moyen pondéré des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires pour la période. Le rendement des capitaux propres trimestriels est annualisé.

Ratio de levier financier. Ce ratio de la dette totale sur le total du capital représente le ratio de la dette et des actions privilégiées sur le total du capital, où la dette se compose de tous les titres de créance admissibles en tant que capital. Les titres de créance admissibles en tant que capital se composent pour leur part des titres de créance subordonnés et des instruments de capital novateurs.

Ratio de distribution. Ce ratio représente le ratio des dividendes versés par action sur le bénéfice par action sous-jacent dilué de la période.

Souscriptions. À la FSL Canada, les souscriptions d'assurance comprennent les souscriptions d'assurance individuelle et de garanties collectives; les souscriptions de produits de gestion de patrimoine comprennent les souscriptions de produits individuels de gestion de patrimoine et les souscriptions enregistrées par les RCR. À la FSL États-Unis, les souscriptions d'assurance comprennent les souscriptions des Garanties collectives. À la FSL Asie, les souscriptions d'assurance comprennent les souscriptions d'assurance individuelle et collective réalisées par nos filiales, ainsi que par nos coentreprises et entreprises associées, en fonction de notre pourcentage de participation, aux Philippines, à Hong Kong, en Indonésie, en Inde, en Chine, en Malaisie et au Vietnam, ainsi que les souscriptions enregistrées par notre Division International; les souscriptions de produits de gestion de patrimoine comprennent les souscriptions de produits de gestion de patrimoine à Hong Kong, les souscriptions de titres de fonds communs de placement aux Philippines, les souscriptions de produits de gestion de patrimoine enregistrées par nos coentreprises et entreprises associées en Inde et en Chine, et les souscriptions d'Aditya Birla Sun Life AMC Limited au chapitre des fonds communs de placement d'actions et de titres à revenu fixe, en fonction de notre pourcentage de participation, y compris les souscriptions réalisées par nos partenaires de distribution du secteur bancaire. Les souscriptions de Gestion d'actifs FSL comprennent les souscriptions (entrées) brutes provenant des particuliers et des Clients institutionnels; les engagements non provisionnés ne sont pas compris dans les souscriptions. Les souscriptions sont également exprimées à un taux de change constant, ce qui constitue une mesure permettant des comparaisons plus efficaces entre différentes périodes, en excluant l'incidence des variations des taux de change découlant de la conversion des monnaies fonctionnelles en dollars canadiens.

Valeur des affaires nouvelles. La valeur des affaires nouvelles représente la valeur actualisée de nos meilleures estimations des bénéfices distribuables futurs, déduction faite du coût du capital, des contrats relatifs aux affaires nouvelles conclus au cours d'une période donnée, à l'exception des affaires nouvelles réalisées par notre pilier Gestion d'actifs FSL. Les hypothèses utilisées aux fins de ces calculs sont généralement conformes à celles utilisées lors de l'évaluation de nos passifs relatifs aux contrats d'assurance, hormis le fait que les taux d'actualisation utilisés se rapprochent des attentes théoriques en matière de rendement que pourrait avoir un investisseur en capitaux propres. Le capital requis est fondé sur la valeur la plus élevée entre le ratio d'exploitation cible du TSAV de la Sun Life du Canada et le ratio d'exploitation cible en matière de capital local (propre à un pays). La valeur des affaires nouvelles est une mesure utile pour évaluer la valeur actualisée générée par les contrats relatifs aux affaires nouvelles, et il n'existe aucune mesure conforme aux normes IFRS directement comparable à celle-ci.

Produits ajustés. Cette mesure constitue une autre mesure des produits et elle permet de procéder à des comparaisons plus efficaces entre différentes périodes en excluant l'incidence : i) des variations des taux de change découlant de la conversion des monnaies fonctionnelles en dollars canadiens aux fins de comparaison (l'« ajustement au titre du change »); ii) des variations de la juste valeur et des taux de change touchant les actifs et les passifs (l'« ajustement au titre de la juste valeur »); et iii) de la réassurance pour les activités assurées des GC de la FSL Canada (l'« ajustement au titre de la réassurance aux GC de la FSL Canada »).

	Résultats trimestriels		
(en millions de dollars)	**T1 19**	T4 18	T1 18
Produits	**11 392**	8 180	5 993
Ajustement au titre du change	**158**	131	–
Ajustement au titre de la juste valeur	**4 154**	(116)	(1 548)
Ajustement au titre de la réassurance aux GC de la FSL Canada	**(143)**	(141)	(166)
Produits ajustés	**7 223**	8 306	7 707

Primes et versements ajustés. Cette mesure constitue une autre mesure des primes et versements, et elle permet de procéder à des comparaisons plus efficaces entre différentes périodes en excluant l'incidence i) de l'ajustement au titre du change et ii) de l'ajustement au titre de la réassurance aux GC de la FSL Canada.

	Résultats trimestriels		
(en millions de dollars)	**T1 19**	T4 18	T1 18
Primes et versements	**42 781**	41 513	46 116
Ajustement au titre du change	**1 605**	1 300	–
Ajustement au titre de la réassurance aux GC de la FSL Canada	**(143)**	(141)	(166)
Primes et versements ajustés	**41 319**	40 354	46 282

Ratio de la marge d'exploitation nette avant impôt de la MFS. Ce ratio sert à évaluer la rentabilité de la MFS, et il exclut l'incidence des ajustements de la juste valeur de droits à des paiements fondés sur des actions attribués par la MFS, les produits tirés des placements et certaines commissions versées qui sont de nature compensatoire. Ces commissions sont exclues afin de neutraliser leur incidence sur le ratio de la marge d'exploitation avant impôt, et elles n'ont aucune incidence sur la rentabilité de la MFS. Il n'y a aucune mesure conforme aux normes IFRS qui soit directement comparable.

Marge après impôt des Garanties collectives de la FSL États-Unis. Ce ratio nous aide à expliquer nos résultats d'une période à l'autre, et il constitue une mesure de la rentabilité qui présente le bénéfice net sous-jacent lié aux affaires d'assurance collective et d'assurance-maladie en excédent de pertes de la FSL États-Unis en tant que pourcentage des primes nettes enregistrées par cette dernière. Ce ratio est calculé en divisant le bénéfice net sous-jacent (la perte nette sous-jacente) par les primes nettes des quatre derniers trimestres. Il n'y a aucune mesure conforme aux normes IFRS qui soit directement comparable.

Incidence du change. Les éléments ayant une incidence sur nos états consolidés du résultat net, comme les produits, les prestations et charges et le bénéfice net total (la perte nette totale), sont convertis en dollars canadiens aux taux de change moyens pour chaque période. Dans le cas des éléments ayant une incidence sur nos états consolidés de la situation financière, comme l'actif et le passif, les taux de fin de période sont utilisés pour la conversion des devises.

Plusieurs mesures financières conformes aux normes IFRS sont présentées compte tenu de l'ajustement au titre du change afin d'exclure l'incidence des fluctuations des taux de change. Ces mesures sont calculées en fonction du taux de change moyen ou du taux de change de clôture, selon le cas, en vigueur à la date de la période comparative.

Modifications des hypothèses et mesures de la direction. Dans le présent document, l'incidence des modifications des hypothèses et mesures de la direction sur le bénéfice net attribuable aux actionnaires (après impôt) est incluse dans le bénéfice net déclaré, mais elle est exclue du calcul du bénéfice net sous-jacent, tel qu'il est indiqué à la rubrique C, « Rentabilité », du présent document.

Sensibilités aux prix des biens immobiliers. Les sensibilités aux prix des biens immobiliers sont des mesures financières non conformes aux normes IFRS pour lesquelles il n'existe aucune mesure conforme aux normes IFRS qui soit directement comparable. Il n'est donc pas possible de présenter un rapprochement entre ces montants et les mesures conformes aux normes IFRS les plus directement comparables.

Autres. La direction utilise également les mesures financières non conformes aux normes IFRS suivantes pour lesquelles il n'existe aucune mesure financière conforme aux normes IFRS qui soit comparable : i) les équivalents de primes et de versements SAS, les souscriptions de fonds communs de placement, les souscriptions de parts de fonds gérés, les souscriptions d'assurance et le total des primes et versements; ii) l'actif géré, l'actif des fonds communs de placement, l'actif des fonds gérés, les autres éléments de l'actif géré et l'actif administré; iii) la valeur des affaires nouvelles, qui est utilisée pour mesurer la rentabilité globale estimative des nouvelles souscriptions et qui est fondée sur des calculs actuariels; et iv) les modifications des hypothèses et mesures de la direction, qui sont une composante de l'information fournie sur nos sources de bénéfices. Les sources de bénéfices constituent un choix de présentation de nos états consolidés du résultat net permettant de dégager et de quantifier les diverses sources de bénéfices. Le BSIF, principal organisme de réglementation de la Compagnie, oblige cette dernière à présenter ses sources de bénéfices.

N. Énoncés prospectifs

À l'occasion, la Compagnie présente, verbalement ou par écrit, des énoncés prospectifs au sens de certaines lois sur les valeurs mobilières, y compris les règles d'exonération de la Private Securities Litigation Reform Act of 1995 des États-Unis et des lois canadiennes sur les valeurs mobilières applicables. Les énoncés prospectifs contenus dans le présent document comprennent i) les énoncés se rapportant à nos stratégies; ii) les énoncés se rapportant à nos initiatives de croissance et autres objectifs d'affaires; iii) les énoncés se rapportant à une modification potentielle de l'offre de rachat dans le cours normal des activités de la FSL inc.; iv) les énoncés se rapportant au rachat potentiel des débentures de série 2014-1; v) les énoncés se rapportant à notre

fourchette d'imposition prévue pour les exercices à venir; vi) les énoncés présentés à la rubrique H, « Gestion du risque – 1. Sensibilités au risque de marché – Sensibilités aux marchés des actions et Sensibilités aux taux d'intérêt »; vii) les énoncés de nature prévisionnelle ou dont la réalisation est tributaire, ou qui font mention de conditions ou d'événements futurs; et viii) les énoncés qui renferment des mots ou expressions tels que « atteindre », « viser », « ambition », « prévoir », « aspirer à », « hypothèse », « croire », « pourrait », « estimer », « s'attendre à », « but », « avoir l'intention de », « peut », « objectif », « initiatives », « perspectives », « planifier », « projeter », « chercher à », « devrait », « stratégie », « s'efforcer de », « cibler », « fera », ou d'autres expressions semblables. Entrent dans les énoncés prospectifs les possibilités et hypothèses présentées relativement à nos résultats d'exploitation futurs. Ces énoncés font état de nos attentes, estimations et prévisions actuelles en ce qui concerne les événements futurs, et non de faits passés. Les énoncés prospectifs ne constituent pas une garantie des résultats futurs et comportent des risques et des incertitudes dont la portée est difficile à prévoir. Les résultats et la valeur pour l'actionnaire futurs pourraient différer sensiblement de ceux qui sont présentés dans les énoncés prospectifs en raison, notamment, des facteurs traités aux rubriques C, « Rentabilité – 5 – Impôt sur le résultat », E, « Solidité financière », et H, « Gestion du risque », du présent document et à la rubrique « Facteurs de risque » de la notice annuelle de 2018 de la FSL inc., et des facteurs décrits dans d'autres documents déposés par la FSL inc. auprès des autorités canadiennes et américaines de réglementation des valeurs mobilières, que l'on peut consulter au www.sedar.com et au www.sec.gov, respectivement.

Les facteurs de risque importants qui pourraient faire en sorte que nos hypothèses et estimations, ainsi que nos attentes et nos prévisions, soient inexactes et que les résultats ou événements réels diffèrent de façon significative de ceux exprimés ou sous-entendus dans les énoncés prospectifs présentés dans le présent document sont indiqués ci-après. La réalisation de nos énoncés prospectifs dépend essentiellement du rendement de notre entreprise, qui est assujetti à de nombreux risques. Les facteurs susceptibles d'entraîner un écart significatif entre les résultats réels et les résultats escomptés comprennent notamment : les **risques de crédit** – les risques liés aux émetteurs des titres de notre portefeuille de placements, aux débiteurs, aux titres structurés, aux réassureurs, aux contreparties, à d'autres institutions financières et à d'autres entités; les **risques de marché** – les risques liés au rendement des marchés des actions; à la fluctuation ou à la volatilité des taux d'intérêt, des écarts de taux et des écarts de swap; aux placements immobiliers; et aux fluctuations des taux de change; les **risques d'assurance** – les risques liés au comportement des titulaires de contrat, aux résultats enregistrés au chapitre de la mortalité, aux résultats enregistrés au chapitre de la morbidité et à la longévité; à la conception des produits et à la fixation des prix; à l'incidence de dépenses futures plus élevées que prévu; et à la disponibilité, au coût et à l'efficacité de la réassurance; les **risques d'entreprise** et les **risques stratégiques** – les risques liés aux conjonctures économique et politique mondiales; à l'élaboration et à la mise en œuvre de stratégies d'entreprise; aux changements se produisant dans les canaux de distribution ou le comportement des clients, y compris les risques liés aux pratiques commerciales des intermédiaires et des agents; à l'incidence de la concurrence; au rendement de nos placements et des portefeuilles de placements qui sont gérés pour les Clients, tels que les fonds distincts et les fonds communs de placement; à l'évolution des environnements juridique et réglementaire, y compris les exigences en matière de capital et les lois fiscales; à l'environnement, ainsi qu'aux lois et aux règlements en matière environnementale; aux questions d'ordre fiscal, y compris les estimations faites et le jugement exercé dans le calcul des impôts; à nos activités internationales, y compris nos coentreprises; aux conditions de marché ayant une incidence sur notre situation sur le plan du capital ou sur notre capacité à mobiliser des capitaux; à la révision à la baisse des notations de solidité financière ou de crédit; et à l'incidence des fusions, des acquisitions et des cessions; les **risques opérationnels** – les risques liés aux atteintes à la sécurité informatique et à la protection des renseignements personnels et aux défaillances à ces égards, y compris les cyberattaques; à notre capacité d'attirer et de fidéliser des employés; à l'observation des exigences réglementaires et prévues par la loi et aux pratiques commerciales, y compris l'incidence des demandes de renseignements et des enquêtes liées à la réglementation; à la réalisation des fusions, des acquisitions, des investissements stratégiques et des cessions, et aux activités d'intégration qui s'y rattachent; à notre infrastructure de technologies de l'information; aux défaillances des systèmes informatiques et des technologies fonctionnant sur Internet; à la dépendance à l'égard de relations avec des tiers, y compris les contrats d'impartition; à la poursuite des affaires; aux erreurs de modélisation; à la gestion de l'information; et les **risques de liquidité** – la possibilité que nous soyons dans l'incapacité de financer la totalité de nos engagements en matière de flux de trésorerie à mesure qu'ils arrivent à échéance.

La Compagnie ne s'engage nullement à mettre à jour ni à réviser ses énoncés prospectifs pour tenir compte d'événements ou de circonstances postérieurs à la date du présent document ou par suite d'événements imprévus, à moins que la loi ne l'exige.

ÉTATS CONSOLIDÉS DU RÉSULTAT NET

(non audité, en millions de dollars canadiens, à l'exception des montants par action)	Pour les trimestres clos les **31 mars 2019**	31 mars 2018
Produits		
Primes		
Montant brut	**4 942 $**	5 217 $
À déduire : primes cédées	**572**	572
Primes nettes	**4 370**	4 645
Produits nets tirés des placements (pertes nettes de placements) :		
Produits d'intérêts et autres produits tirés des placements	**1 398**	1 354
Variations de la juste valeur et des taux de change touchant les actifs et les passifs (note 4)	**4 154**	(1 548)
Profits nets (pertes nettes) sur les actifs disponibles à la vente	**23**	36
Produits nets tirés des placements (pertes nettes de placements)	**5 575**	(158)
Produits tirés des honoraires (note 8)	**1 447**	1 506
Total des produits	**11 392**	5 993
Prestations et charges		
Montant brut des règlements et des prestations versés (note 6)	**4 120**	4 002
Augmentation (diminution) des passifs relatifs aux contrats d'assurance (note 6)	**4 640**	(554)
Diminution (augmentation) des actifs au titre des cessions de réassurance (note 6)	**(21)**	15
Augmentation (diminution) des passifs relatifs aux contrats de placement (note 6)	**24**	(7)
Charges (recouvrements) de réassurance (note 7)	**(508)**	(528)
Commissions	**564**	573
Transfert net aux (des) fonds distincts (note 11)	**(85)**	(17)
Charges d'exploitation	**1 668**	1 618
Taxes sur primes	**100**	92
Charges d'intérêts	**88**	75
Total des prestations et charges	**10 590**	5 269
Bénéfice (perte) avant impôt sur le résultat	**802**	724
À déduire : charge (économie) d'impôt sur le résultat (note 9)	**88**	119
Bénéfice net total (perte nette totale)	**714**	605
À déduire : bénéfice net (perte nette) attribuable aux titulaires de contrat avec participation (note 10)	**67**	(88)
Bénéfice net (perte nette) attribuable aux actionnaires	**647**	693
À déduire : dividendes aux actionnaires privilégiés	**24**	24
Bénéfice net (perte nette) attribuable aux actionnaires ordinaires	**623 $**	669 $
Taux de change moyens des périodes de présentation de l'information financière : Dollar américain	**1,33**	1,26
Bénéfice (perte) par action (note 13)		
De base	**1,04 $**	1,10 $
Dilué(e)	**1,04 $**	1,09 $
Dividendes par action ordinaire	**0,500 $**	0,455 $

Les notes ci-après font partie intégrante des présents états financiers consolidés intermédiaires.

ÉTATS CONSOLIDÉS DU RÉSULTAT GLOBAL

(non audité, en millions de dollars canadiens)	Pour les trimestres clos les **31 mars 2019**	31 mars 2018
Bénéfice net total (perte nette totale)	**714 $**	605 $
Autres éléments de bénéfice global (de perte globale), nets d'impôt :		
Éléments pouvant être reclassés ultérieurement en résultat :		
Variation des profits (pertes) de change latent(e)s :		
Profits (pertes) latent(e)s	**(280)**	315
Variation des profits (pertes) latent(e)s sur les actifs disponibles à la vente :		
Profits (pertes) latent(e)s	**269**	(162)
Reclassements en résultat net	**(18)**	(28)
Variation des profits (pertes) latent(e)s sur les couvertures de flux de trésorerie :		
Profits (pertes) latent(e)s	**14**	3
Reclassements en résultat net	**(8)**	(4)
Quote-part des autres éléments de bénéfice global (de perte globale) des coentreprises et des entreprises associées :		
Profits (pertes) latent(e)s	**28**	17
Total des éléments pouvant être reclassés ultérieurement en résultat	**5**	141
Éléments qui ne seront pas reclassés ultérieurement en résultat :		
Réévaluation des régimes à prestations déterminées	**(43)**	62
Total des éléments qui ne seront pas reclassés ultérieurement en résultat	**(43)**	62
Total des autres éléments de bénéfice global (de perte globale)	**(38)**	203
Total du bénéfice global (de la perte globale)	**676**	808
À déduire : bénéfice global (perte globale) attribuable aux titulaires de contrat avec participation (note 10)	**66**	(86)
Bénéfice global (perte globale) attribuable aux actionnaires	**610 $**	894 $

IMPÔT SUR LE RÉSULTAT INCLUS DANS LES AUTRES ÉLÉMENTS DE BÉNÉFICE GLOBAL (DE PERTE GLOBALE)

(non audité, en millions de dollars canadiens)	Pour les trimestres clos les **31 mars 2019**	31 mars 2018
Économie (charge) d'impôt sur le résultat :		
Éléments pouvant être reclassés ultérieurement en résultat :		
Profits/pertes latent(e)s sur les actifs disponibles à la vente	**(62)$**	26 $
Reclassements en résultat net liés aux actifs disponibles à la vente	**4**	8
Profits/pertes latent(e)s sur les couvertures de flux de trésorerie	**(5)**	(1)
Reclassements en résultat net liés aux couvertures de flux de trésorerie	**3**	2
Total des éléments pouvant être reclassés ultérieurement en résultat	**(60)**	35
Éléments qui ne seront pas reclassés ultérieurement en résultat :		
Réévaluation des régimes à prestations déterminées	**20**	(16)
Total des éléments qui ne seront pas reclassés ultérieurement en résultat	**20**	(16)
Total de l'économie (de la charge) d'impôt sur le résultat incluse dans les autres éléments de bénéfice global (de perte globale)	**(40)$**	19 $

Les notes ci-après font partie intégrante des présents états financiers consolidés intermédiaires.

ÉTATS CONSOLIDÉS DE LA SITUATION FINANCIÈRE

(non audité, en millions de dollars canadiens)	**Au 31 mars 2019**	Au 31 décembre 2018
Actif		
Trésorerie, équivalents de trésorerie et titres à court terme (note 4)	**8 370 $**	9 506 $
Titres de créance (note 4)	**76 715**	74 443
Titres de capitaux propres (note 4)	**4 918**	4 634
Prêts hypothécaires et autres prêts	**47 565**	46 822
Actifs dérivés	**1 430**	1 112
Autres placements (note 4)	**5 057**	4 830
Avances sur contrats	**3 215**	3 222
Immeubles de placement (note 4)	**6 999**	7 157
Placements	**154 269**	151 726
Autres actifs	**5 554**	4 498
Actifs au titre des cessions de réassurance (note 6)	**4 135**	4 141
Actifs d'impôt différé	**1 278**	1 209
Immobilisations incorporelles	**1 754**	1 779
Goodwill	**5 358**	5 412
Total de l'actif du fonds général	**172 348**	168 765
Placements pour le compte des titulaires de contrat lié à des fonds distincts (note 11)	**110 011**	103 062
Total de l'actif	**282 359 $**	271 827 $
Passif et capitaux propres		
Passif		
Passifs relatifs aux contrats d'assurance (note 6)	**125 491 $**	121 923 $
Passifs relatifs aux contrats de placement (note 6)	**3 136**	3 164
Passifs dérivés	**1 762**	2 295
Passifs d'impôt différé	**328**	322
Autres passifs	**12 580**	12 153
Débentures de premier rang	**1 299**	1 299
Titres de créance subordonnés	**3 040**	3 039
Total du passif du fonds général	**147 636**	144 195
Contrats d'assurance pour le compte des titulaires de contrat lié à des fonds distincts (note 11)	**103 265**	96 663
Contrats de placement pour le compte des titulaires de contrat lié à des fonds distincts (note 11)	**6 746**	6 399
Total du passif	**257 647 $**	247 257 $
Capitaux propres		
Capital social émis et surplus d'apport	**10 706 $**	10 749 $
Bénéfices non distribués attribuables aux actionnaires et cumul des autres éléments du résultat global	**13 076**	12 957
Total des capitaux propres attribuables aux actionnaires	**23 782**	23 706
Capitaux propres attribuables aux titulaires de contrat avec participation	**930**	864
Total des capitaux propres	**24 712 $**	24 570 $
Total du passif et des capitaux propres	**282 359 $**	271 827 $

Taux de change à la clôture des périodes de présentation de l'information financière :	Dollar américain	**1,33**	1,36

Les notes ci-après font partie intégrante des présents états financiers consolidés intermédiaires.

Approuvé au nom du conseil d'administration le 8 mai 2019.

Dean A. Connor
Président et chef de la direction

Sara Grootwassink Lewis
Administratrice

ÉTATS CONSOLIDÉS DES VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES

(non audité, en millions de dollars canadiens)	Pour les trimestres clos les **31 mars 2019**	31 mars 2018
Actionnaires :		
Actions privilégiées		
Solde, au début et à la fin	**2 257 $**	2 257 $
Actions ordinaires (note 10)		
Solde, au début	**8 419**	8 582
Options sur actions exercées	**10**	11
Actions ordinaires rachetées aux fins d'annulation	**(54)**	(44)
Solde, à la fin	**8 375**	8 549
Surplus d'apport		
Solde, au début	**73**	72
Paiements fondés sur des actions	**3**	2
Options sur actions exercées	**(2)**	(2)
Solde, à la fin	**74**	72
Bénéfices non distribués		
Solde, au début, selon la présentation antérieure	**11 267**	10 305
Ajustement découlant d'un changement de méthode comptable (note 2)	**(22)**	(44)
Solde, au début, compte tenu du changement de méthode comptable	**11 245**	10 261
Bénéfice net (perte nette)	**647**	693
Dividendes sur actions ordinaires	**(299)**	(277)
Dividendes sur actions privilégiées	**(24)**	(24)
Actions ordinaires rachetées aux fins d'annulation (note 10)	**(146)**	(122)
Transfert depuis les capitaux propres attribuables aux titulaires de contrat avec participation (note 10)	**–**	89
Solde, à la fin	**11 423**	10 620
Cumul des autres éléments de bénéfice global (de perte globale), nets d'impôt (note 14)		
Solde, au début	**1 690**	1 105
Total des autres éléments de bénéfice global (de perte globale) pour la période	**(37)**	201
Solde, à la fin	**1 653**	1 306
Total des capitaux propres attribuables aux actionnaires, à la fin	**23 782 $**	22 804 $
Titulaires de contrat avec participation :		
Solde, au début	**864 $**	650 $
Bénéfice net (perte nette) (note 10)	**67**	(88)
Total des autres éléments de bénéfice global (de perte globale) pour la période (note 14)	**(1)**	2
Transfert aux bénéfices non distribués (note 10)	**–**	(89)
Total des capitaux propres attribuables aux titulaires de contrat avec participation, à la fin	**930 $**	475 $
Total des capitaux propres	**24 712 $**	23 279 $

Les notes ci-après font partie intégrante des présents états financiers consolidés intermédiaires.

TABLEAUX CONSOLIDÉS DES FLUX DE TRÉSORERIE

(non audité, en millions de dollars canadiens)	Pour les trimestres clos les **31 mars 2019**	31 mars 2018
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation		
Bénéfice (perte) avant impôt sur le résultat	**802 $**	724 $
Ajustements :		
Charges d'intérêts liées aux activités de financement	**66**	60
Augmentation (diminution) des passifs relatifs aux contrats d'assurance et aux contrats de placement	**4 664**	(561)
Diminution (augmentation) des actifs au titre des cessions de réassurance	**(21)**	15
(Profits réalisés et latents) pertes réalisées et latentes et variations des taux de change touchant les placements	**(4 177)**	1 512
Cessions, échéances et remboursements de placements	**16 408**	16 381
Achats de placements	**(17 790)**	(16 152)
Impôt sur le résultat reçu (payé)	**(230)**	29
Titrisation de prêts hypothécaires (note 4)	**96**	–
Autres activités d'exploitation	**(1 045)**	(1 578)
Entrées (sorties) nettes liées aux activités d'exploitation	**(1 227)**	430
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement		
(Achat net) vente nette d'immobilisations corporelles	**(31)**	23
Investissements dans/transactions avec des coentreprises et des entreprises associées	**14**	(2)
Dividendes reçus de coentreprises et d'entreprises associées	**14**	6
Autres activités d'investissement	**(34)**	(49)
Entrées (sorties) nettes liées aux activités d'investissement	**(37)**	(22)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement		
Augmentation des emprunts (remboursement d'emprunts)	**3**	(21)
Remboursement de débentures de premier rang et de titres de créance subordonnés (note 10)	**–**	(400)
Émission d'actions ordinaires à l'exercice d'options sur actions	**8**	9
Actions ordinaires rachetées aux fins d'annulation (note 10)	**(200)**	(166)
Dividendes payés sur les actions ordinaires et les actions privilégiées	**(319)**	(296)
Paiement d'obligations locatives	**(29)**	–
Charges d'intérêts payées	**(64)**	(82)
Entrées (sorties) nettes liées aux activités de financement	**(601)**	(956)
Variations attribuables aux fluctuations des taux de change	**(77)**	76
Augmentation (diminution) de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	**(1 942)**	(472)
Trésorerie et équivalents de trésorerie nets, au début	**7 194**	5 956
Trésorerie et équivalents de trésorerie nets, à la fin	**5 252**	5 484
Titres à court terme, à la fin	**2 944**	2 293
Trésorerie et équivalents de trésorerie nets et titres à court terme, à la fin (note 4)	**8 196 $**	7 777 $

Les notes ci-après font partie intégrante des présents états financiers consolidés intermédiaires.

Notes annexes résumées

(Non audité, montants en millions de dollars canadiens, à l'exception des montants par action et sauf indication contraire. Tous les montants présentés en dollars américains sont exprimés en millions de dollars.)

1. Principales méthodes comptables

Description des activités

La Financière Sun Life inc. (la « FSL inc. »), qui est une société inscrite à la Bourse dont le siège social est situé au Canada, est la société de portefeuille qui chapeaute la Sun Life du Canada, compagnie d'assurance-vie (la « Sun Life du Canada »). La FSL inc. et ses filiales sont désignées collectivement par les expressions « nous » ou « la Compagnie ».

Nos états financiers consolidés intermédiaires ont été préparés conformément à la Norme comptable internationale (« IAS ») 34, *Information financière intermédiaire*, publiée et adoptée par l'International Accounting Standards Board (l'« IASB »). Nous avons utilisé des méthodes comptables qui correspondent aux méthodes comptables utilisées pour nos états financiers consolidés annuels de 2018, sauf en ce qui touche les exceptions décrites à la note 2 ci-dessous. Les présents états financiers consolidés intermédiaires devraient être lus parallèlement à nos états financiers consolidés annuels de 2018 puisque les états financiers intermédiaires ne contiennent pas toutes les données contenues dans les états financiers consolidés annuels préparés conformément aux Normes internationales d'information financière publiées par l'IASB (les « normes IFRS »).

2. Changements de méthodes comptables

Normes internationales d'information financière nouvelles et modifiées adoptées en 2019

2.A IFRS 16, *Contrats de location* (« IFRS 16 »)

En janvier 2016, l'IASB a publié IFRS 16, qui remplace IAS 17, *Contrats de location* (« IAS 17 »), ainsi que ses interprétations connexes. IFRS 16 établit les principes de comptabilisation, d'évaluation, de présentation et d'information à fournir relativement aux contrats de location tant pour les preneurs que pour les bailleurs. Pour les preneurs, IFRS 16 vient éliminer le classement des contrats de location à titre de contrats de location simple ou de location-financement, et la norme exige que tous les contrats de location soient comptabilisés dans l'état de la situation financière, sauf pour certaines exceptions accordées par cette nouvelle norme. La comptabilisation demeure pour sa part essentiellement inchangée pour les bailleurs. Nous avons adopté IFRS 16 de façon rétrospective modifiée au 1er janvier 2019, et nous avons comptabilisé les ajustements transitoires dans les bénéfices non distribués. Nos méthodes comptables conformes à IFRS 16 se présentent comme suit :

À la date de passation d'un contrat, nous évaluons si celui-ci est ou contient un contrat de location. Un contrat est ou contient un contrat de location s'il confère le droit de contrôler l'utilisation d'un bien déterminé pour un certain temps moyennant une contrepartie. Nous comptabilisons un actif au titre du droit d'utilisation et une obligation locative à l'égard des contrats de location pour lesquels nous agissons à titre de preneurs à la date de début de ces contrats. L'actif au titre du droit d'utilisation est initialement évalué au coût, qui comprend le montant initial de l'obligation locative ainsi que certains ajustements, et il est par la suite amorti de façon linéaire, et la dotation aux amortissements est incluse au titre de charge d'exploitation dans les états consolidés du résultat. L'obligation locative est initialement évaluée à la valeur actualisée des paiements de loyers sur la durée du contrat de location en utilisant un taux d'actualisation fondé sur notre taux d'emprunt marginal. Le taux d'actualisation varie selon les contrats de location, et il est établi en fonction de plusieurs facteurs, notamment la durée et la monnaie du contrat de location. La durée d'un contrat de location comprend la durée non réalisable ainsi que la période optionnelle pour laquelle il est raisonnablement certain que nous exercerons ou que nous n'exercerons pas une option de prolongation ou de résiliation en tenant compte de divers facteurs contribuant à créer un avantage économique à le faire. Par la suite, l'obligation locative est évaluée au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif, et les intérêts sont imputés aux charges d'intérêts dans les états consolidés du résultat. Les obligations locatives et les actifs au titre du droit d'utilisation sont réévalués lorsque des contrats de location sont modifiés.

En raison de l'adoption d'IFRS 16, nous avons comptabilisé des actifs au titre du droit d'utilisation de 744 $ et des obligations locatives de 880 $, présentés aux postes Autres actifs et Autres passifs, respectivement, dans nos états consolidés de la situation financière. L'adoption d'IFRS 16 ainsi que la décomptabilisation de soldes reportés de 105 $ auparavant comptabilisés en vertu d'IAS 17 et l'incidence de l'impôt différé de 9 $ ont réduit le solde d'ouverture des bénéfices non distribués après impôt de 22 $ au 1er janvier 2019.

Au moment de la transition à IFRS 16, nous avons appliqué des mesures de simplification afin d'utiliser des connaissances acquises a posteriori pour déterminer la durée de contrats de location prévoyant des options de prolongement ou de résiliation. Notre taux d'emprunt marginal moyen pondéré appliqué à ces obligations locatives au 1er janvier 2019 se chiffrait à 3,3 %. L'écart entre les engagements liés aux contrats de location simple présentés dans nos états financiers consolidés annuels de 2018 et les obligations locatives au 1er janvier 2019 s'explique principalement par la valeur temps de l'argent.

2.B Autres

Les normes IFRS nouvelles et modifiées suivantes prennent effet pour les exercices ouverts à compter du 1er janvier 2019, et elles n'ont eu aucune incidence significative sur nos états financiers consolidés intermédiaires.

En juin 2017, l'IASB a publié IFRIC 23, *Incertitude relative aux traitements fiscaux* (« IFRIC 23 »), élaborée par l'IFRS Interpretations Committee. IFRIC 23 clarifie l'application des exigences en matière de comptabilisation et d'évaluation d'IAS 12, *Impôts sur le résultat* (« IAS 12 »), lorsqu'il existe une incertitude relative aux traitements fiscaux, et elle exige que les entités établissent si les traitements fiscaux devraient être considérés dans leur ensemble ou individuellement. En outre, IFRIC 23 porte sur les hypothèses qu'une entité devrait formuler au sujet des contrôles des traitements fiscaux par les autorités fiscales, ainsi que sur la façon dont elle devrait tenir compte des changements dans les faits et circonstances. IFRIC 23 fournit également des indications sur la façon de déterminer le bénéfice imposable (la perte fiscale), les bases fiscales, les pertes fiscales inutilisées, les crédits d'impôt inutilisés et les taux d'imposition, en fonction de la probabilité qu'une autorité fiscale accepte un traitement fiscal incertain utilisé par une entité, ou qu'une entité se propose d'utiliser, dans sa déclaration de revenus. Nous avons adopté IFRIC 23 de façon rétrospective cumulative.

En octobre 2017, l'IASB a publié des modifications à portée limitée à IAS 28, *Participations dans des entreprises associées et des coentreprises*. Ces modifications précisent que les intérêts à long terme dans une entreprise associée ou une coentreprise à l'égard desquels la méthode de la mise en équivalence n'est pas appliquée devraient être comptabilisés selon les exigences d'IFRS 9, *Instruments financiers* (« IFRS 9 »). Ces modifications doivent être appliquées de façon rétrospective, sauf pour certaines exceptions. Étant donné que nous étions admissibles à l'approche du report d'IFRS 9 et que nous avons choisi d'appliquer cette approche, nous continuerons d'appliquer IAS 39, *Instruments financiers : Comptabilisation et évaluation*, à l'égard des intérêts à long terme dans des entreprises associées ou des coentreprises touchés par ces modifications.

En décembre 2017, l'IASB a publié *Améliorations annuelles des normes IFRS – Cycle 2015-2017*, qui prévoit de légères modifications à quatre normes IFRS. Ces modifications ont été appliquées de façon prospective.

En février 2018, l'IASB a publié *Modification, réduction ou liquidation d'un régime*, qui vient modifier IAS 19, *Avantages du personnel* (« IAS 19 »). En vertu d'IAS 19, au moment où un régime de retraite à prestations déterminées est modifié, réduit ou liquidé, le passif ou l'actif net au titre des prestations déterminées doit être réévalué. Ces modifications exigent qu'une entité utilise les hypothèses mises à jour ayant servi à cette réévaluation lorsqu'elle détermine le coût des services rendus et les intérêts nets pour les périodes de présentation de l'information financière, suivant la modification du régime. Ces modifications s'appliqueront aux modifications, réductions ou liquidations de régimes qui auront lieu à compter du 1er janvier 2019.

3. Information sectorielle

La Compagnie compte cinq secteurs à présenter : la Financière Sun Life Canada (la « FSL Canada »), la Financière Sun Life États-Unis (la « FSL États-Unis »), Gestion d'actifs Financière Sun Life (« Gestion d'actifs FSL »), la Financière Sun Life Asie (la « FSL Asie ») et l'Organisation internationale. Ces secteurs à présenter exercent leurs activités dans le domaine des services financiers et ils reflètent notre structure de gestion et notre information financière interne. Sous Organisation internationale sont groupés les résultats de notre division au Royaume-Uni (la « FSL Royaume-Uni ») et des Services de soutien généraux, qui comprennent les activités liées au portefeuille fermé de réassurance ainsi que les produits tirés des placements, les charges, le capital et les autres éléments qui ne sont pas attribués à nos autres organisations.

Les produits de nos secteurs à présenter proviennent surtout des affaires liées à l'assurance-vie et à l'assurance-maladie, à la gestion de placements et aux rentes, ainsi qu'aux fonds communs de placement. Les produits non attribués aux divisions stratégiques proviennent principalement des placements et du résultat sur le capital de l'Organisation internationale. Les opérations entre les secteurs sont réalisées dans des conditions de concurrence normale et les prix, établis en conséquence, comme c'est le cas pour les opérations avec des tiers.

Les charges de chaque secteur d'activité peuvent inclure des coûts directement engagés ou des services directement fournis au nom du secteur au niveau de l'entreprise. En ce qui a trait aux coûts qui ne sont pas directement imputables à l'un de nos secteurs d'activité, nous avons recours à un cadre de communication de l'information à la direction qui utilise des hypothèses, des jugements et des méthodes pour attribuer les coûts généraux et les charges indirectes à nos secteurs d'activité.

Les opérations intersectorielles se composent principalement de conventions de financement interne évaluées à la juste valeur en cours au moment de leur négociation, tandis que les produits intersectoriels tirés des placements se composent

principalement d'intérêts versés par la FSL États-Unis à l'Organisation internationale. Pour leur part, les produits intersectoriels tirés des honoraires se composent principalement d'honoraires de gestion d'actifs versés à Gestion d'actifs FSL par la FSL Canada et l'Organisation internationale, ainsi que d'honoraires liés à la distribution de produits versés par Gestion d'actifs FSL à la FSL Asie. Les opérations intersectorielles sont présentées dans la colonne Ajustements de consolidation des tableaux qui suivent.

Les résultats par secteur pour les trimestres clos les 31 mars s'établissent comme suit :

	FSL Canada	FSL États-Unis	Gestion d'actifs FSL	FSL Asie	Organisation internationale	Ajustements de consolidation	Total
2019							
Montant brut des primes :							
Rentes	**398 $**	**1 $**	**– $**	**– $**	**6 $**	**– $**	**405 $**
Assurance-vie	**1 248**	**407**	**–**	**396**	**23**	**–**	**2 074**
Assurance-maladie	**1 402**	**1 047**	**–**	**10**	**4**	**–**	**2 463**
Montant brut total des primes	**3 048**	**1 455**	**–**	**406**	**33**	**–**	**4 942**
À déduire : primes cédées	**362**	**155**	**–**	**50**	**5**	**–**	**572**
Produits nets tirés des placements (pertes nettes de placements)	**3 243**	**892**	**28**	**1 014**	**406**	**(8)**	**5 575**
Produits tirés des honoraires	**308**	**21**	**990**	**126**	**35**	**(33)**	**1 447**
Total des produits	**6 237**	**2 213**	**1 018**	**1 496**	**469**	**(41)**	**11 392**
À déduire :							
Total des prestations et charges	**5 966**	**2 057**	**741**	**1 402**	**465**	**(41)**	**10 590**
Charge (économie) d'impôt sur le résultat	**(32)**	**32**	**58**	**13**	**17**	**–**	**88**
Bénéfice net total (perte nette totale)	**303 $**	**124 $**	**219 $**	**81 $**	**(13) $**	**– $**	**714 $**
À déduire : bénéfice net (perte nette) attribuable aux titulaires de contrat avec participation	**66**	**–**	**–**	**1**	**–**	**–**	**67**
Bénéfice net (perte nette) attribuable aux actionnaires	**237 $**	**124 $**	**219 $**	**80 $**	**(13) $**	**– $**	**647 $**
2018							
Montant brut des primes :							
Rentes	889 $	– $	– $	– $	5 $	– $	894 $
Assurance-vie	1 137	405	–	513	23	–	2 078
Assurance-maladie	1 313	920	–	8	4	–	2 245
Montant brut total des primes	3 339	1 325	–	521	32	–	5 217
À déduire : primes cédées	376	137	–	54	5	–	572
Produits nets tirés des placements (pertes nettes de placements)	442	(283)	2	(284)	(28)	(7)	(158)
Produits tirés des honoraires	300	14	1 048	133	38	(27)	1 506
Total des produits	3 705	919	1 050	316	37	(34)	5 993
À déduire :							
Total des prestations et charges	3 466	849	771	179	38	(34)	5 269
Charge (économie) d'impôt sur le résultat	42	10	69	4	(6)	–	119
Bénéfice net total (perte nette totale)	197 $	60 $	210 $	133 $	5 $	– $	605 $
À déduire : bénéfice net (perte nette) attribuable aux titulaires de contrat avec participation	(52)	(36)	–	–	–	–	(88)
Bénéfice net (perte nette) attribuable aux actionnaires	249 $	96 $	210 $	133 $	5 $	– $	693 $

4. Total des placements et produits nets tirés des placements connexes

4.A Classement des actifs

La valeur comptable des titres de créance, des titres de capitaux propres et des autres placements présentés dans nos états consolidés intermédiaires de la situation financière s'établit comme suit :

	À la juste valeur par le biais du résultat net	Disponibles à la vente	Autres[1)]	Total
Au 31 mars 2019				
Titres de créance	**62 949 $**	**13 766 $**	**– $**	**76 715 $**
Titres de capitaux propres	**4 415 $**	**503 $**	**– $**	**4 918 $**
Autres placements	**2 903 $**	**638 $**	**1 516 $**	**5 057 $**
Au 31 décembre 2018				
Titres de créance	61 402 $	13 041 $	– $	74 443 $
Titres de capitaux propres	4 014 $	620 $	– $	4 634 $
Autres placements	2 701 $	621 $	1 508 $	4 830 $

1) La colonne « Autres » regroupe principalement les placements comptabilisés suivant la méthode de la mise en équivalence.

4.B Variations de la juste valeur et des taux de change touchant les actifs et les passifs

Les variations de la juste valeur et des taux de change touchant les actifs et les passifs inscrits en résultat net s'établissent comme suit :

	Pour les trimestres clos les	
	31 mars 2019	31 mars 2018
Variation de la juste valeur :		
Trésorerie, équivalents de trésorerie et titres à court terme	**(2)$**	2 $
Titres de créance	**2 907**	(1 185)
Titres de capitaux propres	**421**	(173)
Placements dérivés	**806**	(534)
Autres placements	**49**	24
Total de la variation de la valeur d'actifs et de passifs à la juste valeur par le biais du résultat net	**4 181**	(1 866)
Variations de la juste valeur des immeubles de placement	**133**	78
Profits (pertes) de change[1)]	**(160)**	212
Profits réalisés (pertes réalisées) sur les immobilisations corporelles[2)]	**–**	28
Variations de la juste valeur et des taux de change touchant les actifs et les passifs	**4 154 $**	(1 548)$

1) Principalement attribuables à la conversion des actifs disponibles à la vente et des prêts hypothécaires et autres prêts libellés en monnaies étrangères. Les montants compensatoires liés aux dérivés de change sont inclus dans la variation de la juste valeur des instruments dérivés.

2) En 2018, un bien situé à Waterloo, en Ontario, a fait l'objet d'une cession-bail. La transaction répondait aux critères d'une vente et d'un contrat de location simple et, par conséquent, nous avons comptabilisé un profit de 28 $.

4.C Perte de valeur des actifs disponibles à la vente

Nous avons comptabilisé des pertes de valeur de 15 $ relativement à des actifs disponibles à la vente au cours du trimestre clos le 31 mars 2019 (4 $ au cours du trimestre clos le 31 mars 2018).

4.D Trésorerie, équivalents de trésorerie et titres à court terme

La trésorerie, les équivalents de trésorerie et les titres à court terme présentés dans nos états consolidés intermédiaires de la situation financière ainsi que la trésorerie et les équivalents de trésorerie nets et les titres à court terme présentés dans nos tableaux consolidés intermédiaires des flux de trésorerie s'établissent comme suit :

	Au 31 mars 2019	Au 31 décembre 2018	Au 31 mars 2018
Trésorerie	**1 766 $**	2 089 $	1 443 $
Équivalents de trésorerie	**3 660**	5 209	4 101
Titres à court terme	**2 944**	2 208	2 293
Trésorerie, équivalents de trésorerie et titres à court terme	**8 370**	9 506	7 837
À déduire : découverts bancaires comptabilisés dans les autres passifs	**174**	104	60
Trésorerie et équivalents de trésorerie nets et titres à court terme	**8 196 $**	9 402 $	7 777 $

4.E Titrisation de prêts hypothécaires

Nous titrisons certains prêts hypothécaires commerciaux assurés à taux fixe comme expliqué à la note 5 de nos états financiers consolidés annuels de 2018.

La valeur comptable et la juste valeur des prêts hypothécaires titrisés s'établissaient à 1 414 $ et à 1 426 $, respectivement, au 31 mars 2019 (1 328 $ et 1 318 $, respectivement, au 31 décembre 2018), tandis que la valeur comptable et la juste valeur des passifs connexes s'établissaient à 1 549 $ et à 1 573 $, respectivement, au 31 mars 2019 (1 453 $ et 1 446 $, respectivement, au 31 décembre 2018). La valeur comptable des titres adossés à des créances du compte de réinvestissement du capital s'établissait à 133 $ et à 124 $ au 31 mars 2019 et au 31 décembre 2018, respectivement. Le compte de réinvestissement du capital ne comprenait pas de trésorerie ni d'équivalents de trésorerie au 31 mars 2019 et au 31 décembre 2018.

La juste valeur des emprunts garantis liés à la titrisation de prêts hypothécaires est calculée selon les méthodes et les hypothèses relatives aux titres adossés à des créances décrites à la note 5 de nos états financiers consolidés annuels de 2018. La juste valeur de ces passifs était classée au niveau 2 de la hiérarchie des justes valeurs au 31 mars 2019 et au 31 décembre 2018.

4.F Évaluation de la juste valeur

Se reporter à la note 5 de nos états financiers consolidés annuels de 2018 pour avoir des précisions sur les méthodes et hypothèses relatives à la juste valeur des actifs et des passifs comptabilisés à la juste valeur ainsi que de l'information sur les données d'entrée non observables, les sensibilités et les processus d'évaluation des actifs de niveau 3.

4.F.i Hiérarchie des justes valeurs

Les tableaux suivants présentent nos actifs et nos passifs comptabilisés à la juste valeur sur une base récurrente selon leur niveau de hiérarchie.

	Au 31 mars 2019				Au 31 décembre 2018			
	Niveau 1	**Niveau 2**	**Niveau 3**	**Total**	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Actif								
Trésorerie, équivalents de trésorerie et titres à court terme	**7 539 $**	**831 $**	**– $**	**8 370 $**	8 926 $	580 $	– $	9 506 $
Titres de créance – à la juste valeur par le biais du résultat net	**1 058**	**61 590**	**301**	**62 949**	1 253	59 776	373	61 402
Titres de créance – disponibles à la vente	**1 532**	**12 176**	**58**	**13 766**	1 513	11 485	43	13 041
Titres de capitaux propres – à la juste valeur par le biais du résultat net	**1 998**	**2 222**	**195**	**4 415**	1 967	1 845	202	4 014
Titres de capitaux propres – disponibles à la vente	**321**	**142**	**40**	**503**	398	186	36	620
Actifs dérivés	**18**	**1 412**	**–**	**1 430**	27	1 085	–	1 112
Autres placements	**1 078**	**203**	**2 260**	**3 541**	898	183	2 241	3 322
Immeubles de placement	**–**	**–**	**6 999**	**6 999**	–	–	7 157	7 157
Total des placements	**13 544 $**	**78 576 $**	**9 853 $**	**101 973 $**	14 982 $	75 140 $	10 052 $	100 174 $
Placements pour le compte des titulaires de contrat lié à des fonds distincts	**26 023**	**82 317**	**1 671**	**110 011**	24 705	76 761	1 596	103 062
Total des actifs évalués à la juste valeur	**39 567 $**	**160 893 $**	**11 524 $**	**211 984 $**	39 687 $	151 901 $	11 648 $	203 236 $
Passif								
Passifs relatifs aux contrats de placement	**– $**	**– $**	**2 $**	**2 $**	– $	– $	3 $	3 $
Passifs dérivés	**14**	**1 748**	**–**	**1 762**	11	2 284	–	2 295
Total des passifs évalués à la juste valeur	**14 $**	**1 748 $**	**2 $**	**1 764 $**	11 $	2 284 $	3 $	2 298 $

Au poste Titres de créance – à la juste valeur par le biais du résultat net sont regroupés les titres suivants :

	Au 31 mars 2019				Au 31 décembre 2018			
	Niveau 1	**Niveau 2**	**Niveau 3**	**Total**	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Gouvernement du Canada	**– $**	**3 511 $**	**15 $**	**3 526 $**	– $	3 815 $	15 $	3 830 $
Gouvernements provinciaux et municipalités du Canada	**–**	**13 079**	**15**	**13 094**	–	11 852	14	11 866
Gouvernements et organismes américains	**1 058**	**120**	**2**	**1 180**	1 253	125	2	1 380
Autres gouvernements étrangers	**–**	**5 049**	**35**	**5 084**	–	4 895	34	4 929
Sociétés	**–**	**35 365**	**200**	**35 565**	–	34 665	205	34 870
Titres adossés à des créances :								
Titres adossés à des prêts hypothécaires commerciaux	**–**	**1 421**	**20**	**1 441**	–	1 464	3	1 467
Titres adossés à des prêts hypothécaires résidentiels	**–**	**1 929**	**–**	**1 929**	–	1 961	–	1 961
Titres garantis par des créances	**–**	**132**	**–**	**132**	–	143	–	143
Autres	**–**	**984**	**14**	**998**	–	856	100	956
Total des titres de créance – à la juste valeur par le biais du résultat net	**1 058 $**	**61 590 $**	**301 $**	**62 949 $**	1 253 $	59 776 $	373 $	61 402 $

Au poste Titres de créance – disponibles à la vente sont regroupés les titres suivants :

	Au 31 mars 2019				Au 31 décembre 2018			
	Niveau 1	**Niveau 2**	**Niveau 3**	**Total**	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Gouvernement du Canada	**– $**	**1 812 $**	**– $**	**1 812 $**	– $	1 746 $	– $	1 746 $
Gouvernements provinciaux et municipalités du Canada	**–**	**1 229**	**–**	**1 229**	–	1 199	–	1 199
Gouvernements et organismes américains	**1 532**	**–**	**–**	**1 532**	1 513	14	–	1 527
Autres gouvernements étrangers	**–**	**763**	**1**	**764**	–	716	1	717
Sociétés	**–**	**5 490**	**43**	**5 533**	–	4 971	42	5 013
Titres adossés à des créances :								
Titres adossés à des prêts hypothécaires commerciaux	**–**	**773**	**14**	**787**	–	766	–	766
Titres adossés à des prêts hypothécaires résidentiels	**–**	**408**	**–**	**408**	–	386	–	386
Titres garantis par des créances	**–**	**781**	**–**	**781**	–	804	–	804
Autres	**–**	**920**	**–**	**920**	–	883	–	883
Total des titres de créance – disponibles à la vente	**1 532 $**	**12 176 $**	**58 $**	**13 766 $**	1 513 $	11 485 $	43 $	13 041 $

Il n’y a eu aucun transfert important entre le niveau 1 et le niveau 2 pour les trimestres clos les 31 mars 2019 et 2018.

Le tableau qui suit présente un rapprochement entre les soldes d'ouverture et les soldes de clôture des actifs classés dans le niveau 3.

Pour les trimestres clos les	Titres de créance – à la juste valeur par le biais du résultat net	Titres de créance – disponibles à la vente	Titres de capitaux propres – à la juste valeur par le biais du résultat net	Titres de capitaux propres – disponibles à la vente	Autres placements	Immeubles de placement	Total des placements évalués à la juste valeur	Placements pour le compte des titulaires de contrat lié à des fonds distincts	Total des actifs évalués à la juste valeur
31 mars 2019									
Solde d'ouverture	**373 $**	**43 $**	**202 $**	**36 $**	**2 241 $**	**7 157 $**	**10 052 $**	**1 596 $**	**11 648 $**
Inclus dans le résultat net[1), 3), 5)]	**9**	**–**	**(3)**	**–**	**(24)**	**107**	**89**	**(2)**	**87**
Inclus dans les autres éléments du résultat global[3)]	**–**	**2**	**–**	**–**	**2**	**–**	**4**	**–**	**4**
Achats	**17**	**14**	**3**	**6**	**80**	**52**	**172**	**85**	**257**
Ventes	**(9)**	**–**	**(1)**	**–**	**(27)**	**(281)**	**(318)**	**(4)**	**(322)**
Règlements	**(2)**	**–**	**–**	**–**	**–**	**–**	**(2)**	**–**	**(2)**
Transferts au niveau 3[2)]	**–**	**–**	**–**	**–**	**–**	**–**	**–**	**–**	**–**
Transferts hors du niveau 3[2)]	**(84)**	**–**	**(4)**	**–**	**–**	**–**	**(88)**	**–**	**(88)**
Conversion des monnaies étrangères[4)]	**(3)**	**(1)**	**(2)**	**(2)**	**(12)**	**(36)**	**(56)**	**(4)**	**(60)**
Solde de clôture	**301 $**	**58 $**	**195 $**	**40 $**	**2 260 $**	**6 999 $**	**9 853 $**	**1 671 $**	**11 524 $**
Profits (pertes) inclus(es) dans le bénéfice relativement aux instruments encore détenus à la date de clôture[1)]	**4 $**	**– $**	**(2)$**	**– $**	**(24)$**	**125 $**	**103 $**	**(8)$**	**95 $**
31 mars 2018									
Solde d'ouverture	417 $	136 $	167 $	38 $	1 721 $	7 067 $	9 546 $	1 154 $	10 700 $
Inclus dans le résultat net[1), 3), 5)]	(2)	(2)	6	–	48	62	112	4	116
Inclus dans les autres éléments du résultat global[3)]	–	–	–	–	(5)	–	(5)	–	(5)
Achats	7	41	5	–	167	244	464	124	588
Ventes	(27)	–	–	–	(92)	(177)	(296)	(15)	(311)
Règlements	(1)	–	–	–	–	–	(1)	–	(1)
Transferts au niveau 3[2)]	1	–	–	1	–	–	2	1	3
Transferts hors du niveau 3[2)]	(50)	(80)	–	–	–	–	(130)	–	(130)
Conversion des monnaies étrangères[4)]	3	–	2	1	11	47	64	23	87
Solde de clôture	348 $	95 $	180 $	40 $	1 850 $	7 243 $	9 756 $	1 291 $	11 047 $
Profits (pertes) inclus(es) dans le bénéfice relativement aux instruments encore détenus à la date de clôture[1)]	– $	– $	7 $	– $	48 $	71 $	126 $	– $	126 $

1) Inclus dans le poste Produits nets tirés des placements (pertes nettes de placements) de nos états consolidés intermédiaires du résultat net pour le total des placements évalués à la juste valeur.

2) Les transferts au niveau 3 surviennent lorsque les données d'entrée servant à la détermination des prix des actifs et des passifs ne sont pas observables sur le marché et que, par conséquent, elles ne répondent plus aux définitions des niveaux 1 ou 2 à la date de clôture. Les transferts hors du niveau 3 ont lieu lorsque les données d'entrée servant à la détermination des prix deviennent plus transparentes et qu'elles répondent aux critères du niveau 1 ou du niveau 2, et ils découlent donc principalement du fait que des données de marché observables sont disponibles à la date de clôture, nous libérant ainsi de l'obligation de nous fier à des données d'entrée non observables.

3) Le calcul du total des profits et des pertes inclus dans le résultat net et dans les autres éléments du résultat global présume que les transferts au niveau 3 ou hors de celui-ci ont lieu au début de la période. Pour les actifs ou les passifs qui ont été transférés au niveau 3 au cours de la période de présentation de l'information financière, le tableau ci-dessus présente la totalité de la variation de la juste valeur pour la période. Pour les transferts hors du niveau 3 effectués au cours de la période de présentation de l'information financière, la variation de la juste valeur pour la période est exclue du tableau.

4) Le poste Conversion des monnaies étrangères a trait à l'incidence de la conversion en dollars canadiens des actifs et des passifs de niveau 3 de filiales étrangères libellés dans la monnaie fonctionnelle de ces filiales.

5) Le poste Immeubles de placement inclus dans le résultat net comprend des variations de la juste valeur des immeubles de placement de 133 $ (78 $ en 2018), déduction faite de l'amortissement des commissions de location et des avantages incitatifs liés à la prise à bail de 26 $ (16 $ en 2018).

5. Gestion du risque lié aux instruments financiers et du risque d'assurance

Nos politiques et procédures de gestion des risques liés aux instruments financiers et aux contrats d'assurance sont présentées aux notes 6 et 7, respectivement, de nos états financiers consolidés annuels de 2018.

Nos sensibilités au risque de marché lié aux instruments financiers sont décrites dans notre rapport de gestion pour le trimestre clos le 31 mars 2019. Le texte et les tableaux en grisé de la rubrique Gestion du risque du rapport de gestion constituent l'information que nous présentons relativement aux sensibilités au risque de marché conformément à IFRS 7, *Instruments financiers – Informations à fournir*, et ils incluent une analyse de l'évaluation de ce risque ainsi que de nos objectifs, politiques et méthodes de gestion de ce risque. Par conséquent, le texte et les tableaux en grisé du rapport de gestion font partie intégrante des présents états financiers consolidés intermédiaires.

Nous avons recours à la réassurance pour limiter les pertes, réduire au minimum notre exposition aux risques importants et accroître notre capacité de croissance. Nos principes directeurs en matière de gestion du risque d'assurance précisent les pleins de conservation globaux ainsi que les normes et pratiques de gestion connexes qui sont appliquées pour atténuer notre exposition aux règlements importants. Les montants en excédent du plein de conservation approuvé par le conseil d'administration sont réassurés. Avec prise d'effet le 1er janvier 2019, nous avons mis à jour notre plein de conservation à l'égard de l'assurance sur une seule tête et sur deux têtes payable au premier décès pour la faire passer à 40 $ (25 $ en 2018) au Canada et à 40 $ US (25 $ US en 2018) à l'extérieur du Canada. Dans le cas de l'assurance-vie de survie, notre plein de conservation global est de 50 $ (30 $ en 2018) au Canada et de 50 $ US (30 $ US en 2018) à l'extérieur du Canada. Nous appliquons dans certains marchés et territoires des niveaux de conservation inférieurs au plein de conservation. Nous avons recours à la réassurance pour de nombreux produits dans la plupart de nos secteurs d'activité, et le placement est automatique pour certains portefeuilles d'assurance déterminés et facultatif pour les risques individuels assortis de certaines caractéristiques.

6. Passifs relatifs aux contrats d'assurance et passifs relatifs aux contrats de placement

6.A Passifs relatifs aux contrats d'assurance

6.A.i Variations des passifs relatifs aux contrats d'assurance et des actifs au titre des cessions de réassurance

Les variations des passifs relatifs aux contrats d'assurance et des actifs au titre des cessions de réassurance s'établissent comme suit :

	Pour le trimestre clos le 31 mars 2019			Pour le trimestre clos le 31 mars 2018		
	Passifs relatifs aux contrats d'assurance	**Actifs au titre des cessions de réassurance**	**Montant net**	Passifs relatifs aux contrats d'assurance	Actifs au titre des cessions de réassurance	Montant net
Soldes avant les autres passifs et actifs relatifs aux contrats, au début	**114 902 $**	**3 653 $**	**111 249 $**	111 091 $	3 503 $	107 588 $
Variation des soldes liés aux contrats en vigueur	**3 573**	**(17)**	**3 590**	(2 098)	(27)	(2 071)
Soldes liés aux nouveaux contrats	**1 061**	**38**	**1 023**	1 559	32	1 527
Modifications des méthodes et hypothèses	**6**	**–**	**6**	(15)	(20)	5
Augmentation (diminution) des passifs relatifs aux contrats d'assurance et des actifs au titre des cessions de réassurance	**4 640**	**21**	**4 619**	(554)	(15)	(539)
Fluctuations des taux de change	**(978)**	**(73)**	**(905)**	1 394	73	1 321
Soldes avant les autres passifs et actifs relatifs aux contrats	**118 564**	**3 601**	**114 963**	111 931	3 561	108 370
Autres passifs et actifs relatifs aux contrats	**6 927**	**534**	**6 393**	6 754	582	6 172
Total des passifs relatifs aux contrats d'assurance et des actifs au titre des cessions de réassurance, à la fin	**125 491 $**	**4 135 $**	**121 356 $**	118 685 $	4 143 $	114 542 $

6.B Passifs relatifs aux contrats de placement

6.B.i Variations des passifs relatifs aux contrats de placement

Les variations des passifs relatifs aux contrats de placement sans éléments de participation discrétionnaire s'établissent comme suit :

	Pour le trimestre clos le 31 mars 2019		Pour le trimestre clos le 31 mars 2018	
	Évalués à la juste valeur	**Évalués au coût amorti**	Évalués à la juste valeur	Évalués au coût amorti
Soldes, au début	**3 $**	**2 646 $**	3 $	2 517 $
Versements	**–**	**89**	–	130
Intérêts	**–**	**15**	–	14
Retraits	**–**	**(134)**	–	(99)
Honoraires	**–**	**(1)**	–	(2)
Autres	**–**	**5**	–	5
Fluctuations des taux de change	**(1)**	**–**	–	(1)
Soldes, à la fin	**2 $**	**2 620 $**	3 $	2 564 $

Les variations des passifs relatifs aux contrats de placement avec éléments de participation discrétionnaire s'établissent comme suit :

	Pour les trimestres clos les	
	31 mars 2019	31 mars 2018
Soldes, au début	**515 $**	562 $
Variation des passifs relatifs aux contrats en vigueur	**9**	(21)
Fluctuations des taux de change	**(10)**	16
Soldes, à la fin	**514 $**	557 $

6.C Montant brut des règlements et des prestations versés

Le montant brut des règlements et des prestations versés s'établit comme suit :

	Pour les trimestres clos les	
	31 mars 2019	31 mars 2018
Capitaux échus et rachats	**661 $**	667 $
Rentes	**472**	469
Règlements décès et invalidité	**1 062**	1 069
Règlements maladie	**1 670**	1 560
Participations et intérêts sur les règlements et les sommes en dépôt	**255**	237
Total du montant brut des règlements et des prestations versés	**4 120 $**	4 002 $

7. (Charges) recouvrements de réassurance

Les (charges) recouvrements de réassurance s'établissent comme suit :

	Pour les trimestres clos les	
	31 mars 2019	31 mars 2018
Recouvrement de règlements et prestations	**468 $**	478 $
Commissions	**16**	19
Ajustements des provisions	**5**	11
Charges d'exploitation et autres	**19**	20
(Charges) recouvrements de réassurance	**508 $**	528 $

8. Produits tirés des honoraires

Les produits tirés des honoraires se détaillent comme suit :

	Pour les trimestres clos les	
	31 mars 2019	31 mars 2018
Produits tirés des honoraires relatifs aux contrats d'assurance	**235 $**	237 $
Produits tirés des honoraires relatifs aux contrats de service :		
Honoraires liés à la distribution	**194**	213
Frais de gestion des fonds et autres frais basés sur l'actif	**833**	894
Honoraires relatifs aux services administratifs et autres honoraires	**185**	162
Total des produits tirés des honoraires	**1 447 $**	1 506 $

Les honoraires liés à la distribution et les frais de gestion des fonds et autres frais basés sur l'actif sont principalement gagnés par le secteur Gestion d'actifs FSL, tandis que les honoraires relatifs aux services administratifs et autres honoraires sont principalement gagnés par le secteur FSL Canada. Les produits tirés des honoraires par secteur à présenter sont présentés à la note 3.

9. Impôt sur le résultat

Notre taux effectif d'impôt sur le résultat diffère du taux canadien combiné d'impôt sur le résultat fédéral et provincial prévu par la loi comme suit :

	Pour les trimestres clos les			
	31 mars 2019		31 mars 2018	
		%		%
Bénéfice net total (perte nette totale)	**714 $**		605 $	
À ajouter : charge (économie) d'impôt sur le résultat	**88**		119	
Bénéfice net total (perte nette totale) avant impôt sur le résultat	**802 $**		724 $	
Impôt au taux canadien combiné d'impôt sur le résultat fédéral et provincial prévu par la loi	**215 $**	**26,8**	194 $	26,8
Augmentation (diminution) du taux résultant de ce qui suit :				
Augmentation (diminution) des taux d'imposition effectifs appliqués au résultat assujetti à l'impôt dans des territoires étrangers	**(22)**	**(2,7)**	(43)	(5,9)
Produits tirés des placements exonérés d'impôt	**(106)**	**(13,2)**	(21)	(2,9)
Ajustements relatifs aux périodes précédentes, incluant les ajustements découlant de la résolution de litiges d'ordre fiscal	**(8)**	**(1,0)**	(12)	(1,7)
(Économie) charge d'impôt au titre des pertes fiscales et des crédits d'impôt non comptabilisés	**5**	**0,6**	–	–
Autres	**4**	**0,5**	1	0,1
Total de la charge (de l'économie) d'impôt sur le résultat et taux effectif d'impôt sur le résultat	**88 $**	**11,0**	119 $	16,4

Les taux d'imposition prévus par la loi dans les autres territoires où nous exerçons nos activités varient de 0 % à 30 %, ce qui donne lieu à des écarts de taux d'imposition et de charge d'impôt correspondante par rapport au taux canadien d'impôt sur le résultat fédéral et provincial prévu par la loi appliqué aux bénéfices enregistrés dans les territoires étrangers qui ne sont pas assujettis à l'impôt au Canada. En général, l'augmentation du bénéfice dans des territoires où les taux d'imposition prévus par la loi sont plus élevés se traduit par une augmentation de notre charge d'impôt sur le résultat, tandis que les bénéfices enregistrés dans des territoires fiscaux où les taux d'imposition prévus par la loi sont inférieurs à 26,75 % (arrondis à 26,8 % dans le tableau ci-dessus) se traduisent par une diminution de notre charge d'impôt sur le résultat. Ces écarts sont présentés au poste Augmentation (diminution) des taux d'imposition effectifs appliqués au résultat assujetti à l'impôt dans des territoires étrangers.

Les produits tirés des placements exonérés d'impôt comprennent des écarts de taux d'imposition liés à divers types de produits tirés des placements imposés à des taux moins élevés que notre taux d'imposition prévu par la loi, comme les produits tirés des dividendes, les gains en capital réalisés au Canada, et d'autres produits. Les fluctuations des taux de change ainsi que les variations de la valeur de marché des biens immobiliers et d'autres placements pourraient avoir une incidence sur le montant de ces écarts de taux d'imposition.

Les ajustements relatifs aux périodes précédentes, y compris les ajustements découlant de la résolution de litiges d'ordre fiscal, pour le trimestre clos le 31 mars 2019, sont principalement liés à la résolution d'audits fiscaux à la MFS, tandis que les ajustements pour 2018 étaient liés à la résolution d'audits fiscaux en Asie.

(L'économie) la charge d'impôt au titre des pertes fiscales et des crédits d'impôt non comptabilisés reflète les pertes non comptabilisées en Asie.

Le poste Autres pour les trimestres clos les 31 mars 2019 et 2018 reflète principalement les retenues d'impôt à la source sur les distributions versées par nos filiales étrangères. En 2018, les retenues d'impôt à la source ont été en grande partie contrebalancées par l'économie liée aux participations dans nos coentreprises en Asie.

10. Gestion du capital

10.A Capital

Notre capital est structuré de manière à dépasser les cibles réglementaires et internes minimales en matière de capital et à nous permettre de conserver d'excellentes notations de crédit et de solidité financière, tout en maintenant une structure de capital efficace. Nous nous efforçons d'atteindre une structure de capital optimale en équilibrant l'utilisation du financement par emprunt et par actions. Le capital est géré sur une base consolidée, en vertu de principes qui tiennent compte de tous les risques liés à l'entreprise, ainsi qu'au niveau de chaque organisation, en vertu de principes appropriés dans le territoire où elle est présente. Nous gérons le capital de toutes nos filiales étrangères en fonction des lois de leur pays respectif en tenant compte du profil de risque propre à chacune d'entre elles. Se reporter à la note 21 de nos états financiers consolidés annuels de 2018 pour plus de détails sur notre capital et notre gestion du capital.

La FSL inc. est une société d'assurance inactive et elle est assujettie au Test de suffisance du capital des sociétés d'assurance-vie (le « TSAV »). Au 31 mars 2019, le ratio du TSAV de la FSL inc. dépassait le ratio cible minimal prévu par le BSIF. La Sun Life du Canada, principale filiale d'assurance-vie en exploitation de la FSL inc. au Canada, est également assujettie à la ligne directrice TSAV. Au 31 mars 2019, le ratio du TSAV de la Sun Life du Canada dépassait le ratio cible minimal prévu par le BSIF ainsi que la cible de surveillance établie par le BSIF pour les sociétés d'assurance-vie en exploitation.

Aux États-Unis, la Sun Life du Canada exerce ses activités par l'entremise d'une succursale assujettie à la supervision des organismes de réglementation américains, et elle dépassait les niveaux nécessitant des mesures réglementaires au 31 mars 2019. Par ailleurs, les autres filiales de la FSL inc. qui doivent se conformer aux exigences en matière de capital et de solvabilité des territoires où elles sont présentes maintenaient un niveau de capital supérieur aux exigences minimales locales au 31 mars 2019.

Notre capital se compose principalement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires, des capitaux propres attribuables aux titulaires de contrat avec participation, des capitaux propres attribuables aux actionnaires privilégiés et de certains autres titres de capital admissibles en tant que capital réglementaire.

10.B Opérations importantes sur les capitaux propres

10.B.i Actions ordinaires

Les variations relatives aux actions ordinaires émises et en circulation s'établissent comme suit :

	Pour les trimestres clos les			
	31 mars 2019		31 mars 2018	
Actions ordinaires (en millions d'actions)	**Nombre d'actions**	**Montant**	Nombre d'actions	Montant
Soldes, au début	**598,5**	**8 419 $**	610,5	8 582 $
Options sur actions exercées	**0,2**	**10**	0,2	11
Actions ordinaires rachetées aux fins d'annulation[1)]	**(4,1)**	**(54)**	(3,1)[2)]	(44)
Soldes, à la fin	**594,6**	**8 375 $**	607,6	8 549 $

1) Les 14 août 2018 et 2017, la FSL inc. a lancé une offre publique de rachat dans le cours normal des activités visant le rachat et l'annulation d'un maximum de 14 millions d'actions ordinaires de la FSL inc. (« actions ordinaires ») entre le 14 août 2018 et le 13 août 2019 (l'« offre publique de rachat dans le cours normal des activités de 2018 ») et de 11,5 millions d'actions ordinaires entre le 14 août 2017 et le 13 août 2018, respectivement. Les actions ordinaires rachetées aux fins d'annulation sont rachetées par l'intermédiaire de la Bourse de Toronto, d'autres Bourses canadiennes ou d'autres plateformes de négociation canadiennes, aux cours en vigueur sur les marchés, ou encore par l'entremise d'ententes de gré à gré ou de programmes de rachat d'actions en vertu de dispenses accordées par les autorités de réglementation des valeurs mobilières, à escompte par rapport au cours en vigueur sur le marché. Le 10 décembre 2018, dans le cadre de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités de 2018, la FSL inc. a mis en œuvre un plan de rachat automatique avec son courtier désigné afin de faciliter le rachat d'actions ordinaires. En vertu de ce plan de rachat automatique, le courtier désigné de la FSL inc. peut racheter des actions ordinaires conformément à l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités de 2018, à des moments où la FSL inc. ne serait normalement pas active sur le marché en raison de restrictions réglementaires ou de périodes de restrictions sur les transactions qu'elle s'imposerait. Pour le trimestre clos le 31 mars 2019, la FSL inc. a racheté et annulé environ 4,0 millions d'actions ordinaires à un prix moyen de 49,34 $ par action, pour un montant total de 200 $, en vertu de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités de 2018. Un nombre de 0,1 million d'actions additionnelles rachetées en 2018 ont été annulées en 2019. Le montant total payé pour le rachat d'actions est attribué aux actions ordinaires et aux bénéfices non distribués dans nos états consolidés des variations des capitaux propres. Le montant attribué aux actions ordinaires est fondé sur le coût moyen par action ordinaire, et les montants payés au-delà du coût moyen sont comptabilisés au poste Bénéfices non distribués.

2) 1,1 million d'actions ont été rachetées par l'entremise d'un programme de rachat d'actions de tiers en vertu d'une dispense, à escompte par rapport au cours en vigueur des actions ordinaires sur la Bourse de Toronto.

10.B.ii Titres de créance subordonnés

Le 14 mars 2019, la FSL inc. a annoncé son intention de rembourser la totalité du montant en capital de 250 $ en débentures non garanties subordonnées de série 2014-1 à taux variable différé de 2,77 % le 13 mai 2019.

10.C Capitaux de lancement du compte des contrats avec participation

Au premier trimestre de 2018, avec l'approbation du BSIF, les capitaux de lancement, ainsi que les intérêts cumulés depuis la démutualisation, ont été transférés du compte des contrats avec participation vers le compte des actionnaires. Le transfert des capitaux de lancement a été comptabilisé dans nos états consolidés des variations des capitaux propres comme un transfert depuis les capitaux propres attribuables aux titulaires de contrat avec participation totalisant 89 $, soit 50 $ pour la FSL Canada et 39 $ (30 $ US) pour la FSL États-Unis. Le transfert des intérêts sur les capitaux de lancement a pour sa part été inclus à titre de réduction du bénéfice net (de la perte nette) attribuable aux titulaires de contrat avec participation et d'augmentation du bénéfice net (de la perte nette) attribuable aux actionnaires totalisant 110 $, avant et après impôt, soit 75 $ pour la FSL Canada et 35 $ (28 $ US) pour la FSL États-Unis. Au moment de la démutualisation, le BSIF a exigé que les actionnaires transfèrent les capitaux de lancement vers le compte des contrats avec participation afin de soutenir les contrats d'assurance avec participation vendus après la démutualisation. Il était prévu qu'avec le temps, les capitaux de lancement ne seraient plus nécessaires, et que ceux-ci, ainsi que les intérêts cumulés, seraient retournés aux actionnaires, sous réserve de l'approbation du BSIF. Le transfert n'a pas eu d'incidence sur les exigences réglementaires en matière de capital, et il n'aura pas d'incidence défavorable sur les participations ou sur la sécurité des avantages des titulaires de contrat avec participation.

11. Fonds distincts

11.A Placements pour le compte des titulaires de contrat lié à des fonds distincts

La valeur comptable des placements détenus pour le compte des titulaires de contrat lié à des fonds distincts s'établit comme suit :

	Au 31 mars 2019	Au 31 décembre 2018
Unités de fonds distincts et parts de fonds communs de placement	**95 331 $**	89 049 $
Titres de capitaux propres	**10 399**	9 771
Titres de créance	**3 716**	3 448
Trésorerie, équivalents de trésorerie et titres à court terme	**593**	711
Immeubles de placement	**407**	400
Prêts hypothécaires	**23**	23
Autres actifs	**156**	156
Total de l'actif	**110 625 $**	103 558 $
À déduire : passifs découlant des activités de placement	**614**	496
Total des placements pour le compte des titulaires de contrat lié à des fonds distincts	**110 011 $**	103 062 $

11.B Variations des contrats d'assurance et des contrats de placement pour le compte des titulaires de contrat lié à des fonds distincts

Les variations des contrats d'assurance et des contrats de placement pour le compte des titulaires de contrat lié à des fonds distincts s'établissent comme suit :

	Contrats d'assurance		Contrats de placement	
Pour les trimestres clos les	**31 mars 2019**	31 mars 2018	**31 mars 2019**	31 mars 2018
Soldes, au début	**96 663 $**	99 121 $	**6 399 $**	7 271 $
À ajouter à l'actif des fonds distincts :				
Versements	**3 041**	3 372	**23**	23
Transfert net (au) du fonds général	**(85)**	(17)	**–**	–
Profits nets (pertes nettes) réalisé(e)s et latent(e)s	**7 611**	(1 099)	**484**	(304)
Autres produits tirés des placements	**240**	319	**27**	45
Total des ajouts	**10 807 $**	2 575 $	**534 $**	(236)$
À déduire de l'actif des fonds distincts :				
Sommes versées aux titulaires de contrat et aux bénéficiaires	**3 732**	2 807	**149**	158
Frais de gestion	**242**	251	**13**	14
Impôts et autres charges	**97**	52	**5**	(2)
Fluctuations des taux de change	**134**	(357)	**20**	(413)
Total des déductions	**4 205 $**	2 753 $	**187 $**	(243)$
Augmentation (diminution) nette	**6 602**	(178)	**347**	7
Soldes, à la fin	**103 265 $**	98 943 $	**6 746 $**	7 278 $

12. Engagements, garanties et éventualités

Garanties à l'égard d'actions privilégiées et de débentures subordonnées de la Sun Life du Canada

La FSL inc. a fourni une garantie à l'égard des débentures subordonnées à 6,30 % représentant un capital de 150 $ et venant à échéance en 2028 émises par la Sun Life du Canada. Les réclamations en vertu de cette garantie ont égalité de rang avec toutes les autres dettes subordonnées de la FSL inc. La FSL inc. a également fourni une garantie subordonnée à l'égard des actions privilégiées émises de temps à autre par la Sun Life du Canada, autres que les actions privilégiées détenues par la FSL inc. et ses sociétés liées. La Sun Life du Canada n'a aucune action privilégiée en circulation couverte par cette garantie. Aux termes de ces garanties, la Sun Life du Canada a le droit de se prévaloir d'une dispense à l'égard de la plupart de ses obligations d'information continue et des obligations en matière d'attestation prévues par les lois canadiennes sur les valeurs mobilières.

On trouvera ci-dessous des tableaux de consolidation pour la FSL inc. et la Sun Life du Canada (consolidée).

Pour les trimestres clos les	FSL inc. (non consolidée)	Sun Life du Canada (consolidée)	Autres filiales de la FSL inc. (combinées)	Ajustement de consolidation	FSL inc. (consolidée)
31 mars 2019					
Produits	**55 $**	**10 274 $**	**1 631 $**	**(568)$**	**11 392 $**
Bénéfice net (perte nette) attribuable aux actionnaires	**647 $**	**420 $**	**206 $**	**(626)$**	**647 $**
31 mars 2018					
Produits	94 $	4 915 $	823 $	161 $	5 993 $
Bénéfice net (perte nette) attribuable aux actionnaires	693 $	465 $	177 $	(642)$	693 $

Aux	FSL inc. (non consolidée)	Sun Life du Canada (consolidée)	Autres filiales de la FSL inc. (combinées)	Ajustement de consolidation	FSL inc. (consolidée)
31 mars 2019					
Placements	**23 949 $**	**146 214 $**	**7 119 $**	**(23 013)$**	**154 269 $**
Total des autres actifs du fonds général	**4 448 $**	**23 050 $**	**10 526 $**	**(19 945)$**	**18 079 $**
Placements pour le compte des titulaires de contrat lié à des fonds distincts	**– $**	**109 958 $**	**53 $**	**– $**	**110 011 $**
Passifs relatifs aux contrats d'assurance	**– $**	**125 623 $**	**8 769 $**	**(8 901)$**	**125 491 $**
Passifs relatifs aux contrats de placement	**– $**	**3 136 $**	**– $**	**– $**	**3 136 $**
Total des autres passifs du fonds général	**4 616 $**	**22 424 $**	**5 847 $**	**(13 878)$**	**19 009 $**
31 décembre 2018					
Placements	24 255 $	143 040 $	6 991 $	(22 560)$	151 726 $
Total des autres actifs du fonds général	4 088 $	21 958 $	10 389 $	(19 396)$	17 039 $
Placements pour le compte des titulaires de contrat lié à des fonds distincts	– $	103 014 $	48 $	– $	103 062 $
Passifs relatifs aux contrats d'assurance	– $	122 066 $	8 534 $	(8 677)$	121 923 $
Passifs relatifs aux contrats de placement	– $	3 164 $	– $	– $	3 164 $
Total des autres passifs du fonds général	4 636 $	21 801 $	5 972 $	(13 301)$	19 108 $

13. Bénéfice (perte) par action

Le calcul du bénéfice net (de la perte nette) et le nombre moyen pondéré d'actions utilisés pour déterminer le bénéfice par action s'établissent comme suit :

	Pour les trimestres clos les	
	31 mars 2019	31 mars 2018
Bénéfice net (perte nette) attribuable aux actionnaires ordinaires aux fins du calcul du bénéfice de base par action	**623 $**	669 $
À ajouter : augmentation du bénéfice attribuable aux instruments convertibles[1)]	**3**	3
Bénéfice net (perte nette) attribuable aux actionnaires ordinaires, après dilution	**626 $**	672 $
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation aux fins du calcul du bénéfice de base par action (en millions)	**597**	610
À ajouter : incidence dilutive des options sur actions[2)] (en millions)	**1**	1
À ajouter : incidence dilutive des instruments convertibles[1)] (en millions)	**4**	4
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation, après dilution (en millions)	**602**	615
Bénéfice (perte) de base par action	**1,04 $**	1,10 $
Bénéfice (perte) dilué(e) par action	**1,04 $**	1,09 $

1) Les instruments convertibles sont les titres échangeables de la Fiducie de capital Sun Life (les « SLEECS ») de série B émis par la Fiducie de capital Sun Life.

2) Exclut l'incidence de 1 million d'options sur actions pour le trimestre clos le 31 mars 2019 étant donné que ces options sur actions étaient antidilutives pour la période (1 million pour le trimestre clos le 31 mars 2018).

14. Cumul des autres éléments de bénéfice global (de perte globale)

Les variations du cumul des autres éléments de bénéfice global (de perte globale), nets d'impôt, s'établissent comme suit :

	Pour le trimestre clos le 31 mars 2019			Pour le trimestre clos le 31 mars 2018		
	Solde, au début	**Autres éléments de bénéfice global (de perte globale)**	**Solde, à la fin**	Solde, au début	Autres éléments de bénéfice global (de perte globale)	Solde, à la fin
Éléments pouvant être reclassés ultérieurement en résultat :						
Profits (pertes) de change latent(e)s, déduction faite des activités de couverture	**1 923 $**	**(280)$**	**1 643 $**	1 012 $	315 $	1 327 $
Profits (pertes) latent(e)s sur les actifs disponibles à la vente	**(56)**	**251**	**195**	346	(190)	156
Profits (pertes) latent(e)s sur les couvertures de flux de trésorerie	**(21)**	**6**	**(15)**	(11)	(1)	(12)
Quote-part des autres éléments de bénéfice global (de perte globale) des coentreprises et des entreprises associées	**(24)**	**28**	**4**	(31)	17	(14)
Éléments qui ne seront pas reclassés ultérieurement en résultat :						
Réévaluation des régimes à prestations déterminées	**(263)**	**(43)**	**(306)**	(347)	62	(285)
Écart de réévaluation sur les transferts aux immeubles de placement	**145**	**–**	**145**	145	–	145
Total	**1 704 $**	**(38)$**	**1 666 $**	1 114 $	203 $	1 317 $
Total attribuable aux éléments suivants :						
Titulaires de contrat avec participation	**14 $**	**(1)$**	**13 $**	9 $	2 $	11 $
Actionnaires	**1 690**	**(37)**	**1 653**	1 105	201	1 306
Total	**1 704 $**	**(38)$**	**1 666 $**	1 114 $	203 $	1 317 $

15. Procédures judiciaires et démarches réglementaires

Nous sommes régulièrement mis en cause dans des poursuites, tant en qualité de défenderesse que de demanderesse. Les poursuites judiciaires pour lesquelles nous sommes la partie défenderesse ont généralement trait à nos activités à titre de fournisseur de produits d'assurance et de gestion de patrimoine, d'investisseur et de conseiller en placements, et d'employeur. En outre, le gouvernement et les organismes de réglementation au Canada, aux États-Unis, au Royaume-Uni et en Asie, notamment des organismes de réglementation chargés des valeurs mobilières et de l'assurance des provinces au Canada et des États aux États-Unis, et les autorités gouvernementales procèdent, de temps à autre, à des demandes d'informations ou à des examens ou enquêtes à l'égard de notre conformité avec les lois sur l'assurance et les valeurs mobilières ainsi qu'avec d'autres lois.

Les provisions liées aux procédures judiciaires visant des contrats d'assurance, comme les réclamations d'assurance-invalidité et d'assurance-vie et les coûts des litiges, sont incluses dans le poste Passifs relatifs aux contrats d'assurance, qui est présenté dans nos états consolidés de la situation financière. Les autres provisions sont inscrites ailleurs qu'aux Passifs relatifs aux contrats d'assurance lorsque, de l'avis de la direction, il est à la fois probable qu'un paiement sera exigé et possible de procéder à une estimation fiable du montant de cette obligation. La direction examine régulièrement l'état d'avancement de toutes les procédures judiciaires et exerce son jugement afin de les résoudre d'une manière qu'elle considère au mieux de nos intérêts.

Deux demandes de recours collectif ont été déposées contre la Sun Life du Canada relativement à des pratiques de vente liées à des contrats individuels émis par la Metropolitan Life Insurance Company (la « MLIC ») et à leur administration. Ces contrats avaient été pris en charge par Clarica lorsque celle-ci a acquis la majorité des activités canadiennes de la MLIC en 1998, et ils ont été pris en charge par la suite par la Sun Life du Canada suivant sa fusion avec Clarica. Une des poursuites (*Fehr et autres contre la Sun Life du Canada, compagnie d'assurance-vie*) a été déposée en Ontario, tandis que l'autre (*Alamwala contre la Sun Life du Canada, compagnie d'assurance-vie*) a été déposée en Colombie-Britannique. En ce qui a trait au recours collectif de Fehr, le juge a rejeté dans son ensemble la demande en certification des plaignants dans le cadre d'une décision à deux volets rendue le 12 novembre 2015 et le 7 décembre 2016. Les plaignants ont interjeté appel et, dans le cadre d'une décision rendue le 5 septembre 2018, la Cour d'appel de l'Ontario a annulé en partie la décision de première instance et certifié trois réclamations pour ruptures présumées de contrats. La demande d'obtenir l'autorisation d'interjeter appel de cette décision de la Sun Life du Canada a été rejetée par la Cour suprême du Canada le 2 mai 2019. L'autre recours collectif (*Alamwala contre la Sun Life du Canada, compagnie d'assurance-vie*) est demeuré essentiellement en suspens depuis qu'il a été déposé en 2011 et il n'a pas été certifié. Nous continuerons de nous défendre vigoureusement face à ces recours collectifs. En ce qui a trait à l'acquisition des activités canadiennes de la MLIC, cette dernière a accepté d'indemniser Clarica relativement à certaines pertes, y compris celles enregistrées relativement à la vente de ses contrats d'assurance. Dans l'éventualité où nous devrions subir une perte par la suite de la poursuite de Fehr ou de la poursuite d'Alamwala, la Sun Life du Canada cherchera à exercer des recours contre la MLIC à l'égard de cette indemnité, au moyen d'un processus d'arbitrage.

La direction ne croit pas que la résolution probable de toute question d'ordre juridique ou réglementaire en cours aura, sur le plan individuel ou global, une incidence défavorable significative sur nos états consolidés de la situation financière ou sur les résultats d'exploitation de la Compagnie.

Renseignements sur la compagnie et information à l'intention des actionnaires

Pour de plus amples renseignements sur les Sociétés du Groupe Financière Sun Life, ou pour connaître les nouvelles les concernant ou leurs résultats financiers, veuillez visiter le site sunlife.com.

Siège social

Financière Sun Life inc.
1 York Street
Toronto (Ontario)
Canada M5J 0B6
Téléphone : 416-979-9966
Site Web : www.sunlife.com

Relations avec les investisseurs

Les analystes financiers, les gestionnaires de portefeuilles et les investisseurs institutionnels qui ont besoin de renseignements sont invités à s'adresser aux :
Relations avec les investisseurs
Télécopieur : 416-979-4080
Courriel : relations.investisseurs@sunlife.com
Note : Vous pouvez également obtenir des renseignements financiers en accédant au site www.sunlife.com.

Agent des transferts

Les actionnaires qui désirent obtenir des renseignements sur leurs actions ou sur les dividendes, modifier leurs données d'inscription, signaler un changement d'adresse, une perte de certificat ou un transfert de succession, ou nous aviser de l'envoi en double de documents sont priés de communiquer avec l'agent des transferts du pays où ils résident. Si vous ne résidez dans aucun des pays indiqués ci-dessous, veuillez communiquer avec l'agent des transferts du Canada.

Canada
Société de fiducie AST (Canada)
C.P. 700
Succursale B
Montréal (Québec)
Canada H3B 3K3
Appels de l'Amérique du Nord :
Téléphone : 1-877-224-1760
Appels de l'extérieur de l'Amérique du Nord :
Téléphone : 416-682-3865
Télécopieur : 1-888-249-6189
Courriel :
sunlifeinquiries@astfinancial.com
Site Web : www.astfinancial.com/ca-fr
Les actionnaires peuvent obtenir des renseignements du Centre pour investisseurs, le service Internet de la Société de fiducie AST (Canada). Inscrivez-vous au https://ca.astfinancial.com/Centrepourinvestisseurs

États-Unis
American Stock Transfer & Trust Company, LLC
6201 15th Ave.
Brooklyn, NY 11219
Téléphone : 1-877-224-1760
Courriel :
sunlifeinquiries@astfinancial.com

Royaume-Uni
Link Asset Services
34 Beckenham Road
Beckenham, Kent
Royaume-Uni BR3 4TU
Téléphone : +44 (0) 345-602-1587
Courriel : enquiries@linkgroup.co.uk

Philippines
Rizal Commercial Banking Corporation (RCBC)
RCBC Stock Transfer Processing Section
Ground Floor, West Wing,
GPL (Grepalife) Building,
221 Senator Gil Puyat Avenue
Makati City, Philippines
Appels du Grand Manille : 632-318-8567
En province : 1-800-1-888-2422
Courriel : rcbcstocktransfer@rcbc.com

Hong Kong
Computershare Hong Kong Investor Services Limited
17M Floor, Hopewell Centre
183 Queen's Road East
Wanchai, Hong Kong
Téléphone : 852-2862-8555
Courriel : hkinfo@computershare.com.hk

Services aux actionnaires

Pour obtenir des renseignements sur un compte d'actionnaire, veuillez communiquer avec l'agent des transferts du pays où vous résidez ou encore avec les Services aux actionnaires.
Télécopieur : 416-598-3121
Courriel (service en français) :
servicesauxactionnaires@sunlife.com
Courriel (service en anglais) :
shareholderservices@sunlife.com

Dates liées aux dividendes en 2019

Actions ordinaires

Date de clôture des registres	Date du versement
1er mars 2019	29 mars 2019
29 mai 2019	28 juin 2019
28 août 2019*	30 septembre 2019*
27 novembre 2019*	31 décembre 2019*

* Sous réserve de l'approbation du conseil d'administration.

Dépôt direct des dividendes
Les actionnaires ordinaires qui résident au Canada ou aux États-Unis peuvent demander que les dividendes versés sur leurs actions soient déposés directement dans leur compte bancaire.

Le formulaire Demande de paiement électronique des dividendes est accessible en ligne au site Web de la Société de fiducie AST (Canada), à l'adresse www.astfinancial.com/ca-fr, et peut être téléchargé. Vous pouvez également communiquer avec la Société de fiducie AST (Canada) pour demander un exemplaire du formulaire.

Régime canadien de réinvestissement des dividendes et d'achat d'actions
Les actionnaires ordinaires qui résident au Canada peuvent s'inscrire au Régime de réinvestissement des dividendes et d'achat d'actions. Pour obtenir plus de renseignements, consultez notre site Web à l'adresse sunlife.com ou communiquez avec l'agent du régime, la Société de fiducie AST (Canada), à l'adresse sunlifeinquiries@astfinancial.com

Inscription en bourse

Les actions ordinaires de la Financière Sun Life inc. sont inscrites à la Bourse de Toronto (TSX), à la Bourse de New York (NYSE) et à la Bourse des Philippines (PSE).
Symbole : SLF

Les actions privilégiées de catégorie A de la Financière Sun Life inc. sont inscrites à la Bourse de Toronto (TSX).

Symboles : Série 1 – SLF.PR.A
Série 2 – SLF.PR.B
Série 3 – SLF.PR.C
Série 4 – SLF.PR.D
Série 5 – SLF.PR.E
Série 8R – SLF.PR.G
Série 9QR – SLF.PR.J
Série 10R – SLF.PR.H
Série 11QR – SLF.PR.K
Série 12R – SLF.PR.I

Offre publique de rachat dans le cours normal des activités

Il est possible d'obtenir sans frais une copie de l'avis d'intention de lancer une offre publique de rachat dans le cours normal des activités en contactant le département du secrétaire général au shareholderservices@sunlife.com.

La vie est plus radieuse sous le soleil

FINANCIÈRE SUN LIFE INC.

1, rue York
Toronto (Ontario)
Canada M5J 0B6

sunlife.com

Financière Sun Life